

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT  
ENSM. Pôle Universitaire de KOLÉA**



**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES**

**Master : Entrepreneuriat et Management de projet**

**Evaluation et financement des projets d'investissement des PME**

**Cas : BNP PARIBAS El Djazair**

**Élaboré par :**

ROUBAI SAMAR

**Encadré par :**

Dr. ABID Nabila

**Année 2019/2020**



## Résumé

La PME est le moteur économique pour le développement de l'économie, c'est pour cela cette dernière devrait bien évaluer et choisir les projets d'investissement les plus rentables et bénéfiques. Dans ce sens, sa décision d'investir est primordiale et nécessite une sélection d'après des critères de choix et les méthodes d'évaluation des projets d'investissement.

L'objectif de ce mémoire est de présenter les méthodes d'évaluation des projets d'investissement des PME et leur financement en interne ou en externe et de faire une comparaison entre l'évaluation de la PME avec celle réalisée par la banque. Nous allons essayer aussi à travers ce travail d'effectuer une comparaison entre deux modes de financement des projets d'investissement au niveau de la banque « le crédit-bail et le crédit à moyen terme ». Pour ce faire, nous appliquons la démarche qualitative pour bien comprendre l'étude des projets. Il en ressort que l'évaluation de la PME diffère de celle de la banque en termes de rentabilité. Concernant le financement, nous avons conclu que le crédit-bail est coûteux par rapport le crédit à moyen terme CMT mais présente beaucoup d'avantages.

Mot clé : projet d'investissement, PME, évaluation, financement, leasing, crédit à moyen et long terme...

The SME is the economic engine for the development of the economy, that is why the latter should properly evaluate and choose the most profitable and beneficial investment projects. In this sense, its decision to invest is essential and requires a selection according to selection criteria and the methods of evaluation of investment projects. The objective of this thesis is to present the methods of evaluating investment projects of SMEs and their internal or external financing and to make a comparison between the evaluation of the SME with that carried out by the bank. We will also try through this work to make a comparison between two modes of financing investment projects at the bank level "leasing and medium-term credit". To do this, we apply the qualitative approach to fully understand the study of projects. It shows that the assessment of the SME differs from that of the bank in terms of profitability. Regarding financing, we concluded that leasing is expensive compared to CMT medium term credit but has many advantages.

Keyword: investment project, SME, evaluation, financing, leasing, medium- and long-term credit ...

الشركات الصغيرة والمتوسطة هي المحرك الاقتصادي لتنمية الاقتصاد، ولهذا السبب يجب على الأخيرة تقييم واختيار المشاريع الاستثمارية الأكثر ربحية وفائدة بشكل صحيح. وبهذا المعنى، فإن قرارها بالاستثمار ضروري ويتطلب الاختيار وفقاً لمعايير الاختيار وطرق تقييم المشاريع الاستثمارية.

الهدف من هذه الرسالة هو تقديم طرق تقييم المشاريع الاستثمارية للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة وتمويلها الداخلي أو الخارجي وإجراء مقارنة بين تقييم المشاريع الصغيرة والمتوسطة مع ذلك الذي يقوم به البنك. كما سنحاول من خلال هذا العمل إجراء مقارنة بين طريقتين لتمويل المشاريع الاستثمارية على مستوى البنك "التأجير والائتمان متوسط الأجل". للقيام بذلك، نطبق النهج النوعي لفهم دراسة المشاريع بشكل كامل. يظهر أن تقييم الشركات الصغيرة والمتوسطة يختلف عن تقييم البنك من حيث الربحية. فيما يتعلق بالتمويل، خلصنا إلى أن التأجير مكلف مقارنة بائتمان CMT متوسط الأجل ولكن له العديد من المزايا.

الكلمة الرئيسية: مشروع استثماري، مشروع صغير ومتوسط، تقييم، تمويل، إيجار، ائتمان متوسط وطويل الأجل ...

## Remerciements

Je remercie dieu pour me donner le courage et la volonté de réaliser ce travail

Ainsi mon encadreur Mme ABID NABILA pour sa disponibilité et ses enseignements, ses qualités scientifiques et ses critiques et ses compétences étaient fortes rassurantes.

Je remercie aussi mes chers parents qui ont été avec moi pendant cette période et ma sœur qui m'a soutenu.

Je remercie aussi toutes les personnes de la banque qui m'ont aidé dans le déroulement de cette mémoire Mr Ferrat et Mme koudri.

Je remercie également les jurys qui ont accepté d'évaluer mon modeste travail.

## Sommaire :

### **Chapitre 1 : La création et l'évolution des PME en Algérie**

Section 1 : La PME, ses caractéristiques et son importance 4

Section 2 : La PME dans le contexte algérien 10

### **Chapitre 2 : L'évaluation et le financement des projets d'investissement**

Section 1 : Les méthodes d'évaluation des projets d'investissement 22

Section 2 : Les sources et les modes de financements des projets d'investissement 41

Section 3 : Leasing comme mode alternatif pour financer les PME 52

### **Chapitre 3 : Méthodologie de recherche**

Section 1 : Choix méthodologiques 61

Section 2 : Présentation et organisation de l'entreprise d'accueil 66

### **Chapitre 4 : Présentation et discussion des résultats**

Section 1 : Présentation et l'analyse de viabilité 71

Section 2 : L'étude de rentabilité du projet et l'évaluation de la santé financière  
de la PME 77

Section 3 : Le financement du projet 89

Section 4 : Comparaison entre deux modes de financements crédit-bail et CMT 94

**Liste des tableaux :**

N°	Intitulé	Page
1	Définition de la PME	5
2	La répartition des entreprises	6
3	Les catégories d'entreprises	8
4	La répartition des PME (Personnes morales) par secteur d'activité	12
5	Le taux d'emploi des PME de 2018/2019	13
6	Etats Récapitulatifs des projets d'investissement (S1/2019)	14
7	Les différents critères financiers	29
8	Les avantages et les inconvénients des critères (avec actualisation)	32
9	Les critères de choix d'investissement dans un avenir indéterminé	34
10	La différence entre FP et dette	44
11	Les avantages et les inconvénients des modes de financement	50
12	La différence entre le crédit-bail et le CMT	57
13	Les personnes interviewers	64
14	Grille de codages	66
15	La structure d'investissement	74
16	Récapitulatif du cout et financement du projet	75
17	Les frais personnels	76
18	Tableau d'amortissement	77
19	Le taux de la VA	79
20	La marge bénéficiaire	80
21	Le CA de l'entreprise et l'évolution de la consommation du lait	81
22	Le compte des résultats prévisionnels pendant 5 ans (TCR)	82
23	Des cash-flows prévisionnels	83
24	La CAF de l'entreprise	84
25	La Variation BFR :	85
26	FTE du projet	85
27	Les emplois et les ressources de l'entreprise	85

28	La simulation du dossier	91
29	Les résultats obtenus après la simulation	91
30	Prix d'achat des citernes en HT et TTC	91
31	Le remboursement de loyers des 6 citernes	92
32	Les loyers à payer des 6 citernes	93
33	Les annuités et les intérêts à payer	93
34	Les annuités et les intérêts pour les 6 citernes en CMT	94
35	La différence entre CMT et leasing pour la propriété du bien	94
36	La différence entre CMT et leasing par montant et durée	95
37	La TVA a payé dans les deux modes de financement	95
38	L'échéance de financement pour les deux modes	95
39	Les différentes garanties pour le leasing et CMT	95
40	Les différentes écritures des deux modes	96
41	Les couts du crédit-bail et CMT	96
42	Les taux d'intérêt des deux modes de financement	97
43	La différence entre les deux modes en termes de TVA à payer	97
44	Les frais à payer des deux modes de financement	98
45	Le remboursement du crédit de l'unité de réception	99
46	Le remboursement du crédit pour les citernes milk cooling (5000 L)	99
47	Le remboursement du crédit pour les véhicules	99
48	Le remboursement du crédit pour une voiture Yaris	99
49	Le remboursement du crédit des 6 citernes de collectes	99
50	Les loyers à payer pour tous les biens financés en leasing	101

## Liste des figures :

N°	Intitulé	Page
1	Typologie des PME sur le « continuum »	9
2	La population globale des PME	11
3	Le nombre de prêts octroyé par secteur d'activité	15
4	La classification des investissements	24
5	La démarche d'évaluation financière des projets	35
6	Le profil de survenance des flux de l'investissement	37
7	Le processus de décision d'investissement	39
8	Besoin de financement des entreprises (privées/public)	42
9	La décision de financement	42
10	Typologie de mode de financement	43
11	Le principe du crédit-bail	53
12	Démarche analyse du contenu	65
13	L'organigramme de la banque BNP Paribas	68
14	L'organigramme du département leasing	70
15	L'évolution du CA et la consommation du lait	82

## Liste des abréviations :

ANDI : agence nationale de développement des investissements

ANGEM : L'agence nationale de gestion du microcrédit

ANSEJ : agence nationale pour le soutien à l'emploi de jeunes

BDL : banque de développement local

BNP : BNP Paribas El Djazair

CA : chiffre d'affaires

CAF : capacité d'autofinancement

CMT : crédit à moyen terme

CNAC : Caisse nationale d'allocation chômage

CP : capitaux propres

DF : dettes financières

DR : délai de récupération

EBE : excédent brut d'exploitation

FGAR : fonds de garantie des crédits aux PME

FR : fonds de roulement

IBS : impôts sur le bénéfice des sociétés

IP : l'indice de profitabilité

ME : moyenne entreprise

PIB : produit intérieur brut

PME : petite et moyenne entreprise

RBE : résultat brut d'exploitation

RC : coût des capitaux propres

RD : cout de la dette

SARL : société à responsabilité limitée

TCR : tableau de compte de résultat

TNE : taux net d'emprunt

TPE : très petite entreprise

TR : trésorerie

TRI : taux de rentabilité interne

Va : valeur ajoutée

VAN : valeur actuelle nette

VNC : valeur nette comptable

VR : valeur résiduelle

VRI : valeur résiduelle des investissements

# **Introduction générale**

## **Introduction :**

L'un des objectifs de la petite et moyenne entreprise « PME » est de maximiser son profit et d'assurer sa pérennité. En effet, la PME est considérée comme un moteur économique du pays. Elle contribue au développement de l'économie en général et l'environnement social en particulier.

Elle crée les postes d'emplois en absorbant le taux de chômage et elle contribue aussi à la création de la valeur ajoutée ainsi qu'à la distribution du revenu.

En comparant les données des années 2018/2019 concernant les postes créés (73 836 et 48 784 respectivement) ainsi les projets d'investissement réalisés (une évolution de 14,84%), nous comprendrons la place de la PME dans l'économie algérienne (Bulletin statistique du ministère d'industrie et des mines N°35,2019, P.17).

La décision d'investir est primordiale pour l'entreprise car elle renforce la croissance économique. L'investissement est un sacrifice donc cette dernière doit bien saisir les opportunités. (Chrissos. J, Gillet. R ,2008, P.11)

Les entreprises choisissent donc les projets les plus rentables et bénéfiques pour assurer leurs pérennités et leurs développements. Les projets retenus sont évalués par les entreprises en termes de rentabilité et de la valeur ajoutée générée par ce dernier ainsi la durée de récupération du capital investi.

Une fois le projet est évalué et sélectionné par les critères de choix financiers et non financiers et les méthodes d'évaluation économiques, elles pensent à son financement.

L'une des contraintes des PME est le financement des projets (Si lekhal. K and al ,2003, P. 29) car ce n'est pas toutes les entreprises qui peuvent assurer les garanties exigées par les bailleurs de fonds et le remboursement du crédit bancaire emprunté.

C'est pourquoi, la décision de financement est importante et nous la voyons à travers le choix du mode de financement le plus adéquat à son projet et le moins onéreux, que ce soit un financement interne par ses capitaux propres ou externe indirect à travers l'endettement : par crédit-bail ou par crédit à moyen terme.

Il existe aussi un autre mode de financement qui est le financement direct via les marchés financiers ou la bourse, mais les PME ne peuvent pas y accéder (Taverdet-Popiolek.N,2006, P.328)

Par ailleurs, l'évaluation de la banque d'une demande de financement d'un projet d'investissement se différencie de celle de la PME qui exige la rentabilité du projet sélectionné.

Pour cela, le but de ce travail est de chercher une réponse à la problématique suivante :

### **Comment évaluer et financer les projets d'investissements des petites et moyennes entreprises (PME) ?**

Par ailleurs, cette problématique s'appuie sur les questions secondaires suivantes :

\* quels sont les critères sur lesquels l'entreprise se base afin d'évaluer ses projets d'investissement ?

\* Quels sont les critères d'évaluation utilisés par la banque pour mesurer la rentabilité des projets d'investissements ?

\*Comment la banque traite un dossier de financement d'investissement des PME ?

\*Quels sont les types de crédits d'investissement auxquels peuvent recourir les PME ? et quel est le plus avantageux ?

De ce fait, l'objet de notre travail est d'étudier l'évaluation et le financement des projets d'investissement des petites et moyennes entreprises (PME), et ce à travers l'analyse de divers critères afin d'aboutir à une décision d'octroi ou de refus de crédit.

Plusieurs raisons nous ont poussé à choisir ce thème, nous pouvons citer :

-l'originalité du sujet.

-l'importance du sujet.

-la volonté de progresser dans le domaine vu que j'ai une licence en banque et assurances et un master en management de projet et entrepreneuriat.

Ainsi, pour répondre à notre problématique, notre recherche a été composée en deux parties, la première partie est basée sur la recherche documentaire c'est-à-dire la partie théorique : définition des concepts, les méthodes d'évaluation et de financement des projets d'investissements.

La deuxième est basée sur une étude de cas, à partir des données recueillies auprès de la banque BNP Paribas El djazair.

Cela nous a permis de structurer le travail en quatre chapitres :

- chapitre 1 : la création et l'évolution des PME en Algérie
- chapitre 2 : l'évaluation et le financement des projets d'investissement
- chapitre 3 : la méthodologie de recherche
- chapitre 4 : cas pratique d'une PME financée par le leasing

# **Chapitre 1 : la création et l'évolution des PME en Algérie**

## Section 1 : la PME, ses caractéristiques et son importance

La petite et moyenne entreprise (PME) a une place importante dans l'économie en général et le niveau social car elle est considérée comme un moteur de croissance des pays.

Les PME sont flexibles et s'adaptent aux pressions de l'environnement pour leurs développements et à cet effet leur nombre connaît une évolution remarquable ces dernières années.

Pour mieux comprendre l'importance des PME et sa place dans l'économie, il est indispensable de présenter en premier lieu ses caractéristiques et ses critères de classification. Pour cela nous avons subdivisé ce chapitre en deux sections. La première porte sur la PME, ses caractéristiques et son importance et la deuxième présente la répartition des projets d'investissements des PME et les perspectives de développement de ces dernières.

### 1.1. Définition et la classification des PME :

Selon Bacali.L and al (2011, P.3) « *La microentreprise emploie moins de 10 salariés, la petite entreprise emploie de 10 à 49 salariés, la moyenne entreprise emploie de 50 à 249 salariés. Un autre critère quantitatif lié à l'indépendance prévoit que plus de 25 % de leur capital social ou des droits de vote ne doivent être détenus ni par une autre entreprise ni par une association de Plusieurs entreprises qui ne soient pas des PME* ».

Lado Nogning. F ; Gardoni. M, (2020, P.3) ont défini la PME selon plusieurs pays :

**Aux États-Unis** : les entreprises de moins de 500 employés.

**L'Union européenne** : comme toute entreprise de moins de 250 employés dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

**L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)** définit les PME comme étant « *les entreprises de moins de 250 employés. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les PME constituent plus de 95 % du nombre des entreprises et génèrent plus de la moitié des emplois* ».

La très petite entreprise TPE « *entreprise qui emploie moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'Euros* » (CHIBAH.M, 2018, P.7).

La petite entreprise PE est définie « *entreprise dont les salariés constituent moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'Euros* ». » (CHIBAH.M, 2018, P.7).

**Tableau 1** : définition de la PME

Type \ nombre	Effectif	CA (millions d'euros)	Bilan (millions d'euros)
TPE	Moins de 10	Moins de 2	Moins de 2
PE	De 10 à 49	Moins de 10	Moins de 10
ME	De 50 à 249	Moins de 50	Moins de 43

Source : réalisé par nos soins d'après les informations précédentes.

À partir du tableau ci-dessus, on comprend que la PME est définie selon son nombre d'employés c'est-à-dire son effectif, son chiffre d'affaires ou par son total bilan.

On peut dire que les PME ont moins de 250 employés et son CA ne dépasse pas 50 millions ou bien son bilan ne dépasse pas 43 millions d'euros.

## 1.2. Définition des PME en Algérie :

D'après le journal officiel de la république algérienne. N°2 du 11/01/2017,P.5 , la loi algérienne N°17-01 du (10 janvier 2017, P.5) a défini la petite et moyenne entreprise PME quel que soit son statut juridique : « *une entreprise de production de biens et/ou de services : Employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes ; dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas (4) milliards de dinars, ou dont le bilan annuel n'excède pas un (1) milliards de dinars algériens ; et qui respecte les critères d'indépendance* ».

Cette dernière a mentionné dans ses articles 8 et 9, 10 :

- La moyenne entreprise ME de 50 à 250 employés et un chiffre d'affaires compris entre 400 millions et 4 milliards de dinars ou dont le total des bilans annuel est compris entre 200 millions et 1 milliards de dinars.

- la petite entreprise PE : de 10 à 49 employés et réalisant un chiffre d'affaires n'excédant pas 400 millions de dinars ou dont le total des bilans annuel n'excède pas 200 millions de dinars.

- la très petite entreprise TPE ou micro-entreprise : de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur 40 millions de dinars ou dont le total des bilans annuel n'excède pas 20 millions de dinars.

### 1.3. La répartition des PME :

Nous allons voir dans ce tableau le nombre d'emplois créés par chaque taille d'entreprise (TPE / PE/ME) ainsi le nombre de ces dernières.

**Tableau N° 2 : la répartition des entreprises**

Nombre type	PME (0-249)				TOTAL
	TPE (0-9)	PE (1-49)	ME (50-249)	SOUS- TOTAL	
Nombre d'entreprises	21	86	137	244	100 %
Emploi	104	2324	18527	20955	100 %

Source : Bulletin statistique N°35 en S1 (2019, P.11) « du ministère d'industrie et des mines »

D'après ce tableau, l'accent est mis sur les ME qui représentent 137 entreprises et créent 18527 postes d'emploi, c'est un nombre très important par rapport aux autres entreprises comme la PE et TPE.

Nous constatons aussi que les PME sont nombreuses et elles créent 20955 emplois.

### 1.4. Caractéristiques et les critères de classification des PME :

#### 1.4.1.les caractéristiques des PME :

Les PME jouent un rôle primordial dans l'économie en voie de développement, mais elles font face aux différentes contraintes contrairement aux PME évoluant dans des pays développés.

Elles sont caractérisées d'après Adla.L, Gallego-Roquelaure.V, (2019, P.52) par :

- Une petite taille et une gestion informelle non structurée.
- Le pouvoir est centralisé et toutes les décisions se font par les dirigeants.
- La non-spécialisation et le manque d'expérience des employés, la polyvalence est un objectif.
- La non-modernisation des systèmes d'information informels.
- Le manque de communication entre les différents niveaux hiérarchiques implique une imposition des décisions et des tâches (stratégie des dirigeants).

Selon Adla. L ; Gallego-Roquelaure. V, (2019, P. 52), les PME se différencient par la stratégie appliquée, le secteur d'activité ou les modes de gestion choisis

SI Lekhal.K, (2013, P.39), quant à lui, voit que les PME sont devenues les acteurs majeurs des performances économiques, mais, elles ne sont pas homogènes, elles changent selon la région et la taille. De plus, elles ont souvent des difficultés pour les raisons suivantes

- elles ne sont pas spécialisées.
- la sous-traitance est faible.
- leurs informations ne sont ni fiables ni actualisées.
- les secteurs les plus demandés sont la production et les services.
- le manque d'innovation.
- faiblesse de l'accumulation technologique.
- les dirigeants des PME n'ont pas une capacité managériale (manque de compétence).
- la majorité est fragile car elles ont un capital amical c'est-à-dire familial.
- majorité des PME (en 2019) sont des ME avec moins de 250 employés. (Bulletin statistique N°35,2019, P.10)
- propriété amicale ou personnelle des entreprises ainsi le capital. (Adla. L, Gallego-Roquelaure.V, 2019, P. 55)
- un environnement social pour bien connaître les gens et saisir les opportunités. (P.57)

D'après SI Lekhal.K, (2013, P.40), les PME ne recrutent pas les employés par des annonces de recrutements dans le site de l'entreprise mais elles recrutent généralement juste la famille et il ajoute que les responsables ont souvent une culture ancienne et ils sont autoritaires au travail.

### 1.4.2. Critères de classification des PME

Les PME sont classées selon des critères quantitatifs et des critères qualitatifs. Les critères quantitatifs différencient les PME selon la taille de l'entreprise, plus précisément selon l'effectif et le chiffre d'affaires ou le bilan, comme le montre le tableau suivant :

**Le tableau 3** : les catégories d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Nombre de salariés	Chiffre d'affaire	Total du bilan
Micro entreprise	<10	<2 millions d'euros	<2 millions d'euro
Petite entreprise	<50	<10 millions d'euros	<10 millions d'euros
Moyenne entreprise	<250	<50 millions d'euros	<43 millions d'euros

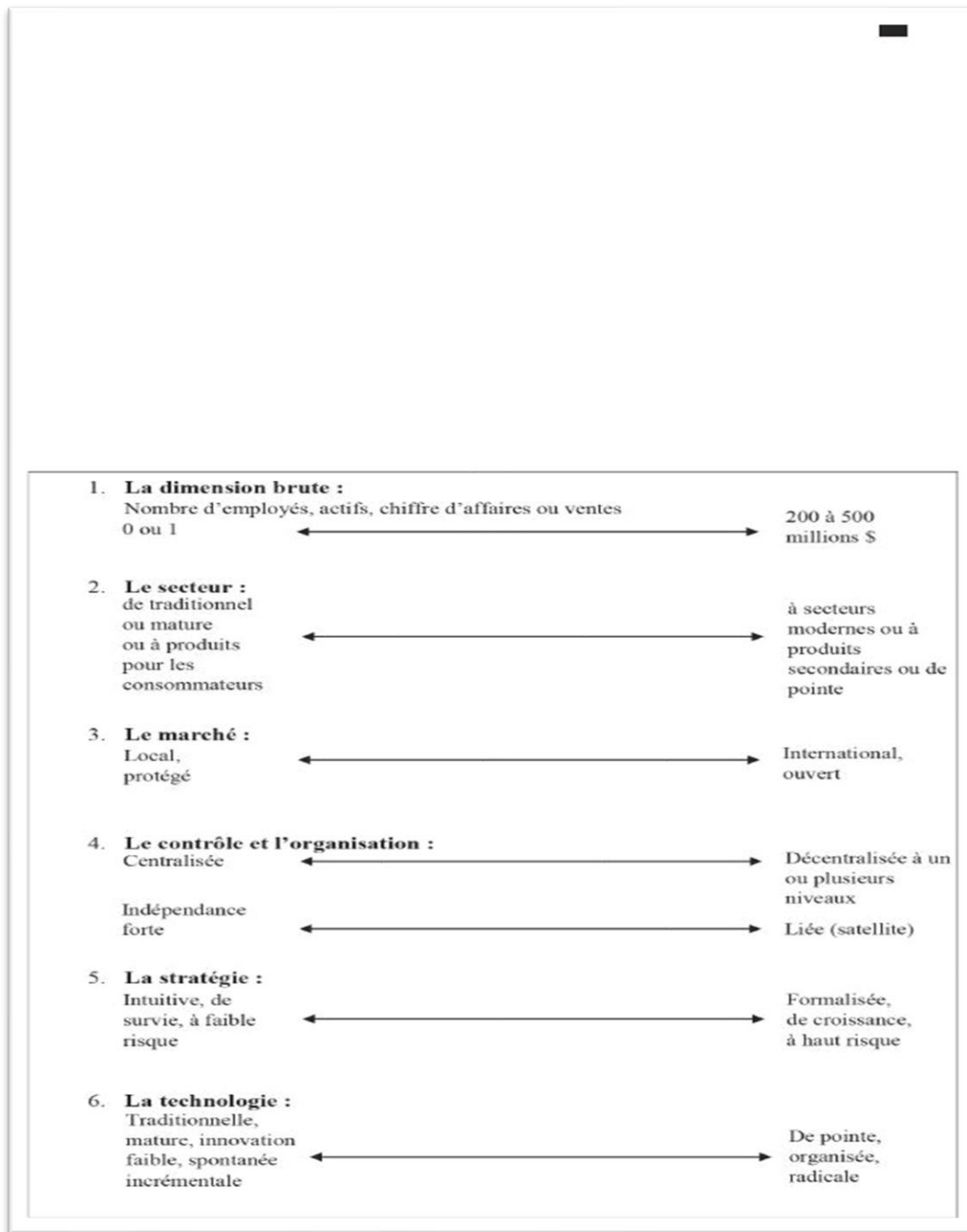
Source : (Adla. L, Gallego-Roquelaure. V ,2019, P. 51 « manager l'innovation en PME : focus sur la gestion des ressources humaines ». Edition : EMS édition.

Concernant les critères qualitatifs, ils font ressortir six caractéristiques des PME. Adla. L, Gallego-Roquelaure.V (2019) ont donné une définition sous forme de continuum à partir de six caractéristiques : la taille, la structure organisationnelle, le type de stratégie et la nature de l'environnement.

Les PME sont à gauche sur ces continuums mais pas nécessairement pour l'ensemble des caractéristiques. C'est une définition contingente de la PME.

Cette figure représente les caractéristiques des PME :

**Figure 1 : typologie des PME sur le « continuum »**



Source : Adla. L, Gallego-Roquelaure.V, (2019, P. 53), manager l'innovation en PME : focus sur la gestion des ressources humaines. Édition : EMS édition.

Nous pouvons dire que lorsque la PME se dirige vers la droite, elle se considère comme une grande entreprise.

## **1.5. L'importance de la PME**

La PME est très importante pour l'économie car elle contribue à la croissance et le développement de ses entreprises. Sa contribution réside notamment dans la création de la valeur ajoutée « VA » et d'emplois et sa participation dans la distribution des revenus.

(Gharbi.S,2001, P.8), en plus de sa contribution dans le PIB « produit intérieur brut » et sa participation à l'international. Ses investissements généralement sont aux secteurs de recherche et développement (ST-Pierre.J,2018, P.8)

En effet, la PME joue un rôle primordial, en absorbant le taux de chômage (surtout le secteur privé et les artisans) et en créant des postes d'emplois à cout moindre.

Cette diminution du taux de chômage est due principalement aux investissements surtout le domaine d'industrie. (Gharbi.S,2011, P8)

En 2019, la création de la VA par les PME était importante, en voyant le nombre des entreprises créées par rapport au nombre de postes créés (31 194 PME créait et 1818736 emplois créer). (Bulletin N°35 ,2019, P.6)

Aussi, la PME contribue à la distribution des revenus à travers le paiement des employés et des impôts et aussi le partage des dividendes et les intérêts.

## **Section 2 : la PME dans le contexte algérien**

### **2.1. La place de la PME dans l'économie algérienne et son évolution :**

#### **2.1.1. La place de la PME dans l'économie :**

Les PME jouent un rôle essentiel dans l'amélioration et la croissance du PIB durable du pays. Elles occupent une place importante dans l'économie locale à travers la création de la VA et en améliorant le niveau de vie et en réduisant le taux de chômage, tout cela grâce à sa flexibilité et sa capacité de s'adapter aux changements de l'environnement.

Le rôle des PME est important pour la croissance du pays car elles contribuent à la production et aux investissements.

En comparant les statistiques des PME des années 2017/2019 on constate que les PME sont importantes pour l'économie algérienne surtout le secteur privé qui a réussi mieux que le secteur public dans plusieurs domaines. Faut-il préciser que le secteur public représente une part minime dans la population globale des PME.

## 2.1. 2. La création et l'évolution des PME :

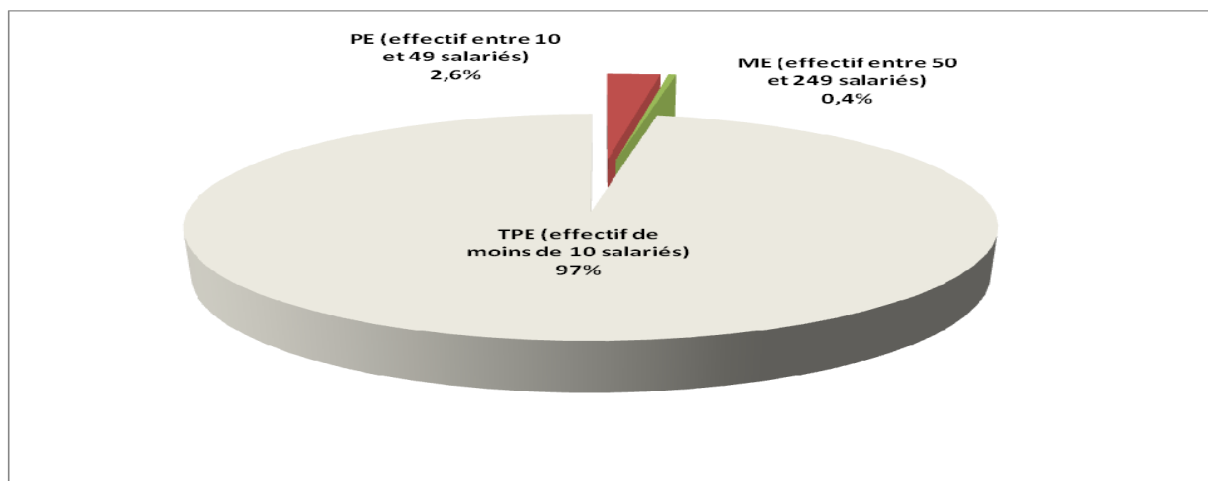
À partir des statistiques du Bulletin N°35 (2019) nous avons pu avoir une vision globale sur le nombre de création et le pourcentage d'évolution des PME algériennes dans tous les secteurs.

En 2019 d'après le même Bulletin N°35 (P.6), 31 194 PME créées pour 281 8736 emplois créés, nous pouvons dire que la PME qu'elle soit privée ou publique, ME ou PE ou TPE contribue à l'évolution de l'économie et sa valeur ajoutée se voit à travers les postes d'emplois donnés ainsi que son évolution dans tous les secteurs.

En 2017/2018 (Bulletin N°34, avril 2019, P.13-14), la population des PME a évolué de 6,3 %, concentrée au nord (70%), les hauts plateaux (22%) et le sud (8%) sont moins centralisés (CNAS, avril 2019), car les conditions et l'environnement les empêchent d'exercer leurs activités.

À la fin du 1er semestre 2019, la population globale de la PME est composée de 97% De Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés), soit 1136787 TPE qui Demeurent fortement dominantes dans le tissu économique, suivie par la petite entreprise PE avec 2,60% et la moyenne entreprise ME avec 0,40%. Comme le montre le schéma suivant :

Figure N° 2 : représente la population globale des PME



Source : Bulletin N°35 , (2019, P.8), Ministère d'industrie et des mines.

Aussi, les PME sont présentes dans des activités très diverses. Cela a permis de créer des postes d'emplois permettant de répondre aux exigences de production locales, nationales et

même internationales. En créant aussi la VA et en améliorant, par conséquent, le niveau de vie.

Les PME (personnes morales) tous statuts confondus sont présents en force dans le secteur des Services qui en concentre plus de la moitié (54,48%), suivi par le secteur du BTPH (28,54%) comme le montre le tableau ci-après :

**Tableau 4** : la répartition des PME (Personnes morales) par secteur d'activité

Secteurs d'activité	PME privées	PME publique	Total	Part en (%)
Agriculture	7275	93	7368	1,12
Hydrocarbure, énergie, mines et services liés	3032	3	3035	0,46
BTPH	188275	15	188290	28,54
Industries manufacturières	102055	73	102128	15,48
Services	358936	60	358996	54,41
Total général	659573	244	659817	100,00

Source : bulletin statistique N°35 (2019, P.9), Ministère d'industrie et des mines.

Concernant la contribution des PME dans la création d'emplois, le secteur industriel est le plus productif avec un taux important des salariés 66,92 % en premier semestre 2019, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau N :5 le taux d'emploi des PME de 2018/2019**

/	Secteur d'activité	BTP H	Industrie	Services	Tourisme	Santé	Agriculture	Total
Emplois	S1/2018	5175	46636	10 427	6244	3015	2339	73 836
	S1/2019	4496	32644	3236	5143	1642	1623	48 784
	part S1/2019 %	9,22	66,92	6,63	10,54	3,37	3,33	100

Source : ANDI (Bulletin N°35 (2019, P.17), ministère d'industrie et des mines.

Cette capacité de création d'emplois s'explique principalement par les différents projets d'investissement réalisés par les PME, rendus possibles grâce aux prêts octroyés auprès des différents organismes spécialisés.

## **2.2. La répartition des projets d'investissements et les prêts octroyés par secteurs :**

Dans ce qui suit, nous allons présenter les projets d'investissement par secteur d'activité du bilan du 1er semestre 2019 de la base de données de l'ANDI. Toutefois, ce bilan ne tient compte que des projets d'investissement dans les activités de production de biens et services, couverts par le dispositif national d'appui à l'investissement.

**Tableau N 6 : Etats Récapitulatifs des projets d'investissement (S1/2019)**

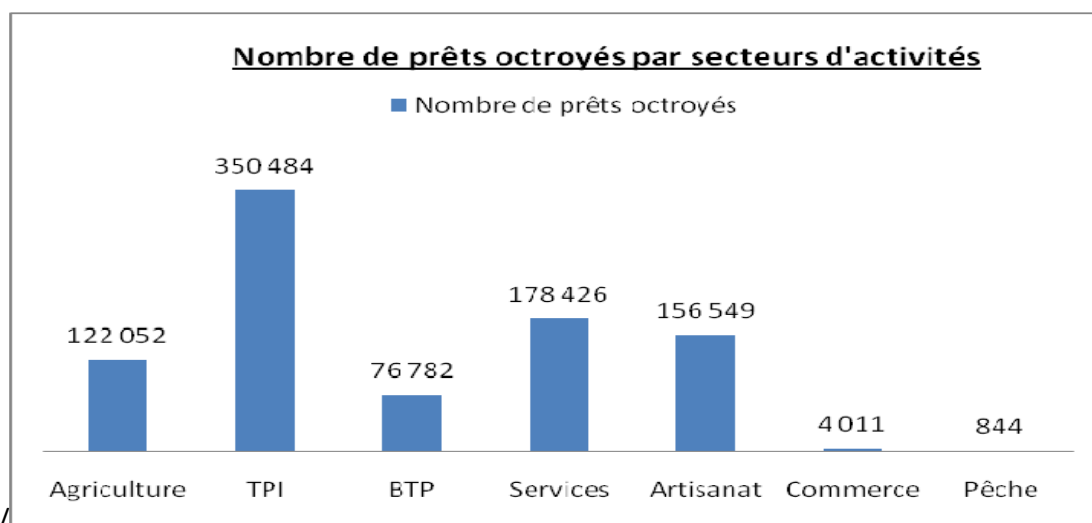
Projets	Secteur d'activité	BTPH	Industries	Services	Tourisme	Santé	Agriculture	Total
déclarés	S1/2018	408	1179	162	113	63	102	2027
	S1/2019	459	922	147	102	50	85	1765
	Parts1/2019%	26,01	52,24	8,33	5,78	2,83	4,82	100
	Evolution%	-11,11	27,87	10,20	10,78	26	20	14,84
Montant (millions de DA)	S1/2018	53 566	481 294	203 686	51 224	38 441	19 904	848 114
	S1/2019	41 254	329 110	27 985	89 291	21 087	21 563	530 291
	Parts1/2019%	7,78	62,06	5,28	16,84	3,98	4,07	100

Source : L'ANDI (Bulletin N°35 ,2019. P.17) « du ministère d'industrie et des mines ».

On constate d'après le tableau que les projets les plus demandés sont les projets d'industries avec une évolution de 27,78 % et un montant important de 62 millions de DA. En comparant les données de l'année 2018 avec celles de 2019 on constate que ce secteur crée l'emploi plus que les autres secteurs (66,92) %. Cette évolution s'explique principalement par l'effort de l'Etat qui a encouragé ce secteur en terme financier et administratif.

Ainsi, les prêts octroyés par les PME par secteur d'activité se présentent comme suit :

**Figure N 3 : le nombre de prêts octroyé par secteur d'activité**



Source : bulletins statistiques des PME N°35 en S1 (2019, P.28) du ministère d'industrie et mines.

On remarque que le nombre de prêts le plus grand est celui des TPI « très petit industrie » avec un nombre important 350 484 prêts, ensuite le service qui s'élève à 178 426 puis l'artisanat, et l'agriculture et enfin un nombre très faible pour le commerce 4011 et la pêche de 844 prêts seulement.

### **2.3.les perspectives de développement des PME algériennes**

D'après Si lekhal.K ,P. (45-46), la PME cesse souvent de se développer à cause du gaspillage d'argent et d'énergie et cela se reflète sur son bilan et ses résultats et aussi pour le manque de coordination entre les organismes qui ne répondent pas aux besoins des PME. Ainsi, pour avoir des résultats satisfaisants, les PME devraient appliquer une politique de développement efficace à MLT, bien organisée et définie. Des centres nationaux doivent être mis en place pour faciliter le lancement des PME afin d'augmenter le nombre d'unités économiques et industrielles (jusqu'à 1 million et demi de PME) pour contribuer à la croissance économique nationale.

Ces centres auront aussi pour rôle le contrôle et le suivie des entreprises dès leur création, cela permettra de diminuer les obstacles et les handicaps qui empêchent l'évolution des PME.

Le développement du système bancaire est indispensable pour répondre directement aux exigences des PME et de décentraliser la décision de financement. Il a été proposé aussi de

créer une banque spécialisée pour le financement des PME, comme d'OSEO en France, pour renforcer la capacité de financement et le suivi des entreprises et il a proposé aussi d'encourager le financement par microcrédit ou crédit-risque surtout pour les entreprises qui ont peu de moyens.

Boughaba. A (2015, P.290 et 292)) quant à lui propose de créer des sociétés de crédit-bail étatiques afin de minimiser les coûts de locations pour les PME qui souhaite le faire et de prolonger le délai de différé à 1 an pour les intérêts et 3 ans pour le crédit.

Il propose aussi de lutter contre la corruption et la bureaucratie et d'assurer des formations aux dirigeants des PME et les inciter à utiliser les lignes de crédit ouvert.

Ainsi, les collectivités locales devraient aider la PME algérienne à travers la diminution des taux fiscaux et financiers pour le développement aux niveaux national et international et surtout en innovation et compétitivité ainsi la création d'un système pour diffuser et rechercher les informations sur le territoire national. (SI Lekhal.K,2003, P. 46)

Dans cette optique, plusieurs organismes ont été développés par l'Etat algérien pour aider pour le développement des PME Algériennes. Nous présentons dans ce qui suit les organismes qui orientent et financent des PME, à savoir : ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM

**-L'agence nationale de développement des investissements ANDI :** c'est un établissement public qui a une autonomie financière qui fait l'accompagnement et le conseil des investisseurs résidents en Algérie et non-résidents dans leurs projets et facilite la création et assure la promotion et le suivi de ces projets d'investissements. (SI Lekhal.K,2003, P.44)

Dans le bulletin N° 35 (2019, P.17), il a été mentionné qu'en S1 2019 (48 784 emplois créés pour 1765 projets) une évolution de 14,84 % en comparant en S1 2018 dans tous les secteurs.

**-L'agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ :** cette organisation a été créée en 1996 pour absorber le taux de chômage et de soutenir les jeunes promoteurs, cette agence finance les jeunes de 19 à 40 ans pour leur projet professionnel. (SI Lekhal.K,2003, P.44)

C'est un financement pour les micro-entreprises qui a permis de créer 910 297 emplois pour 381 427 projets financés. (Bulletin N° 35 ,2019, P.24)

**-Caisse nationale d'allocation chômage CNAC :** c'est une caisse qui finance les chômeurs de 30-50 ans pour un montant jusqu'à 10 millions de DA. Cette caisse est partenaire avec les

banques pour un fonds de garantie jusqu'à 70 % du crédit donné et qui forme les dirigeants et bénéficie d'une réduction des droits fiscaux et douaniers. (SI Lekhal.K,2003, P.44)

Avec 4780 emplois créés pour 7385 dossiers déposés et 1970 projets financés. (Bulletin N°35 ,2019, P.26).

**-L'agence nationale de gestion du microcrédit ANGEM :** les microcrédits inférieurs à 30 000 DA sont financés par cette agence et pour les microcrédits supérieurs à 30 000 DA sont financés par les banques étatiques qui sont conventionnées avec l'agence. (SI Lekhal.K,2003, P.44-45)

Elle a financé 804 254 dossiers d'acquisition matière première qui ont créé 1 188 651 emplois et elle a participé dans un financement triangulaire avec la banque et le promoteur de 84 894 dossiers financés pour 128 544 emplois. (Bulletin N°35 ,2019, P.27)

En plus de ces instruments qui financent et assurent le développement et la création des PME, il existe d'autres structures telles que : (SI Lekhal.K,2003, P.45)

**-Le fonds de garantie des crédits aux PME :** il accorde des garanties de 80 % du crédit aux banques pour un projet de 5-50 millions de DA.

**-L'agence nationale de développement de la PME :** elle applique un programme national de mise à niveau PME et fait de l'expertise et suit le développement des PME dès la création et fait des études financières et économiques.

**-La caisse de garantie des crédits à l'investissement des PME :** il s'agit d'un instrument permettant de couvrir les risques des investissements et des risques d'insolvabilité par les banques.

Cependant, la coordination entre ses différentes structures et le partage d'informations dans tous les domaines est nécessaire afin d'assurer le contrôle et le suivi des PME pour avoir des résultats fiables tout en évitant la corruption et le gaspillage d'énergie, d'argent et de temps.

D'après la CNAS et la CASNOS, en S1 (2019, P14) :

31 194 PME ont été créées et 8 195 d'autres ont été radiées et 30 099 en croissance et 7100 ont réactivé leurs entreprises.

Le taux de mortalité est un peu élevé, soit 8195 des entreprises a cessé de travailler car n'a pas pu s'adapter à son environnement en plus des obstacles rencontrés, par conséquent, les PME ne réalisent pas un chiffre d'affaires important.

Le nombre des PME qui sont en croissance est de 7100 par rapport aux PME créées donc on constate que ces dernières sont importantes mais à cause des contraintes fréquentées, ces entreprises cessent de travailler et quittent le marché (elles ne sont plus puissantes) et ne peuvent pas satisfaire les besoins de leurs clients.

Nous allons présenter dans ce qui suit les principales contraintes auxquelles les PME sont confrontées.

## **2.4. Les contraintes de développement des PME**

Les PME algériennes font face à de multiples contraintes qui freinent le développement et perturbent la stabilité des PME. (Si lekhal. K,2003, P.29), nous pouvons citer :

- Le problème de financement est le premier obstacle rencontré par les entreprises car elles sont limitées par les ressources.
- Tous se dirigent vers l'informel.
- La difficulté d'accès aux crédits pour certain PME et le coût de ce dernier qui est un peu lourde pour l'entreprise et le taux d'impôts exigés par les bailleurs de fonds.
- Les délais du crédit sont parfois un peu courts ce qui empêche son développement car les crédits sont des charges.
- La corruption diminue son rendement.
- L'administration fiscale oblige les entreprises pour payer les impôts, la TVA
- L'accès au foncier et aux *devises* est un peu difficile
- Les douanes / réglementations.
- L'enregistrement de l'entreprise.
- Le manque de la main-d'œuvre qualifiante.
- La législation du travail et L'accès à l'énergie.

Les contraintes les plus fréquentes sont celles liées à l'informel, au marché du travail, au foncier industriel, à l'administration et la justice, les contraintes d'informations et les contraintes financières.

#### **2.4.1. Les contraintes des activités informelles (l'économie parallèle) :**

2/3 des TPE se dirigent vers l'informel. On peut dire que la PME algérienne dans son environnement socioéconomique est informelle car la plupart des entreprises ne déclarent pas leurs ressources technique et financière, humaine....

Ainsi ne payent pas ses impôts et ne facturent pas ou elles font la surfacturation car elles ne sont pas déclarées aux impôts qu'elles existent.

Tout cela est expliqué par la complexité et la difficulté des procédures administratives concernant le lancement et le développement des entreprises et ainsi ces derniers se dirigent vers le marché noir. (SI LEKHAL.K,2003, P.40-41)

#### **2.4.2.les contraintes financières d'après Si lekhal. K, (2003, P.41)**

C'est le premier obstacle pour la PME qui l'empêche d'investir ou de se développer surtout les PME qui n'ont pas de garanties suffisantes pour avoir un crédit.

Les banques sont inadéquates pour le besoin de financement, de plus, le traitement du dossier de crédit ainsi les opérations sont longues et les garanties difficiles à assurer pour certains PME.

Les bailleurs de fonds tels que les banques ne prennent pas les risques de financement ainsi que le système fiscal qui n'encourage pas les entreprises à investir.

Les PME doivent, de ce fait, trouver d'autres sources ou moyens de financement à part le financement informel et l'autofinancement qui assure la durabilité de l'entreprise et qui ne soit pas une contrainte pour elle en cas de retard de remboursement « financement formel durable ».

#### **2.4.3. Contraintes liées au marché de travail :**

D'après Si lekhal. K, (2003, P.42), il s'agit des contraintes dans la gestion des ressources humaines et le faible nombre des experts dans tous les domaines surtout le domaine du management en plus du manque de formations. C'est pourquoi les universitaires trouvent des obstacles pour concrétiser leurs projets et de rentrer dans le milieu professionnel car les formations demandées par l'entreprise et le programme étudié sont souvent différentes et parfois la qualité d'enseignement ne correspond pas aux attentes du marché du travail.

#### **2.4.4. Contraintes liées au foncier industriel :**

Le manque de transparence dans le traitement des dossiers est la raison pour laquelle la promotion des investissements des PME a vu un recul.

Autrement dit, le foncier est difficile à obtenir en matière de prix, disponibilité et démarche. Il faut faire des efforts pour éviter l'ambiguïté des statuts juridiques des assiettes financières. (Si lekhal. K,2003, P.42).

#### **2.4.5. Contraintes administratives et judiciaire :**

Ce sont des contraintes qui empêchent les projets d'investissements à se réaliser. La non-coordination entre les structures et la non-transparence ainsi que la longueur des procédures administratives, même si ces investissements sont financés par l'ANDI et ANSEJ.

Les contraintes judiciaires sont les règles et procédures difficiles à réaliser. La bureaucratie et la corruption se sont propagées dans les administrations publiques/privées. (Si lekhal.K ,2003, P.42-43).

#### **2.4.6. Contraintes d'informations :**

Ce sont les obstacles rencontrés par les dirigeants des PME car les informations ne sont pas fiables et actualisées à cause du manque de base de données statistiques et de système d'information national (pas toutes les entreprises disposent d'internet).

Ce manque empêche les PME de saisir les bonnes opportunités d'investissements et de bien connaître leurs concurrents. (Si lekhal.K ,2003, P.43).

## **Conclusion :**

La PME est l'entité économique la plus facile à créer qui contribue dans le développement économique et social malgré sa taille. Elle crée des emplois et réduit le taux de chômage.

C'est pour cela cette dernière a été encouragée par l'Etat Algérien qui a développé des programmes et des organismes pour l'orienter et l'aider dans le lancement lors de sa création et surtout à sa croissance pour assurer sa durabilité et son développement.

Vu toutes ces faiblesses et la fragilité à laquelle est exposée la PME Algérienne, l'un des obstacles rencontrés par les PME est le problème de financement qui est devenue une exigence pas un choix car l'accès au financement constitue un problème pour les entreprises par raison que ces dernières doivent avoir des garanties suffisantes et une capacité de rembourser le crédit bancaire.

C'est pour cela que nous avons estimé nécessaire de traiter dans le prochain chapitre l'évaluation des projets d'investissements et le financement de ces entreprises pour satisfaire les besoins des PME.

## **Chapitre 2 : l'évaluation et le financement des projets d'investissement**

## **Section 1 : les méthodes d'évaluation des projets d'investissements**

Les projets d'investissement sont évalués par des méthodes et des outils afin de choisir les meilleurs projets les plus rentables et bénéfiques, après l'évaluation de ces derniers, nous choisirons le mode de financement de cet investissement pour assurer son déroulement.

### **1.1. Définition d'un projet d'investissement :**

(Boughaba.A, 2015, p. 9) a défini les projets d'investissements selon 3 volets :

1-Le volet comptable : le plus restrictif « *l'investissement est constitué de tout bien meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise, destiné à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise* ».

2- Le volet économique : « *tout sacrifice des ressources fait aujourd'hui dans l'espoir d'obtenir dans le futur, des résultats certes étalés dans le temps, mais d'un montant total supérieur à la dépense initiale* ».

3- Le volet financier : c'est le moins restrictif, « *c'est un ensemble de dépenses générant sur une longue période des revenus (ou économies) tels que les remboursements de la dépense initiale sont assurés* ».

(Gardes.N, 2006, p. 2) Quant à lui, voit que le projet d'investissement consiste à « *Mette en œuvre aujourd'hui des moyens financiers pour à travers des activités de production et de vente générer des ressources financières sur plusieurs périodes ultérieurs* ».

Nous constatons que les projets d'investissement sont des dépenses corporelles et incorporelles, c'est-à-dire des immobilisations des capitaux pour les entreprises y compris les PME. L'entreprise sacrifie une somme d'argent au présent pour investir dans des projets durables et rentables afin de réaliser des profits futurs supérieurs aux montants investis pour couvrir ses dépenses et assurer sa rentabilité et sa pérennité.

On entend par projet d'investissement tout projet qui réalise des flux de trésorerie positive qui dépasse le montant investi, comme le lancement des nouveaux produits innovants ou l'acquisition des biens pour améliorer le rendement.

## **1.2.la classification des projets d'investissements et leurs importances**

### **1.2.1. La classification des projets :**

(Boughaba.A, 2015, pp. 9-11) Classe les projets d'investissement comme suit :

#### **Selon leurs objets :**

- Les investissements de remplacement, tels que le remplacement des équipements.
- Les investissements de modernisation et de productivité, dont l'objectif est la diminution des couts.
- Les investissements d'innovation, tels que le développement de nouveaux produits ou l'investissement dans la recherche et développement.
- Les investissements d'expansion conglomérale ou concentrique dont l'objectif est l'augmentation de la production.
- Les investissements stratégiques, tels que l'intégration verticale ou horizontale permettant d'assurer la pérennité de l'entreprise.
- Les investissements d'intérêt public permettant d'augmenter la satisfaction des ménages.

**Selon la chronologie des flux financiers qu'ils entraînent :** C'est-à-dire les flux de trésorerie liée aux dépenses et aux recettes de l'investissement.

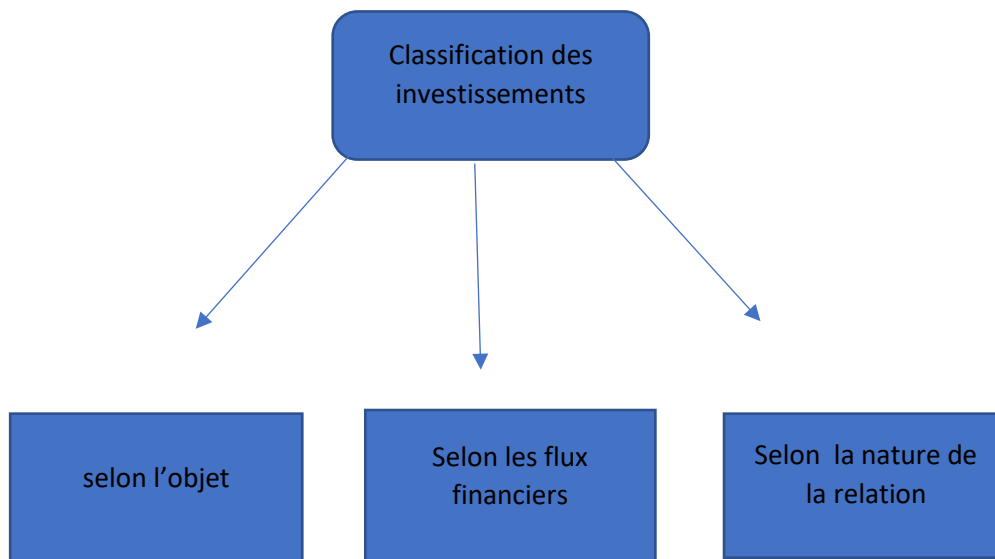
- Point input-Point output : les recettes sont supérieures aux dépenses
- Point input-continuous output : les dépenses sont supérieures aux recettes
- Continuous input-Point output : les dépenses et les recettes sont presque égaux
- Continuous input-continuous output : les recettes sont légèrement supérieures aux dépenses.

#### **Selon la nature de leurs relations au sein d'un programme :**

- Les projets indépendants : l'entreprise a la possibilité de choisir deux biens.
- Les projets exclusifs : l'entreprise n'a pas le droit de prendre deux biens, le choix de l'un excluent le choix de l'autre.
- Les projets contingents : le choix de l'un nécessitent le choix de l'autre.

La figure, ci-dessous, nous permet de synthétiser cette typologie d'investissement.

Figure N°4 : présente la classification des investissements



La source : par nous-même d'après les informations précédentes

Cependant, (Simon.F-X & Drevetton.B, 2018, pp. 66-67) a classé les projets d'investissement selon :

- Leur enjeu : stratégique ou tactique
- Leur nature : industrielle, commerciale ou financière
- Leur objectif : renouvellement, productivité, capacité, expansion, stratégique, innovation, ou obligatoire (réglementation sociale, sociétale ou environnementale, sécurité...).
- Leur montant : supérieur ou inférieur à une somme précise.
- Leur statut : budgété ou non budgété.
- Selon les exigences que l'entreprise doit respecter en matière de procédure
- Selon les critères de sélection des investissements :
  - les investissements les moins risqués comme le renouvellement / productivité en respectant : coût, la qualité, rentabilité
  - les investissements risqués : expansion /diversification, rentable et un peu risqué.

D'après la classification des deux auteurs, on peut dire que les projets d'investissements sont de natures différentes mais qui ont les mêmes critères à respecter tels que la rentabilité et la qualité en minimisant les couts. Leur classification nous permet de bien comprendre la

typologie de ces projets d'investissements pour faciliter leurs évaluations et leurs financements car les projets d'investissements sont complexes et nécessitent un classement clair et précis pour assurer leur efficacité.

### **1.2.2. L'importance des projets d'investissements :**

Bien que la décision d'investissement soit complexe et risquée, les projets d'investissements sont très importants car ils sont considérés comme un moteur de croissance et de pérennité de l'entreprise.

Les investissements sont à moyen et long terme et ils absorbent des ressources considérables pour réaliser des profits. Ils permettent de préserver l'image de marque de l'entreprise et la stabilité de leur environnement financier et économique. (Boughaba.A,2015, P.15)

Les projets d'investissement sont importants pour les PME et par conséquent pour l'économie du pays, car lorsque les PME choisissent les meilleurs projets rentables, cela permet, d'une part, de garantir leur pérennité, d'autre part, d'absorber le chômage.

### **1.3. Les méthodes d'évaluation des projets d'investissements :**

Le projet d'investissement passe par deux évaluations, la première est économique et la deuxième est financière. Faut-il préciser que ces deux évaluations s'effectuent une fois l'étude technique réalisée pour tracer le business plan. Cela permet de bien connaître le projet/ produit, son environnement, l'offre et la demande.

#### **1.3.1. Définition de l'évaluation économique :**

*« L'évaluation économique d'un projet d'investissement consiste à étudier son impact sur l'environnement et la collectivité locale. Si l'analyse de la rentabilité financière est primordiale pour les projets d'investissements privés, ce n'est pas toujours le cas pour les projets d'investissements publics dont leur évaluation vise à aider, à préparer et à sélectionner les projets apportant la plus grande contribution au développement économique ».* (BRIDIER.M, MICHAÏLOF.S,1995, p. 81).

L'évaluation économique est importante avant de prendre la décision définitive pour investir ou non, cette évaluation ajoute la notion de la collectivité sur la macro-économie car les

projets vont être choisis par leur valeur ajoutée et leurs contributions dans le développement de l'économie nationale c'est-à-dire les projets les plus avantageux.

Par ailleurs, Wolff. H-P (1996, p.45) voit que « *l'analyse économique traditionnelle des projets prends la mesure de la contribution d'un projet au bien-être global. L'échelle est en premier lieu la contribution du projet au PNB ou PIB* ».

L'analyse économique est appelée aussi l'analyse sociale car elle prend en considération tous les effets du projet sur l'environnement sociale, économique....

Mais aussi elle valorise le projet par sa participation dans le calcul du PIB du pays.

L'objectif de cette méthode d'après Wolff est « *la détermination de la contribution du projet au revenu national* ». Autrement dit, la valeur ajoutée du projet pour la croissance de l'économie.

L'évaluation économique se fait par deux méthodes : la méthode des prix de référence et la méthode des effets.

### **1-La méthode des prix de référence :**

D'après Boughaba. A (2015, p.82), cette méthode consiste à compter les bénéfices dégagés du projet. Les couts du projet doivent être inférieures aux avantages de ce dernier pour que les résultats soient positifs (recettes).

Cette méthode incite à évaluer les projets afin de connaitre la dépendance entre la création des revenus et sa répartition.

La méthode des prix de références montre les contraintes et les obstacles qui ont un impact sur le projet lui-même.

Ainsi, selon Courtot. A et al (2019, p.40), « *ces prix de référence prennent en compte les impacts économiques du projet sur la société* ».

Autrement dit, il s'agit de faire une comparaison entre les prix du marché et les prix de références pour une bonne évaluation économique des projets.

### **2-La méthode des effets :**

Cette méthode permet de « *simuler concrètement l'insertion du projet envisagé dans l'économie nationale, en essayant de déterminer les différentes perturbations ou effets apportés par cette insertion à l'économie* ». (Boughaba, A,2015, p.81)

C'est-à-dire, il s'agit, selon cette méthode, de chercher l'impact du projet sur son environnement et ses parties prenantes (PP).

Dans cette optique, Courtot. A et al (2019) ont parlé notamment de l'impact économique direct et indirect du projet sur l'environnement.

### **1.3.2. Définition de l'évaluation financière :**

Selon Houdayer. R, (2006, p.31-32) « *L'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelles conditions, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études techniques et commerciales déjà réalisées. Elle consiste à valoriser les flux résultant des études précédentes pour déterminer la rentabilité et le financement du projet* ».

Pour cela, l'entreprise identifie des scénarios résultant d'une analyse avant le financement, c'est-à-dire les critères de sélection des projets, pour choisir les meilleurs afin de dégager plus de bénéfice.

L'évaluation financière est une étape importante car dans cette étape, l'entreprise choisit les projets d'investissements les plus rentables c'est-à-dire ceux qui sont viables à la réalisation, qui ont une forte valeur ajoutée, mais aussi elle élabore des échéanciers des flux de trésorerie pour connaître les dépenses et les recettes dégagés.

Mais selon Cabane. P, (2008, p.240) « *L'étude financière permet de comparer les montants initiaux de l'investissement avec les revenus prévisionnels futurs : normalement, l'investissement n'est décidé que si les revenus escomptés sont supérieurs aux dépenses à engager. Cette étude de rentabilité intègre le financement de l'investissement* ».

Cette étude assure les bénéfices pour l'investissement car elle compare le  $i_0$  l'investissement initial avec les recettes dégagées de cet investissement et les dépenses doit être inférieurs aux recettes pour dire que le projet est rentable. (VAN supérieure à 0).

### **1. Les critères de choix et de sélections des projets d'investissement :**

Avant de prendre la décision d'investir dans un projet, il est nécessaire de prendre en considération certains critères pour faire la bonne décision et pour investir dans des projets rentables qui assurent les bénéfices pour les PME.

(Simon.F-X & Drevetton.B, 2018) Et (Barneto.P & Gregorio.G, 2009) ont eu la même vision et ont présenté et montré les mêmes critères de choix et d'évaluation d'un investissement. Ces critères sont :

- La valeur actuelle nette « VAN »
- Le taux de rentabilité interne « TRI »
- l'indice de profitabilité « IP » (return on investment)
- le délais de récupération du capital « DRC » ou pay-back

D'après (simon.F-X & Drevetton.B, 2018, p. 70) l'évaluation des investissements se fait en contrôlant la valeur actuelle nette, le taux de rentabilité interne, l'indice de profitabilité et enfin le délai de récupération du capital.

Aussi, selon (Barneto.P & Gregorio.G, 2009, pp. 316-317) ces critères doivent être calculés afin d'accepter et de choisir les projets les plus rentables et bénéfiques.

Ces auteurs n'ont pas pris en considération le taux d'actualisation, aussi ils n'ont pas divisé les critères selon les risques rencontrés, car ces critères sont utilisés dans un avenir certain et non risqué.

Par ailleurs, (Cabane.P, 2008, p. 247) a montré que les critères de sélection et de choix des projets d'investissement sont fondés sur le taux d'actualisation qui permet de « *déterminer la valeur actuelle de montants encaissés dans le futur* ». Cet indicateur nous permet de comparer et connaître les montants des périodes demandées. Pour calculer l'actualisation, nous utilisons la formule suivante :

$$V_a = F_1 / (1 + i) + F_2 / (1 + i)^2 + F_3 / (1 + i)^3 + \dots + F_n / (1 + i)^n$$

(**V<sub>a</sub>** = valeur actuelle ; **F<sub>1</sub>** = flux de l'année 1 ; **i** = taux d'actualisation)

Ce taux est important lors de l'octroi d'un crédit, les banques exigent que ce taux soit élevé si les dettes de l'entreprise sont importantes ce qui diminue le cout du capital. (Recroix.P,2019, P.267)

D'après cet auteur, le taux d'actualisation est considéré comme un cout moyen pondéré du capital CMPC autrement disait le coût du capital si le financement ne modifie pas la structure de la PME (Recroix.P,2019, P.266)

L'investissement prend la source de financement dont le coût moyen pondéré du capital (CMPC) est minimale et cela prouve que cette entreprise a une bonne politique de financement. Ce dernier est calculé comme suit :

$$CMPC = \frac{RC * CP}{(CP+DF)} + \frac{(RD * (1 - \text{taux D'IS}) * DF)}{(CP+DF)}$$

Les deux politiques d'investissement et de financement sont influencées par l'égalité entre les taux d'actualisation et CMPC. (Recroix.P, 2019, P.353)

Pour expliquer ces critères d'évaluations et de sélections, (Cabane.P, 2008, pp. 248-256) et (Barneto.P & Gregorio.G, 2009)) ont défini le **décal de récupération (DR)** comme « *le temps nécessaire pour récupérer le capital initial investi* »

Tableau N 7 : les différents critères financiers

Critère	Définition	Critère de décision
<b>Valeur actuelle nette (VAN)</b>	<p>La VAN est la différence entre les flux financiers actualisés sur la durée de vie du projet et les capitaux investis soit :</p> $VAN = -I_0 + \sum_{t=1}^n \frac{FF_t}{(1+i)^t} = \sum_{t=0}^n \frac{FF_t}{(1+i)^t}$ <p>Les flux attendus sur la période considérée sont constants, on a :</p> $VAN = -I_0 + \frac{FF_1}{i} \left( 1 - (1+i)^{-n} \right)$	<p><b>Projet simple :</b> Un projet n'est acceptable que si sa VAN est strictement positive. Ce projet est d'autant plus intéressant que sa VAN est élevée.</p> <p><b>Projets mutuellement exclusifs :</b> Entre plusieurs projets, on retient celui qui possède la plus forte VAN à condition qu'elle soit strictement positive</p>
	<p>La VAN est une fonction décroissante du taux d'actualisation</p>	<p><b>Critique de la VAN :</b> La VAN mesure l'avantage absolu susceptible d'être retiré d'un projet d'investissement. Elle dépend donc de l'importance du capital investi dans le projet. Ainsi, elle ne permet pas de comparer des projets avec des montants de capitaux investis très différents</p>

<p><b>L'indice de profitabilité (IP) ou profitability index (PI)</b></p>	<p>Il mesure l'avantage relatif, c'est-à-dire pour 1 euro de capital investi, soit :</p> $IP = \frac{\sum_{t=1}^n FF_t (1+i)^{-t}}{I_0}$	<p><b>Critère de décision – Projet simple :</b></p> <p>Pour qu'un projet soit acceptable, il faut que son IP soit supérieur à 1.</p> <p><b>Projets mutuellement exclusifs :</b></p> <p>Lorsque plusieurs projets d'investissements sont possibles, on retient celui qui possède l'indice le plus fort, à condition toutefois qu'il soit supérieur à 1</p>
<p><b>Le délai de récupération du capital investi (DR) ou Pay Back Period</b></p>	<p>C'est le temps nécessaire au recouvrement de la mise de fonds initiale (capital investi) à partir des flux de trésorerie cumulés et actualisés</p>	<p><b>Critère de décision- Projet simple :</b></p> <p>On choisit les projets ayant un délai de récupération inférieur à un seuil subjectif préalablement fixé par le management en fonction de ses contraintes, notamment de financement.</p> <p><b>Projets mutuellement exclusifs :</b></p> <p>On choisit le projet ayant le délai de récupération le plus court.</p>
<p><b>Le taux interne de rentabilité (TIR) ou Internal Rate of Return (IRR)</b></p>	<p>Le TIR est le taux <math>i</math> pour lequel il y'a équivalence entre le capital investi et les flux financiers générés par ce projet soit :</p> $I_0 = \sum_{t=1}^n FF_t (1+i)^{-t}$	<p>Comme <math>VAN = -I_0 + \sum_{t=1}^n FF_t (1+i)^{-t}</math>, on a donc que le TIR est le taux pour lequel la VAN est nulle.</p> <p><b>Critère de décision – Projet simple</b> Tout projet dont le TIR est inférieur au taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise sera rejeté. Ce taux est appelé « taux de rejet ».</p> <p><b>Projets mutuellement exclusifs</b> Entre plusieurs projets acceptables, le projet</p>

		<p>possédant le TIR le plus élevé sera retenu.</p> <p><b>Si le TIR est égal au taux de rentabilité minimum</b>, le projet est neutre à l'égard de la rentabilité globale de l'entreprise.</p> <p>En revanche, <b>si le TIR est inférieur</b>, la réalisation du projet entraînera la chute de la rentabilité globale de l'entreprise.</p>
--	--	---

La source : (Barneto. P, Gregorio. G, (2009), P.316-317 « DSCG 2 finance : manuel et applications, 2 -ème édition, paris, Dunod.

Afin de mesurer l'accroissement de richesse par un critère non financier comptable « taux de rentabilité économique » non fondée au taux d'actualisation donc l'étude a un pourcentage d'erreurs

### 1.1. Les avantages et inconvénients de ses critères :

Nous allons résumer leurs avantages et inconvénients avec actualisation dans le tableau suivant :

Tableau N 8 : les avantages et les inconvénients des critères (avec actualisation)

Les critères	Les avantages	Les inconvénients
<b>VAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-critère fondamental du capital économique.</li> <li>-convient aussi bien aux dirigeants de l'entreprise qu'aux investisseurs financiers cherchant les placements les plus intéressants.</li> <li>-assure une parfaite cohérence de vue entre les actionnaires et les dirigeants.</li> <li>-outils d'aide à la décision d'investir</li> <li>-nous aide à connaître le projet rentable et non rentable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-dépend du taux d'actualisation dont la détermination n'est pas toujours consensuelle.</li> <li>-en cas de restriction en capital, la VAN n'est pas un critère de comparaison adapté pour les investissements de montants initiaux très différents et même les projets qui ont la durée de vie différente.</li> <li>-exige à avoir un taux d'actualisation</li> </ul>
<b>TRI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-reflète uniquement les caractéristiques du projet</li> <li>-outils d'aide à la décision d'investir</li> <li>-nous faire connaître le taux d'intérêt dont l'entreprise finance son projet par un endettement (crédit)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-suppose que les flux générés par le projet sont réinvestis à un taux égal au TRI (hypothèse irréaliste lorsque le TRI est très différent des taux d'intérêt du marché)</li> <li>-a une signification économique uniquement lorsque la VAN est une fonction décroissante du taux d'actualisation et n'a pas de signification financière.</li> <li>-difficile à calculer</li> <li>-nous pouvons trouver des résultats différents à celle de la VAN.</li> </ul>
<b>IP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-convient lorsqu'il y a un rationnement en capital.</li> <li>-connaître la rentabilité d'une unité monétaire investie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-conduit parfois à écarter de très bons projets, gourmands en capital, qui auraient été retenus avec le critère de la VAN. (Il est capitalistique)</li> </ul>
<b>DRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-simple à utiliser</li> <li>-garanti le décideur contre le risque</li> <li>-connaître le temps pour que le projet soit rentable</li> <li>-outils d'aide à la décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-élimine les projets lourds en investissement mais faisant des bénéfices importants à long terme.</li> <li>-défavorise les projets de long durée</li> </ul>

La source : réalisé par nos propres soins d'après :

-Hamrani. G (2019, P.31-32) « étude de faisabilité et critères d'évaluation financière des projets d'investissements » mémoire master à l'école nationale supérieure de management.

-Traverdet-Popiolek. N ,2006, P.175-176 et181-182 et 191-192) « guide du choix d'investissement : préparer le choix sélectionner l'investissement financer le projet » Edition : d'organisation.

Legros. G (2010,137) a aussi présenté les mêmes critères de choix d'un projet d'investissement en rajoutant un autre critère de choix qui est le flux monétaire annuel équivalent (FMAE). Ce dernier est « un *critère proche de la valeur actuelle nette. On estime la valeur du flux monétaire annuel auquel l'ensemble des entrées et des sorties de fonds du projet est équivalent* ». Le projet est accepté si  $FMAE > 0$ .

On peut le calculer à partir de la VAN

$$VAN = FMAE \times \frac{1 - (1+i)^{-n}}{i} \quad \text{ou} \quad FMAE = VAN \times \frac{i}{1 - (1+i)^{-n}}$$

La VAN et FMAE se rapprochent, la VAN est calculée à une durée donnée par contre le FMAE est calculé annuellement.

**Les critères de sélections des projets d'investissement non financiers :** D'après (Recroix. P ,2019, P.195)

- la taille du projet, nous devons savoir sa nature
- son risque encouru, nous devons minimiser les risques qu'il procure.
- la durée du projet dont le DR doit être petite
- les décisions de l'entreprise doivent être liées aux objectifs.

Il existe d'autres critères de choix de projets d'investissement dans un avenir incertain appliques dans la théorie des jeux et qui sont présents dans le tableau suivant :

**Tableau N 9 : les critères de choix d'investissement dans un avenir indéterminé**

Critère de choix	Ce critère Consiste à :	
Critère de Maximin (critère de Wald)	C'est un critère de prudence qui tente de minimiser les pertes éventuelles.	On sélectionne la stratégie pour laquelle le résultat minimum est le plus élevé.
Critère de Maximax	On choisit les stratégies les plus audacieuses.	On sélectionne les gains les plus élevés de chacune des stratégies. On choisit le résultat maximum le plus élevé.
Critère de Minimax	On sélectionne le projet qui procure le plus petit des résultats les plus élevés.	
Critère de Laplace	La meilleure décision est celle pour laquelle la moyenne arithmétique des résultats prévisionnels est la plus élevée (toutes les situations étant équiprobables ou pouvant être affectées d'une probabilité chacune).	
Critère de Savage	On recherche la prudence : on choisit la décision où le regret maximum est le plus faible.	On calcule pour chaque cas le « regret » correspondant à la différence entre le cas le plus favorable et le cas étudié (matrice des regrets)

Source : (Barneto.P & Gregorio.G, DSCG 2 finance : manuel et applications, 2009, p. 329) 2<sup>e</sup> édition Dunod.

Par ailleurs, ST-PIERRE et BEAUDOIN (2003) ont expliqué la prise de décision par un schéma qui explique le processus de décision permettant de rejeter ou accepter le projet sélectionné.



## **2- Une relation de concurrence :**

D'après Houdayer. R (2016, p.34), les deux méthodes financières et économiques sont en concurrence pour les projets d'investissements, la qualité du projet joue un rôle important car les projets publics n'exigent pas la rentabilité élevée mais la collectivité avantageuse est toujours présente (les avantages économiques supérieurs aux avantages financiers). Par contre, pour les projets d'investissements privés, la rentabilité élevée est une exigence pour avoir un financement (les avantages financiers supérieurs aux avantages économiques).

D'après cet auteur, l'évaluation économique doit être inférieure ou égale à l'évaluation financière pour avoir des projets collectifs rentables.

### **1.4. La prise de décision :**

Après avoir choisi les meilleurs projets par les critères de choix et de sélections, la prise de décision est importante. Cette dernière doit passer par des étapes afin d'accepter ou de refuser le projet sélectionné.

Selon BOUGHABA. A (2015), la décision d'investir est complexe donc elle doit passer par un processus systémique.

L'investissement est une décision au présent qui a un impact sur le futur. On doit prendre en considération l'environnement et les points forts et faibles du projet ainsi que la taille et la complexité de ce dernier.

Cette décision passe par 3 phases :

1-dans le cadre d'une planification stratégique et l'opérationnelle :

On doit faire un plan d'investissement selon la politique : croissance, réorganisation, reconversion, liquidation. On doit savoir ce qu'on veut et peut faire et tracer les objectifs afin de les réaliser.

2-le recensement du projet et la collecte d'informations :

Le recensement se fait sur deux niveaux stratégiques et l'opérationnelle, commençant par le stratégique ensuite un test de cohérence pour avoir enfin un choix. La collecte des informations pour faire un canevas à partir de l'étude détaillée précédente.

3-déterminé la valeur des flux d'investissement : se divise en 3 groupes

-investissement initial : c'est le solde de trésorerie (les dépenses et les frais d'achat et de transport, variation du besoin de fonds de roulement (BFR)...).

-les flux périodiques d'exploitation : c'est les ventes -charges décaissées pour déterminer la valeur des cash-flows (lorsque le BFR=0).

-les flux terminaux : lorsque BFR=0 et la diminution des taxes des plus-values.

Cependant, Chrissos. J et Roland. G (2008, p.11.) pensent que la décision d'investissement est primordiale en gestion de l'entreprise car elle prend ces décisions en présent.

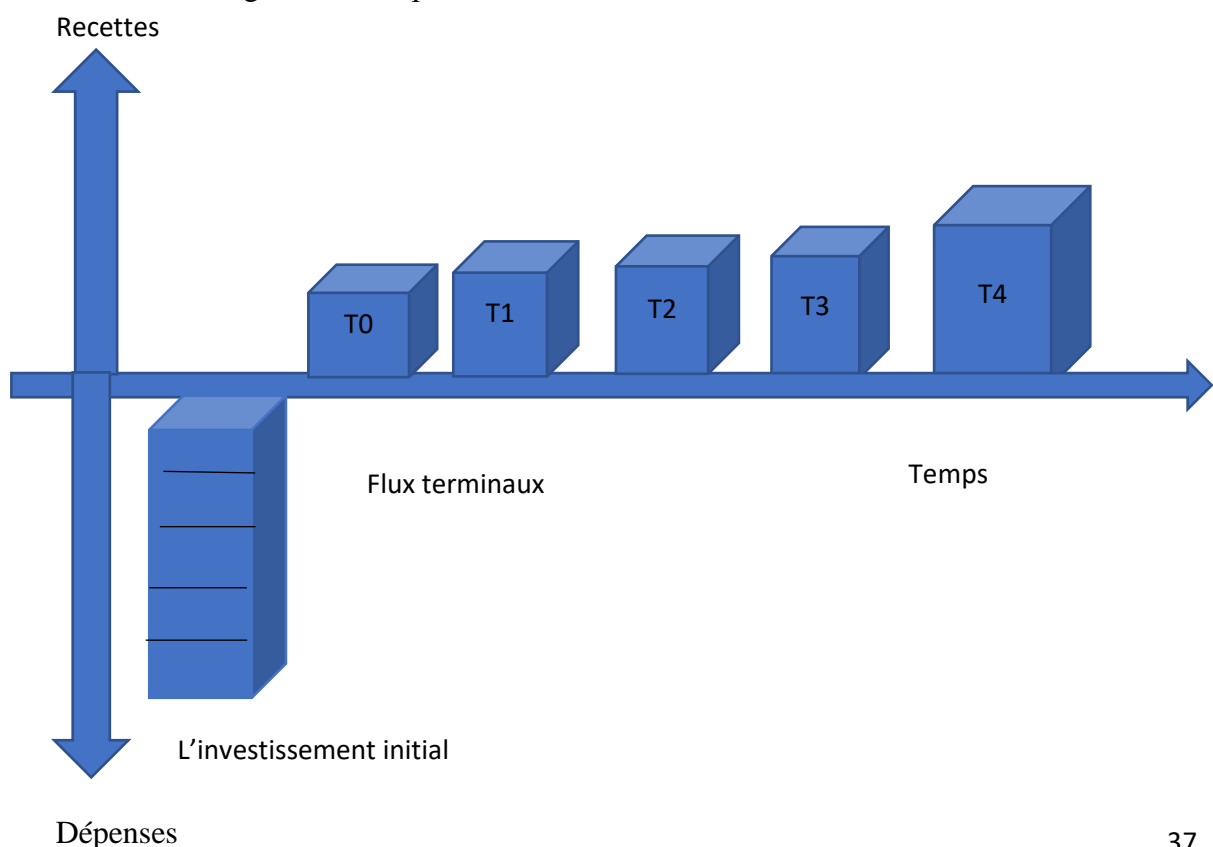
Les décisions sont très importantes pour exploiter et saisir les bons projets les plus rentables qui assurent la pérennité de l'entreprise. Ces auteurs ont divisé le processus de décision en 4 étapes :

Commençant par un programme qui regroupe les projets puis faire la sélection et ensuite préparer les dépenses de ces derniers surtout les dépenses administratives enfin faire le suivi pour assurer la réalisation des objectifs. (Chrissos. J, Gillet.R,2008, p112).

Simon. F-X, Dreveton.B (2018, p.66) et Chrissos. J, Gillet.R (2008, p.11) ont eu la même vision et pensent que les décisions aient un sacrifice des ressources qui prend en considération (risque / le temps) donc la décision est très importante pour investir et pour saisir les opportunités qui donneront plus de profits.

Le schéma ci-dessous nous montre les étapes de décision d'investissement :

La figure N 6 : le profil de survénance des flux de l'investissement



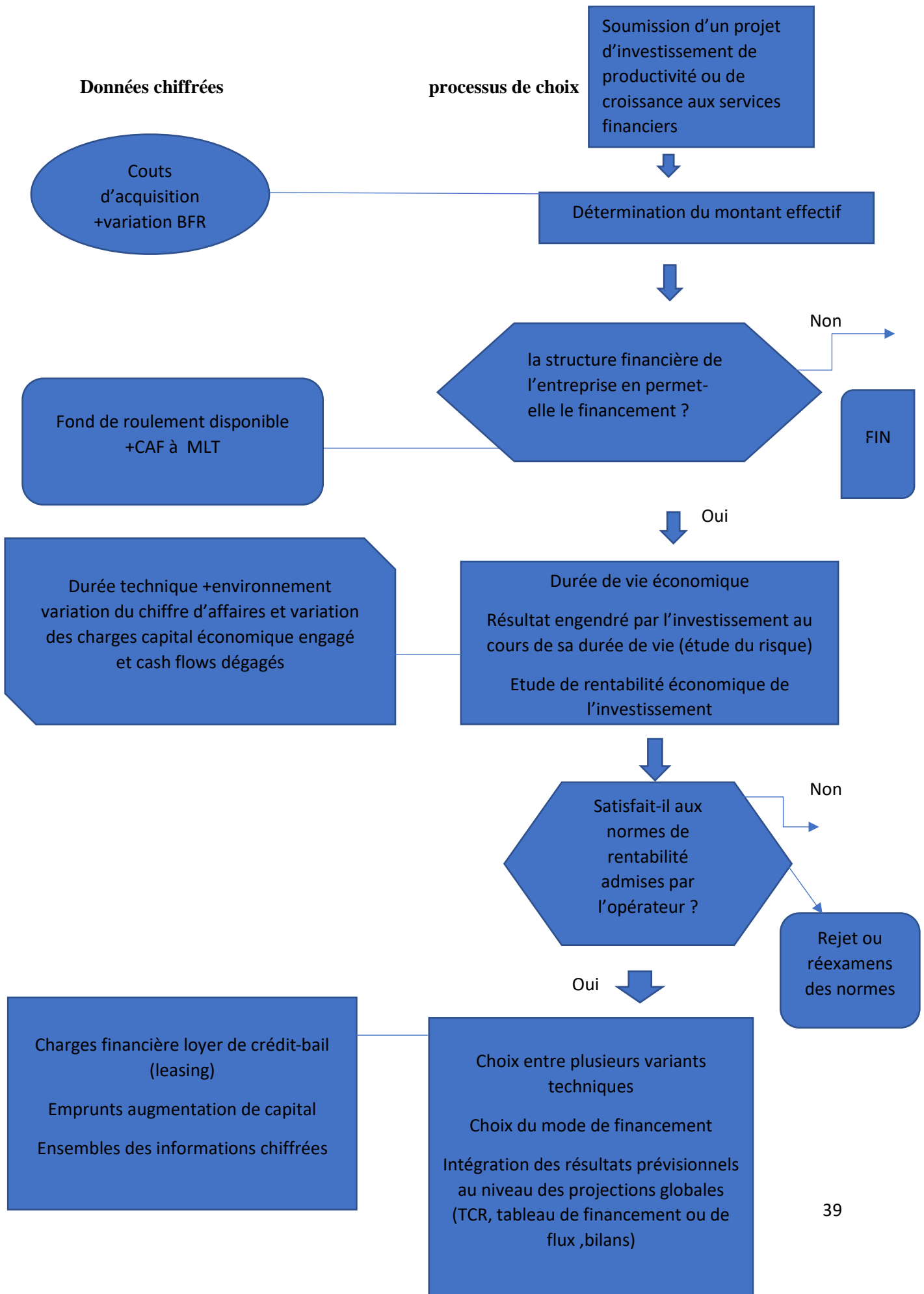
La source : Boughaba Abdellah 2015.p22 « projets d'investissement : analyse, évaluation financière et économique » 3-ème Edition BERTI.

D'après cette figure, nous pouvons dire que les investissements sont des dépenses et des frais (sorties de trésorerie) dans le présent pour avoir des recettes et des profits dans le futur.

Ces auteurs (Boughaba. A ,2015, p.22 ; Simon. F-X ; Drevet. B,2018, p. 66) ont montré que les investissements initiaux (des dépenses pour l'entreprise) vont être exploités avec le temps en générant des flux de trésorerie (recettes) et ils ont montré aussi que les trois premières années les recettes vont couvrir les dépenses de cet investissement.

Autrement dit, ces investissements seront les gains du futur et la valeur résiduelle et le BFR seront récupérés avec le temps après l'investissement bien sûr.

Schéma N 7 : montre le processus de décision d'investissement



La source : Boughaba Abdellah (2015.p22) « projets d'investissement : analyse, évaluation financière et économique » 3-ème Edition BERTI.

D'après ces auteurs, qui ont expliqué et schématisé le processus de décision, nous pouvons dire que la prise de décision est primordiale après l'évaluation des projets d'investissement des entreprises comme des PME qui procèdent de la même manière en utilisant les critères et les méthodes d'évaluation précédemment présentés comme la valeur actuelle nette et le taux de rentabilité interne et l'indice de profitabilité ainsi le délai de récupération...

En effet, les PME choisissent les projets ayant un impact positif sur leur rendement pour assurer leur pérennité et leurs bénéfices et éviter ainsi le gaspillage des ressources dans les projets non rentables et non bénéfiques.

De ce fait, pour les PME, cette décision doit être basée sur des éléments solides afin de diminuer les risques. Si le projet est accepté, le projet sera contrôlé et la PME choisit le mode de financement le plus adéquat (financement interne ou externe).

Si la PME a la capacité de financer son projet, elle n'aura pas besoin de demander un financement externe pour réaliser son projet.

### **1.5. Les risques d'investissement :**

Lorsque la décision est prise pour investir, les risques doivent être analysés afin de les maîtriser pour réaliser le projet d'investissement en toute sécurité.

D'après Métayer. Y et Hirsch. L (2007, p.72-78) le projet doit respecter les trois critères importants : qualité, cout, délai pour chaque phase du projet car ce dernier est divisé en parties pour évaluer et maîtriser les risques de chacune des étapes.

Le risque varie selon le type et la phase du projet, d'après ces auteurs, il y a une certitude de réalisation du risque c'est pour cela on le diminue à travers la méthode de probabilité et de gravité ou à travers son transfert à la compagnie d'assurance.

Les actions correctives et les solutions alternatives aident la PME à maîtriser et réduire ses couts et ses risques et ses dégâts ainsi le contrôle régulier qui assure le bon fonctionnement de l'entreprise et la bonne gestion des risques.

Boulenouar. A et al (2019, p.253) ont précisé que l'anticipation des risques est importante pour minimiser les dégâts. Chaque phase du projet doit être étudiée et analysée pour atteindre

les objectifs tracés à travers une démarche qui consiste à faire un plan des risques pour les évaluer et les suivre, car en maîtrisant les risques, les décisions seront solides et adéquates.

Barthelemy. B et Courrèges. P (2004, p.60-68) ont ajouté que la coordination entre les PME a une place importante dans la maîtrise des risques car elle permet de partager les expériences et d'indemniser les unes aux autres dans le cas où il y aura une forte relation entre les entreprises.

L'identification et l'évaluation des risques se font pour chaque étape comme suit :

- le partage d'expériences (managers et dirigeants)

- lister les risques dans un tableau

- brainstorming en utilisant les questionnaires.

- méthode de criticité et de classement pour connaître le degré du risque et le classer.

- méthode de simulation, qui consiste à chercher la probabilité et la gravité du risque afin de prendre la décision la plus adéquate.

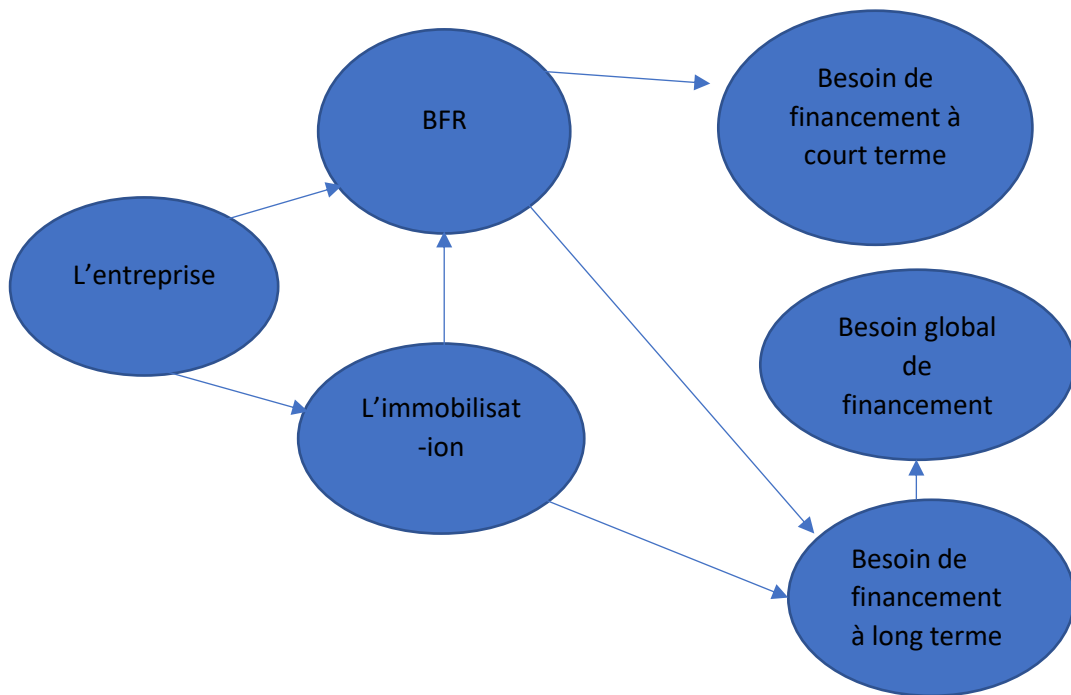
Un bon chef de projet devrait réduire et transférer les risques majeurs pour baisser les coûts supplémentaires des projets. La gestion des risques joue donc un rôle primordial avant la réalisation du projet pour les gérer et les maîtriser.

## **Section 2 : les sources et les modes de financements des PME :**

Après avoir évalué les projets d'investissement par l'entreprise, cette dernière cherche le mode de financement le plus adéquat pour ses projets sélectionnés selon les méthodes présentées dans la section précédente.

L'entreprise a un besoin de financement que ce soit à court ou long terme, comme le montre la figure suivante :

**Figure N 8** : besoin de financement des entreprises (privée/public)



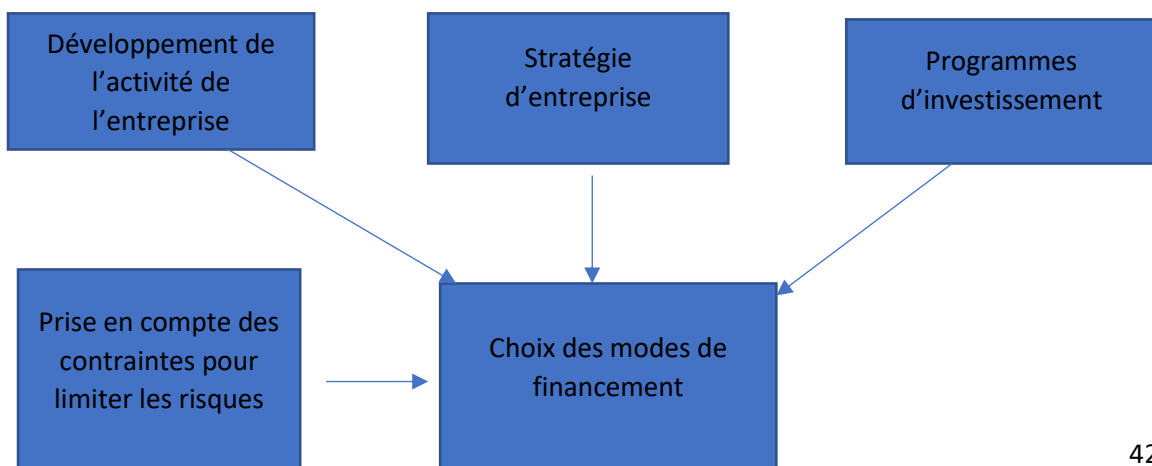
La source : Taverdet-Popiolek. N (2006, P.289), guide du choix d'investissement : préparer le choix sélectionner l'investissement financer le projet, Edition d'organisation.

Nous comprenons de cette figure que l'entreprise exprime ses besoins à court terme en calculant le besoin de fonds de roulement et en le finançant et à long terme par financement de ses immobilisations sans oublier que ces derniers peuvent être financés à court terme pour une petite période.

Une fois les besoins sont exprimés par l'entreprise, elle cherche les sources pour les financer, autrement dire elle cherche le financement le plus adéquat à ses projets d'investissement.

Ce schéma nous montre la décision de financement de l'entreprise :

**Schéma N 9** : la décision de financement





Cependant, Thauvron.A et Guyvarch.A (2019, P.165) expliquent la différence entre les dettes et les capitaux de l'entreprise comme suit :

Tableau N 10 : la différence entre FP et dettes

FP/dettes	Fonds propres	Dettes
Éléments	Autofinancement Vente d'immobilisation Augmentation de capital Introduction en bourse	Emprunt indivis Emprunt obligataire Crédit-bail
Exigibilité	Non remboursable	Remboursable
Rémunération	Aléatoire et liée aux résultats de l'entreprise	Fixe et définie par le taux d'intérêt

Source : Thauvron.A ; Guyvarch.A, (2019, P.165), DCG 6-finance d'entreprise -manuel et applications. Édition : Foucher.

## 2.2. Les modes de financement :

D'après Recroix. P (2019, P.207), lors de la création de la PME ou de son développement, cette dernière nécessite un financement que ce soit un financement interne ou externe de l'entreprise.

### 2.2.1. Financement par fonds propres (FP) ou financement interne :

#### 2.2.1.1. L'autofinancement :

C'est « *la capacité de financement non distribuée* » afin de financer la croissance et l'immobilisation. L'autofinancement montre que l'entreprise est rentable et que ses parties prenantes, plus précisément les actionnaires, exigent un taux de rentabilité des capitaux propres et prime de risque élevés. (Recroix.P, 2019, P.207-208). Ce mode est très coûteux d'après ce même auteur.

L'autofinancement se calcule comme suit :

$$\text{L'autofinancement} = (\text{CAF}) \text{ la capacité d'autofinancement} - \text{dividendes}$$

Cependant, les banquiers exigent qu'au moins 30 % des capitaux propres pour financer le reste du projet des entreprises. (Recroix.P,2019, P.207).

Le fait d'avoir une bonne rentabilité et une bonne politique de distribution de dividendes, cela veut dire que la capacité d'autofinancement de cette entreprise est importante (Taverdet-Popiolek. N,2006, P.293).

#### **2.2.1.2. L'augmentation de capital :**

Il se définit comme étant le : « transfert comptable entre les réserves et le capital » (Recroix.P,2019, P.208). Elle se fait par l'émission des parts d'actions ou par une augmentation de la valeur nominale (VN) des titres.

Elle est concrétisée par nature, numéraire ou incorporation de réserves et son but est d'avoir une bonne image de l'entreprise à travers un capital assez grand. Il s'agit d'un mode de financement coûteux, c'est pourquoi la garantie des tiers est importante.

Cette augmentation de la garantie a un impact sur le résultat des actionnaires à travers la hausse ou la baisse des résultats des actions, si ces derniers investiront dans d'autres actions (Recroix.P,2019, P.208)

#### **2.2.1.3. Aides publiques :**

Ou autrement dit les subventions d'investissements, l'objectif est d'investir dans les immobilisations ou (R et D) à long terme.

#### **2.2.1.4. Cession d'actif :**

Michel.J-L (2016, P.63) et Taverdet-Popiolek. N, (2006, P.291) ont expliqué ce mode de financement interne qui consiste à vendre les biens de l'entreprise afin d'acquérir d'autres équipements ou de financer d'autres projets, sans demander un financement externe tel que le crédit bancaire.

Le financement interne est parfois insuffisant pour financer les projets ou de satisfaire les attentes de l'entreprise, c'est pour cela, elle se dirige vers le financement externe pour couvrir ses besoins à moyen et long terme. (Traverdet-Popiolek.N, 2006, P.294)

La micro-entreprise peut se financer par son épargne ou par un prêt familial ou à travers l'augmentation de capital par ses actionnaires. (Michel.J-L,2016, P.63)

### **2.2.2. Financement par quasi-fonds propres :**

**2.2.2.1. Les prêts subordonnés (participatifs) :** ce sont des capitaux propres dont l'emprunteur rembourse ses prêts à l'achèvement de son projet, ce dernier n'est pas coïncé

par le temps, il peut rembourser ses prêts après la réalisation de son investissement.  
Comme par exemple la réalisation de la R et D. (Recroix.P,2019, P.20)

#### **2.2.2.2. Les comptes courants d'associés bloqués (CCA) :**

Il s'agit des comptes bloqués pour une durée par les associés afin de financer l'entreprise et par la suite elle les rembourse. Ce mode de financement est coûteux pour l'entreprise (Recroix.P,2019, P.209).

#### **2.2.2.3. Titres hybrides donnant accès au capital :**

D'après Recroix. P, (2019, P.209-210), ce sont des obligations dont l'entreprise a le droit de les convertir ou de faire une souscription. Dans le cas d'augmentation de capital, le souscripteur aura ses bénéfices supérieurs à chaque fois que les actions augmentent de valeur en utilisant ses bons.

D'après ce même auteur, ces obligations ont un taux inférieur à celui des emprunts obligataires.

On distingue 4 types :

1/OBSA (bons de souscription d'action) : le prix des actions est fixé dans le contrat d'émission et le souscripteur a la possibilité de :

- acheter les actions
- vendre ses bons
- attendre les plus-values en cas d'augmentation de valeur.

2/(OBSAR) bons de souscription remboursables.

3/(ORA) obligations remboursables en actions : la société doit rembourser par les actions aux obligataires.

4/(OCA) obligations convertibles en actions : lors de cette opération, l'obligataire aura des rémunérations, cette dernière sera annulée dès qu'il termine de les convertir.

#### **2.2.2.4. Titres de créances négociables « TCN » :**

Cette négociation est faite sur les marchés réglementés dont l'émetteur a la possibilité de créancier. (Recroix.P,2019, P.210)

### **2.2.3. Financement par emprunt (le financement externe) :**

Taverdet-Popiolek.N (2006, P.296) considère que le financement externe de l'entreprise peut se faire directement à travers les marchés financiers (marché des capitaux) ou indirectement à travers les intermédiaires comme les banques.

D'après cet auteur, ce marché est composé en deux : primaire à travers l'émission des titres et secondaire boursier à travers l'échange des titres déjà émis sur le marché par l'entreprise.

Lors d'une demande de financement auprès de la banque, c'est à elle d'évaluer le projet s'il est rentable et si la santé financière de l'entreprise est bonne afin de pouvoir rembourser ses dettes aux échéances.

ST-Pierre.J, (2004, P.30-31), cette évaluation des banquiers peut être erronée dans le cas où l'entreprise déclare de fausses informations de sa santé financière, c'est pour cela là banque utilise un système appelé 'crédit scoring ' pour évaluer les demandeurs pour distinguer les bons prêteurs des mauvais.

Par ailleurs, d'après Taverdet-Popiolek. (N,2006, P.301) dans un financement direct par les marchés des capitaux, c'est aux agences de notations (agences de rating) de classer les entreprises selon leur degré de risque de non-remboursement des dettes, c'est-à-dire les évaluer pour avoir des fonds, car les investisseurs ne peuvent pas évaluer les émetteurs.

Vus que les PME n'ont pas l'accès aux marchés financiers et n'ont pas l'accès en bourse (Taverdet-Popiolek.N,2006, P.328), donc l'emprunt bancaire est considéré comme la solution la plus adéquate pour elles afin de satisfaire leurs besoins à moyen et long terme.

#### **2.2.3.1. Crédit bancaire à moyen et long terme (CMT) /(CLT)**

Le crédit bancaire est un mode de financement externe indirecte, car les banques sont des intermédiaires qui empruntent les fonds aux agents qui ont besoin de financement. (Taverdet-popiolek. N, 2006, P.295).

Selon Recroix. P (2019, P.210), la durée des crédits d'investissement à moyen terme est de 2-7 ans et le long terme est plus de 7 ans.

L'endettement évalue et contrôle la PME et exige un taux d'emprunt inférieur aux taux de la rentabilité économique de cette entreprise. En revanche, ce crédit a un impact sur l'autonomie de cette dernière et sur ses résultats qui baissent en augmentant les intérêts.

D'après cet auteur, le crédit bancaire est un financement onéreux car la PME doit payer ses charges aux dates fixes exigées par les bailleurs de fonds (les intérêts et la somme empruntée).

Le remboursement de ce crédit peut être par annuité/amortissement constant et aussi in fine (tout le crédit est remboursé en bloc à l'échéance).

Le financement bancaire est difficile à accéder pour certaines PME qui trouvent souvent des contraintes qui perturbent leur développement tel que le degré de maturité, les garanties exigées par la banque ainsi que leur orientation stratégique. (ST-Pierre.J,2004, P27)

#### **2.2.3.2. Les emprunts obligataires :**

D'après Recroix.P, (2019, P.211), c'est l'Etat, les collectivités locales, les sociétés privées ...des émetteurs des obligations et les agences de notations qui trient ces obligations.

Cet emprunt a un taux constant, comme il peut changer avec un remboursement choisi par amortissement ou annuité ou in fine.

#### **2.2.3.3. Le crédit-bail :**

Il « *correspond à une location, assortie d'une option d'achat à un prix déterminé à l'avance, en fin de contrat, l'entreprise peut lever l'option et acheter le bien ou restituer le bien* ». (Recroix.P,2019, P.211)

Quoi qu'il soit coûteux, mais il n'influence pas la capacité d'endettement de la PME comme il peut effacer les paiements initiaux. (Recroix.P,2019, P.211)

#### **2.2.3.4. Les prêts interentreprises :**

D'après (Kerzabi. A, 1989, P.89.90) ce crédit entre les entreprises est très important car il limite les contraintes de l'économie, l'une des contraintes est la demande de crédit par plusieurs prêteurs et que ce crédit doit être remboursé par l'entreprise prêteuse.

#### **2.2.3.5. Crowdfunding**

C'est un financement participatif, « *des fonds sont récoltés auprès d'un large public en vue de financer un projet créatif ou entrepreneurial, via internet* ». (Recroix.P,2019, P.211)

Ce financement exige aux entreprises qu'elles aient un statut (IFP)intermédiaire en financement participatif.

### **2.2.3.6. Capital-risque :**

Est un autre mode de financement, Thauvron. A ; Guyvarch.A, (2019, P.170) a défini le capital-risque comme : « *le capital investi par un intermédiaire financier dans des sociétés à fort potentiel de développement* ». D'après ST-Pierre.J, (2004, P.49) ce capital risque « *est du capital mis à la disposition d'entreprise qui ont des projets risqués ayant un grand potentiel de croissance à réaliser et par lesquels elles ne peuvent fournir de garanties* ».

D'après cet auteur ce mode est obligatoirement utilisé pour les moyennes entreprises lors de leur extension, car elles n'ont pas l'accès aux marchés financiers ou elles ont des difficultés pour les accéder.

Cependant, l'investisseur a le droit de choisir et de contrôler les projets ainsi que l'entreprise, car il est membre au conseil d'administration.

Selon Thauvron.A ; Guyvarch.A, (2019, P.170-171), le capital-risque prend les formes suivantes :

- le capital-risque création : permet de financer les PME moins de 3 ans de sa création.
- le capital-risque développement : pour financer le développement des PME afin de rentrer en bourse.
- le capital-risque transmission : RES (rachat des entreprises par les salariés) pour racheter les entreprises.

Nous pouvons dire que cette opération est réalisée afin de faire la cession des titres/tiers.

Aussi, Serge and al, (2010, P.136) trouvent que ce mode est complémentaire aux autres modes de financement et que l'autofinancement et les dettes ont des inconvénients par contre le capital à risque aide l'entreprise d'accéder aux marchés en bourse et de vendre des immobilisations.

### **2.2.4. Les avantages et inconvénients des modes de financement**

Ce tableau montre les avantages, les inconvénients ainsi que les intérêts des modes de financement précédemment présentés :

Tableau N 11 : représente les avantages et les inconvénients des modes de financement

Mode de financement	Intérêts et avantages	Inconvénient
<b>Autofinancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Assure l'indépendance financière de l'entreprise vis-à-vis des banques et les fournisseurs</li> <li>-flexibilité</li> <li>Amélioration de la capacité d'endettement</li> <li>-réduit l'endettement, donc les charges financières</li> <li>-permet d'assurer une liquidité immédiate</li> <li>-permet d'économiser les frais liés à une augmentation de capital ou à un emprunt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-risque d'allocation non optimale des fonds.</li> <li>-limite les distributions des dividendes (actionnaires lésés)</li> <li>-peut inciter à réaliser des investissements inutiles.</li> <li>-ne permet pas de bénéficier de l'effet de levier dégagé par l'endettement.</li> </ul>
<b>Augmentation de capital</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-augmente la garantie des tiers</li> <li>-améliore la capacité d'endettement</li> <li>-ne génère aucun remboursement ultérieur</li> <li>-permet de bénéficier d'économies d'impôts sur les frais d'augmentation de capital.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-dilution du pouvoir</li> <li>Signal négatif pour le marché</li> <li>-rémunération des capitaux propres</li> <li>Non déductible du résultat fiscal</li> <li>-financement couteux : frais de gestion, intérêts, remboursement du capital</li> </ul>
<b>Apport en comptes courants</b>	<p>Financement souple : remboursement des avances uniquement lorsque la trésorerie le permet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-financement couteux : rémunération à verser aux actionnaires tant que le montant des avances ne leur est pas remboursé.</li> </ul>
<b>Endettement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-permet de bénéficier de l'effet de levier si le taux de rentabilité économique est supérieur au taux d'endettement</li> <li>- effet disciplinaire sur le dirigeant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-apport en capital minimum nécessaire</li> <li>-augmentation du risque de faillite</li> <li>-diminue la rentabilité de l'entreprise (intérêts)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-permet de bénéficier d'économies d'impôts sur les intérêts (déductibilité de ces derniers) et les frais d'émission de l'emprunt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>et réduit l'autonomie financière.</li> <li>-augmente la dépendance financière vis-à-vis des banques.</li> <li>-destruction de valeur si cout de la dette supérieur à la rentabilité économique.</li> <li>-financement couteux</li> </ul>
<b>Crédit-bail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-financement à 100% possible</li> <li>-rapidité d'obtention</li> <li>-supprime les décaissements initiaux liés à l'achat du bien</li> <li>-n'obère pas la capacité d'endettement de l'entreprise</li> <li>-renouvellement du bien en cas d'obsolescence</li> <li>-permet de bénéficier d'économies d'impôts sur les redevances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-cout élevé</li> <li>-non déductibilité des dotations aux amortissements du résultat fiscal.</li> <li>-diminue la rentabilité de l'entreprise (redevances)</li> </ul>
<b>Crowdfunding</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-réduit la dépendance aux banques</li> <li>-financement rapide</li> <li>-développe la notoriété de l'entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-le financement le plus couteux que l'emprunt bancaire</li> <li>-nécessite une certaine disponibilité pour motiver les futurs ambassadeurs</li> <li>-peut provoquer une dilution des actions selon l'importance de la levée de fonds</li> </ul>

La source : réalisé par nos soins à partir de : Recroix.P,(2019, P.212-213), « DCG 6 - finance d'entreprise : cours et applications ». Édition : Gualino. Et Thauvron.A ; Guyvarch.A, (2019, P.180), « DCG 6 -finance d'entreprise-manuel et applications ». Édition : Foucher.

Chaque source de financement a un coût et l'entreprise doit choisir le projet le plus rentable présentant le coût moyen pondéré CMPC le plus bas qui implique un taux d'actualisation faible. (Taverdet-Popiolek.N,2006, P.240).

### **Section 3 : le leasing comme un mode alternatif pour financer les PME**

Après avoir présenté les modes de financement des entreprises, nous allons voir un autre mode pour financer les PME qui est le crédit-bail et faire une petite comparaison entre ce mode de financement et le CMT afin de montrer les avantages de ce dernier.

#### **3.1. Définition du crédit-bail ou leasing :**

Peffer.S and al (2010, p.189) a défini le crédit-bail comme : « *un contrat de location-financement à moyen ou long terme comportant une option d'achat de maximum 15 % de la valeur d'acquisition à la fin de contrat, il a pour but de financer les investissements corporels* ». Par ailleurs, Rigobert.M-J, Jouaber Snoussi.K (2016, P.180) ont défini le leasing comme « *un contrat de location à durée déterminée, portant sur un bien meuble ou immeuble* ».

Le bailleur de fonds (banque) est toujours le propriétaire du bien financé soit après l'acquisition ou la construction de l'actif puis il le loue au preneur (Julien.Franck,2008, P8) et le crédit preneur doit payer ses loyers (capital et intérêts) au crédit bailleur ainsi ses frais (Impôt, dossier, assurance, maintenance...).

Le paiement du bailleur de fonds est fixé dans le contrat sur une période déterminée et il est généralement le même que la durée de vie du bien lui-même et à la fin de contrat contractuel, il peut acheter le bien avec sa valeur résiduelle ou de renouveler le contrat ou de le restituer à la banque. (Peffer.S,2010, P.190). Par ailleurs, d'après Julien.Franck (2008, P.8), les loyers sont des charges à payer par le preneur à des dates fixées par la banque et mentionnées dans le contrat.

Le leasing finance à 100 % le projet, c'est-à-dire la totalité du montant y compris la TVA, ce qui rend ce mode adapté aux PME, contrairement au CMT où le crédit à moyen et long terme a un seuil à ne pas dépasser soit 70 % au maximum du capital investi et également destinée aux PME et aux professionnels, indépendants.

Aussi, c'est la durée de vie du bien qui fixe la durée du crédit-bail (voiture de 3-5 ans et immobilier 15-20 ans). Le remboursement de ce dernier se fait par un montant linéaire ou

dégressif pour toute la période du crédit-bail comme mentionné dans le contrat signé par le crédit bailleur et le crédit preneur. En revanche, les intérêts sont fixes pendant toute la période de location. (Peffer.S and al ,2010, P.190-191).

Selon Peffer.S (2010, P.191-192), ce mode de financement est sans hypothèque car aucune garantie n'est exigée au preneur, puisque la banque est le propriétaire légal du bien. En cas d'impayé la banque restitue le bien et ils feront la résiliation du contrat et dans le cas où la banque exige une garantie le preneur paye une caution personnelle.

La fiscalité des amortissements selon cet auteur est de 60 à 90 % et d'un indépendant 70 % sont déductibles lors d'un financement d'une voiture par ce mode qui a deux points importants le premier la TVA est décomptée sauf à concurrence 50 % et le deuxième point le reste est amortissable et ajouté à l'immobilisation.

D'après Rigobert.M-J et Jouaber Snoussi.K (2016, P.3), les redevances sont divisées en deux : la première est celle des frais et l'autre l'amortissement des immobilisations.

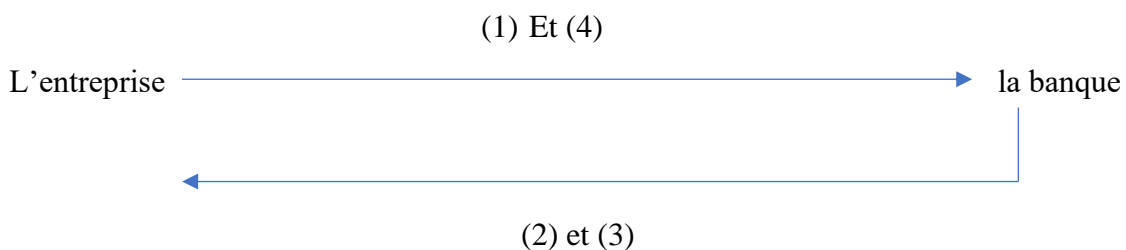
$$\text{Loyer (L)} \longrightarrow \text{DA} = (\text{Valeur d'origine} - \text{prix résiduelle}) / \text{Durée de contrat}$$

$$\text{DA} = \text{L} - \text{FF} \qquad \text{FF} = \text{les frais financiers}$$

Ces auteurs ont ajouté que le prix d'achat du bien à la fin du contrat est fixé au début lors de la signature de contrat.

Clerc.J-P (2013, P.50) a bien expliquer le principe du crédit-bail qui se résume dans le schéma suivant :

Figure N° 11 : représente le principe du crédit-bail



- (1) : verse une garantie
- (2) : achète le bien d'un fournisseur
- (3) : loué le bien à l'entreprise
- (4) : payer les loyers (redevances) à l'échéances

Sources : Clerc. J-P, 2013, P.50 « processus 6 -gestion de la trésorerie et de financement BTS CGO ». Édition : le génie des glaciers éditeur.

### **3.2. Les caractéristiques du leasing :**

D'après Brault.P ; Bouchand.J-Y (2019, P.191), les caractéristiques du leasing se présentent comme suit :

- L'acquisition du bien par le crédit-bailleur avec sa valeur à neuf.
- Lorsque le preneur décide d'acheter le bien, il y aura un prix d'option d'achat généralement la valeur résiduelle.
- La durée du leasing est de 3 à 7 ans, elle coïncide avec l'amortissement fiscal.
- L'anticipation des loyers est tolérable par le preneur.

Son cout de revient ( $t_{cb}$ ) est calculé comme suit :

$$\mathbf{n}$$
$$\mathbf{FNT_0 = \sum_{i=1} FNT_i(1+t_{cb})^{-i}}$$

Selon Clerc. J-P, (2013, P.50), ce mode passe par 3 étapes :

- Signature de contrat :
- Paiements redevances
- Fin de la durée de location (fin contrat)

Toutes les informations du leasing sont mises à l'annexe du bilan lors d'un inventaire chez l'entreprise afin d'avoir tous les détails nécessaires concernant ce mode de financement.

### **3.3. Les types du crédit-bail :**

Le type de leasing présenté précédemment est le leasing financier. Peffer.S and al (2010, P.192-193). Il existe d'autres types de leasing que nous exposons ci-après :

- Le leasing immobilier :

C'est un mode permettant de financer l'achat/construction d'un bien ou matériel et les bailleurs ne feront pas la maintenance.

- Le leasing opérationnel :

Il permet de louer un bien à court et moyen terme, le prix de vente du bien financé est supérieur à 15% et n'apparaîtra pas dans le bilan de l'entreprise contrairement au leasing financier qui finance le corporel et sa valeur d'option d'achat est inférieure à 15 %.

- Le « sale and lease back »:

L'entreprise vend son bien immobilisé avec un contrat de vente et en parallèle elle signe un contrat de location avec la banque pour le même bien, donc l'entreprise payera ses loyers avec les bénéfices de cette vente.

-le « vendor leasing » :

Il concerne les importateurs/distributeurs avec la banque, nous le trouvons sous trois formes : partenariat, cession de créance ou joint-venture.

Le partenariat : lorsque l'importateur est un intermédiaire entre la banque et le client et le contacte sous conditions du bailleur.

La cession de créance : lorsque le vendor achète le bien et le revend au bailleur avec son contrat.

La dernière forme concerne la banque avec l'importateur afin de louer le bien.

La particularité du leasing simple/ vendor leasing est que les deux sont des modes de financement qui donnent le choix au crédit preneur de renouveler le contrat ou de restituer le bien ou de l'acheter.

### **3.4. Les avantages et les inconvénients du leasing :**

#### **3.4.1. Les avantages du leasing :**

D'après Peffer.S and al (2010, P.194), Michel. J-L (2016), Papin.R, (2018, P.128), et (Thauvron.A, Guyvarch.A,2019, P.176) le leasing présente les avantages suivants :

1-Le financement de 100 % de l'investissement y compris la TVA donc la PME ne sortira pas d'argent (TR+).

2-L'opération est très rapide après la signature du contrat et le crédit-bailleur paye le fournisseur en TTC (la durée de CB n'est jamais supérieure à celle d'amortissement fiscale).

3-L'anticipation des loyers mensuellement/trimestriellement avec une récupération de cette dernière.

4-Le bien financé n'est jamais comptabilisé sur le bilan ni à l'actif ni au passif.

5-Les loyers sont déductibles du compte de résultats et les impôts seront réduits (fiscalement déductible).

6-Si le crédit preneur achète le bien avec sa valeur résiduelle « VR » donc ce dernier est comptabilisé à l'actif.

7- Lorsque la PME a une rentabilité importante donc ce mode est le plus adéquat pour elle.

8-Cette opération ne dure pas plus d'un mois (15-30) jours.

9-La PME peut avoir un montant égal à trois fois ses capitaux propres (CP)

10-Le coût du financement dépend de la nature du bien financé et de sa durée ainsi la levée de l'option d'achat.

11-Possibilités d'acheter le bien ou de renouveler le contrat ou de restituer le bien.

12-La banque est la propriétaire légale du bien donc elle n'exige pas de garantie.

13-Le crédit bailleur peut remplacer le bien, si le preneur n'est pas satisfait du bien (problème de panne ou de qualité...).

### **3.4.2. Les inconvénients du leasing :**

1-Les loyers sont considérés comme des charges à payer pendant toute la durée du contrat.

2-Le bien est hors bilan jusqu'à ce que le preneur l'achète avec un prix mentionné dans le contrat (valeur résiduelle généralement 1 %).

3-Le coût d'un crédit à long terme est proportionnellement inférieure à celui du crédit-bail donc il est coûteux. (Papin.r,2018, p.128)

4-Généralement la banque exige un remboursement dégressif ou une garantie afin de minimiser les risques. (Papin.R,2018, P.128)

5-Si la PME n'est pas rentable suffisamment/incertaine, ce n'est pas le meilleur mode selon Thauvron.A, Guyvarch.A (2019, P.177).

### 3.5. Comparaison entre le crédit-bail et le crédit classique :

Le remboursement des loyers se fait avec une somme constante sur toute la durée de location ou dégressifs pour les PME développées qui ont une rentabilité importante, cela a rendu la banque moins sévère avec elles lors de l'étude de financement, ou progressifs pour les PME qui ont une faible rentabilité généralement lors de leur création (Michel. J-L ,2016, P.66-67)

Ce tableau montre la comparaison entre le crédit-bail et crédit classique :

Tableau N° 12 : la différence entre le crédit-bail et le CMT

Concept	Crédit-bail	CMT
Montant du financement	Formule idéale de financement (100 % du prix d'achat TTC)	Financement partiel (apport personnel est obligatoire)
La prise en charge de l'acquisition	Prise en charge totale par le bailleur	à la charge de l'entreprise cliente
L'accès au financement	Rapide	Long
La propriété du bien	Propriété de bailleur et le client peut devenir le propriétaire lors de la levée de l'option d'achat.	Propriété du client
Méthode de remboursement	Paiement des loyers	Versement de l'annuités de remboursements (capital et intérêts)
Le régime fiscal des versements	Les loyers de CB sont intégralement déductibles de l'assiette fiscale	Seuls les intérêts sont déductibles de l'assiette fiscale
Taux consenti	Le taux n'existe pas mais plutôt une marge de	Il est déterminé à l'avance fixe ou variable

	bénéfice comprise dans le paiement de loyers.	
Capacité d'endettement	Le financement est hors bilan donc la capacité d'endettement n'est pas affectée	Le bien est inscrit au bilan et nécessite son amortissement donc un impact sur la structure financière de l'entreprise, la capacité d'endettement diminue.
Durée d'amortissement de bien	Le bien est amorti sur la durée du contrat même si cette dernière est inférieure à la durée de vie économique	Le bien est amortissable sur une période fonction de durée de vie économique du bien
A l'échéance du contrat	L'entreprise peut racheter le bien, le restituer ou le relouer	Il n'y pas d'option d'achat au moment du dernier remboursement, l'opération est soldée puisque l'entreprise a la propriété du bien
TVA	Le paiement de la TVA à l'achat du bien est à la charge de la société crédit-bail Celle dernière est payée par l'établissement de crédit qui facture de la TVA sur chaque loyer.	TVA est payée en totalité par l'entreprise cliente lors de l'acquisition du bien
Frais d'entretien et de réparation et d'assurance	Sont à la charge du locataire	Ils sont à la charge de l'entreprise cliente

Les garanties exigées	Le propriétaire du bien est la banque. Des garanties supplémentaires peuvent être exigées (assurance tous risques).	Nantissement fonds ou matériels, hypothèque, caution, gage.....
La plus-value du bien	Il y a une possibilité de plus-value importante dans le cas où il y aurait eu cession du matériel après son rachat en fin de contrat	Après le remboursement, le bien est totalement amorti donc il n'y a pas de plus-value à la cession

Facture matériel	Le bailleur de fonds	Au Client
------------------	----------------------	-----------

Aspects juridiques : Sureté	Publicité au tribunal de commerce effectuée par le bailleur de fonds.	Nantissement ou gage sur le matériel
Aspects fiscaux	Les loyers sont déduits du résultat imposable	L'amortissement annuel du bien et les intérêts de l'emprunt sont déduits du résultat imposable

Source : réalisé par nos soins à partir de : Haddam. S (2018, P.52-53), mémoire de fin d'étude « le financement des investissements : étude comparative entre le CMT et le crédit-bail. École supérieure de banque et Michel. J-L (2016), « les 6 causes de vos problèmes de trésorerie ». Edition du puits fleuri. P.68

## **Conclusion :**

Pour conclure nous pouvons dire que les décisions d'évaluations et de financement sont primordiales pour l'entreprise car les bonnes décisions assurent la pérennité et le développement de cette dernière.

L'évaluation financière et économique des projets est basée sur les critères et les méthodes de choix des projets d'investissement afin de sélectionner les projets les plus rentables et qui réalisent plus de valeur ajoutée.

Une fois le projet est choisi d'après sa valeur actuelle nette (VAN) et le taux de rentabilité interne (TRI) et l'indice de profitabilité (IP) les plus grandes ainsi son délai de récupération du capital le plus court (DRC) donc la rentabilité du projet est assurée, la PME cherche le mode de financement le moins coûteux et qui représente le coût moyen pondéré du capital le plus minime.

La PME a le choix soit de financer son projet par ses capitaux propres (l'autofinancement, les subventions d'Etat, l'augmentation du capital, la cession bail) ou par un emprunt auprès des établissements de crédit comme le leasing et le crédit à moyen et long terme (CMT).

Chaque mode de financement a des avantages et inconvénients, l'entreprise choisit le mode le plus adéquat à ses besoins d'après ses attentes en termes d'avantages et de coût.

Nous passons au chapitre méthodologie pour voir la démarche suivie et de présenter l'entreprise d'accueil La banque BNP Paribas El djazair.

## **Chapitre 3 : Méthodologie de recherche**

Après avoir présenté la vision de quelques auteurs à travers notre revue de littérature de notre travail, ce chapitre va être consacré à la méthodologie adaptée pour mener à bien notre recherche. Nous exposerons également l'approche adaptée, les outils utilisés pour la collecte des informations nécessaires à notre projet d'étude pour finir par une étude de cas de financement d'un projet d'investissement.

## **Section 1 : méthodologie de recherche**

### **1.1. Le paradigme épistémologique :**

Chaque étude nécessite un paradigme qui est la perception de la réalité étudiée afin d'aider le chercheur dans sa démarche, les deux types de paradigmes les plus utilisés sont : le paradigme positiviste et le paradigme constructiviste.

Notre recherche se positionne dans le paradigme constructiviste, « ce paradigme prend pour appui le postulat selon lequel la réalité est multiple et qu'elle est le résultat d'une construction individuelle et sociale ». (Dicko.S,2019, P.19)

L'objectif de ce paradigme épistémologique constructiviste est de connaître les actions des humains sur leur environnement (Dicko.S,2019, P.19), autrement dit, développer ses connaissances et savoir s'adapter sur le terrain et l'environnement.

En effet, notre étude comprend des interventions sur le terrain c'est-à-dire dans la banque BNP Paribas dans le but d'être en interaction avec les responsables et les employés et les chargés d'affaires de la banque pour suivre le projet de la SARL X Lait qui a été évaluée par les chargées d'affaires et financée par deux départements leasing et crédit à moyen terme CMT afin de connaître les documents nécessaires à la demande de financement et l'étude de dossier et le financement de cette entreprise.

### **1.2. La démarche méthodologique et le processus de recherche scientifique :**

L'approche méthodologique adoptée pour bien mener notre étude est l'approche qualitative par étude de cas, cette approche permet d'analyser des données descriptives et traite des données aussi bien quantifiables que non quantifiables. Cette démarche qualitative « particulièrement puissante en tant que source de théorie enracinée, théorie générée de manière inductive ». (Dicko.S,2019, P.54). Aussi, l'étude de cas nous paraît très appropriée pour bien analyser le processus de financement des projets des PME.

En effet, l'étude de cas est une « méthode qui permet au chercheur de tenter de comprendre les réalités qui l'entourent en observant ou en étudiant les cas ». (Dicko.S,2019, P.56)

Nous avons donc choisi l'étude de cas pour bien comprendre et de répondre aux sous-questions de la problématique qui consiste à montrer la différence entre deux modes de financement (le leasing et le crédit-bail) et de monter aussi comment la banque évalue les demandes d'octroi de crédits des PME (évaluation du projet et de l'entreprise elle-même).

### **1.3. Les instruments de collecte des données :**

Notre recherche s'est basée principalement sur une analyse documentaire et des entretiens. Les informations recueillies sont analysées d'une manière interprétative. Notre étude est effectuée auprès de la banque BNP Paribas le Djazair précisément au niveau du département leasing. En premier lieu nous avons fait une recherche documentaire puis nous avons construit notre guide d'entretien que nous avons effectué avec les responsables de la BNP de la direction et des agences afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de recherche. Pour ce faire, nous avons choisi les entretiens semi-directifs qui sont plus adaptés pour la collecte d'informations dont nous avons besoin pour l'enquête empirique.

#### **1.3.1. Les sources documentaires :**

Les sources documentaires d'après (Dicko.S,2019, P.102) « jouent un rôle crucial tout au long du processus de recherche ».

Dans notre étude les sources que nous avons utilisées sont : les livres sous format papier et sur support électronique consultés principalement sur la plateforme scholar Vox, les articles scientifiques, les sites web et les portails spécialisés tels que google scholar, les mémoires et les documents internes de la banque.

Ce sont des documents en finance généralement traitant le financement des entreprises et leur évaluation par l'entreprise elle-même et par les bailleurs de fonds, en marketing et en stratégie, ainsi quelques livres sur les petites et moyennes entreprises et en crédit-bail

#### **1.3.2. L'entrevue et le guide d'entretien :**

L'entrevue d'après (Dicko.S,2019, P.100) « est une technique de collecte de données par excellence des recherches qualitatives exploratoires et descriptives ».

Il s'agit souvent d'un entretien entre deux personnes afin d'échanger le savoir et l'expertise sur un thème précis et en s'appuyant sur un guide permettant de poser les questions adéquates à l'interviewé. D'après Borges. A, Karyotis.C (2012, P.80-81), l'entretien semi-directif suit un guide d'entretien dont l'interviewer doit avoir la permission pour un enregistrement de l'interview.

L'entretien semi-dirigé : « *il recourt à des questions fermées et ouvertes, selon un canevas préparé par le chercheur .il comprend des questions pour guider l'entretien, l'ordre et la formulation des questions peuvent varier selon le déroulement de celui-ci* ». (Beaupré.P and al, 2017, P.163).

C'est pour cette raison que nous avons choisie, pour notre étude, un entretien semi-directif à l'aide d'un guide d'entretien pour identifier le mode de financement le plus adéquat pour une PME qui est limitée en ressources et pour montrer les critères et les méthodes sur lesquelles la banque se base pour évaluer une PME.

Le guide d'entretien ainsi la matrice de ce guide sont à l'annexes A et B

### **1.3.3. Matériel de collecte de données :**

Vu la situation actuelle du pays à cause du covid-19, les interviewers ont refusé de faire une entrevue et d'être enregistrés et ont refusé aussi de faire un appel téléphonique. Alors le guide a été envoyé par un mail afin de les mettre à l'aise pour répondre aux questions posées. Certains responsables interrogés ont refusé aussi de répondre à toutes les questions car ils ont jugé qu'il y a des questions qui sont un peu confidentielles.

Les questions posées dans le guide aux responsables des agences sont basées sur les critères d'évaluation des projets d'investissement (l'évaluation de la PME et l'évaluation du projet lui-même) et les conditions de l'octroi d'un financement des PME ainsi les garanties exigées et la durée de traitement des dossiers du financement.

### **1.4. Unité d'analyse :**

Nous avons envoyé le guide à 3 responsables d'agences qui maîtrisent et font l'évaluation des dossiers de financements des PME afin de nous donner des réponses fiables et précises, car le financement est effectué au niveau de la direction mais l'évaluation est effectuée par les analystes au niveau des agences.

Tableau N 13 : les personnes interviewers

N :	Sexe	Expérience dans le poste	Moyen de contact
1	Féminin	Responsable d'une agence plus de 4 ans et demi	Email
2	Féminin	Directrice d'agence bancaire et chargée d'affaires professionnelles	Email
3	Féminin	Responsable d'une agence plus de 7 ans	Email

Source : réalisé par nos soins

Ces entretiens vont nous permettre de montrer comment la banque évalue un projet d'investissement de l'entreprise pour la financer soit par le crédit-bail ou le CMT et aussi de voir en détail un projet d'investissement qui a été financé par le Crédit-bail.

### **1.5. L'analyse de données :**

Les données de l'entretien vont être analyser en suivant les étapes suivantes (Borges. A, Karyotis.C, 2012, P.82-83) :

1-Retranscrire et lire l'entretien

2- Analyser le sens

3-Faire le lien entre les différents mots-clés

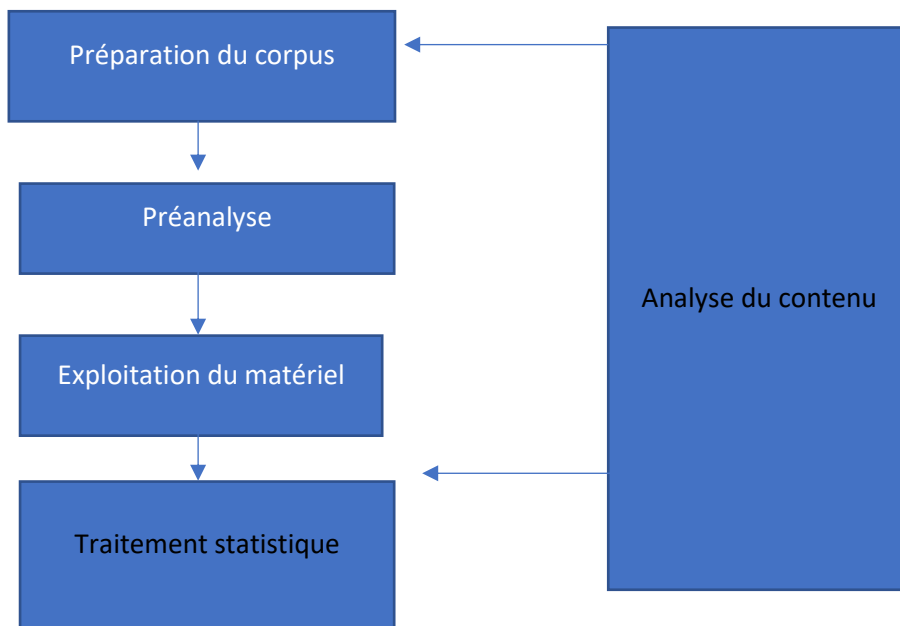
4-Analyser verticales et horizontales

5-Faire une synthèse et interpréter les réponses pour arriver à des résultats fiables et solides afin de répondre à la problématique.

Les données de l'entretien sont dans l'annexe et l'analyse du contenu de ce dernier est dans le chapitre suivant consacrer au cas pratique.

Dans la démarche qualitative, l'analyse du contenu passe par 3 étapes :

**Figure N 12 : démarche analyse du contenu**



Source :Otemikongo Mandefu Yahisule,J. 2018 ,P.273, « *la recherche scientifique en science sociales et humaines* ».édition L'harmattan.

**-préparation de corpus :**

C'est-à-dire lire attentivement les réponses de l'entretien et les réécrire pour bien choisir les mots-clés pertinentes qui nous aident dans notre analyse.

**-la pré-analyse :**

Cette étape d'après Otemikongo Mandefu Yahisule (2018, P.274) consiste à catégoriser et coder les unités

**-exploitation du matériel :**

C'est la troisième étape, c'est-à-dire les données collectées par l'entretien seront classées et codées soit un codage fermé ou ouvert.

**Tableau N 14 : grille de codages**

Codage ouvert	Codage fermé
Lecture ligne par ligne des données pour les généraliser (processus d'abstraction)	Lecture ligne par ligne des données et codage en fonction des hypothèses de recherche (processus de traduction)
Recherche d'ensemble similaire, classement et comparaison	Variables explicatives et variables à expliquer établies de façon à priori
Codage des principale dimensions et codage sélectif des idées centrales et répétitive	Codage des indicateurs de recherche

Source : Otemikongo Mandefu Yahisule ,2018, P.276, « la recherche scientifique en science sociales et humaines ». Édition L'harmattan.

Nous avons choisi le codage ouvert car l'analyse des résultats est faite à partir du verbatim lors de la transcription de l'entretien.

#### **-traitement résultats :**

Le traitement peut être statistique ou sémantique, c'est-à-dire manuellement sans utiliser les logiciels. Le traitement sémantique passe par plusieurs étapes afin d'analyser les données recueillies : calculer le nombre de répétitions, d'établir un tableau, interpréter les résultats et enfin les regrouper dans un sommaire.

Dans notre étude, les données vont être analysées d'une façon sémantique sans logiciel.

## **Section 2 : présentation et organisation de l'entreprise d'accueil**

### **2.1. La présentation de la structure d'accueil :**

BNP Paribas El Djazair est une filiale à 100 % de BNP Paribas, créé en 2002.Sa vocation est d'être une banque universelle qui offre des services de qualité supérieure à l'ensemble de ses clientèles.

La banque est devenue une des toutes premières banques privées sur le territoire algérien avec des fonds propres de 28 milliards de DZD au 31 juin 2018. Forte de ces succès, BNP Paribas a développé un réseau de près de 70 agences qui couvre l'ensemble du pays avec une base déjà très solide à Alger et dans ses environs. Elle compte à ce jour plus de 1300 collaborateurs.

L'activité leasing ou crédit-bail rejoint les différents métiers présents au sein de la banque en Algérie en 2007. La banque bénéficie, par ailleurs, un partenariat avec Cardif El Djazair , filiale du groupe Bnp Paribas dont l'activité est liée au secteur des assurances.

Les points forts et les leviers de la banque Bnp Paribas :

**Les forces :**

- Solidité.
- Expertise
- Responsabilité
- Good place to work (un bon endroit pour travailler)

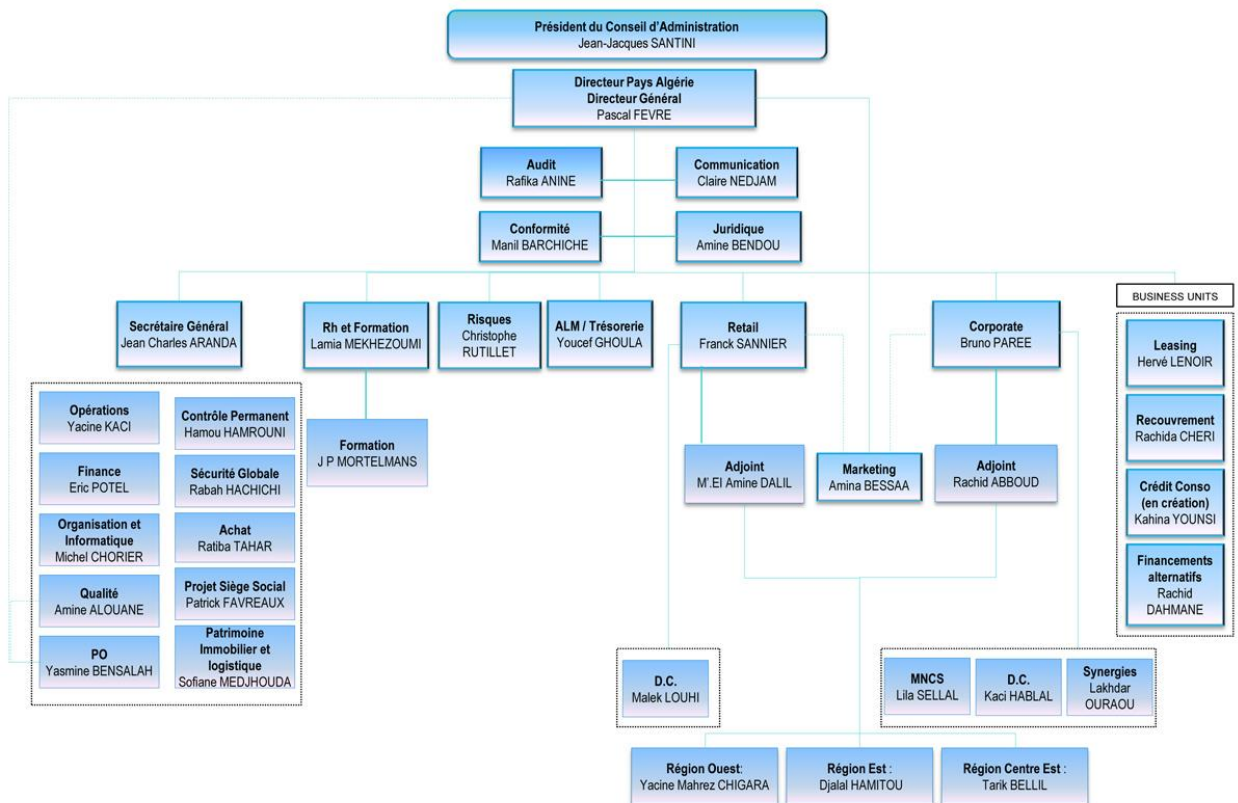
**Leviers :**

- Agilité
- satisfaction client
- ouverture en valorisant l'ouverture d'esprit
- clôture de conformité.

Les valeurs de la banque BNP Paribas El Djazair sont à l'annexe D

**2.2. L'organigramme de la structure d'accueil :**

Figure N° 13 : L'organigramme de la banque BNP Paribas



La source : le site de la banque

### 2.3. Présentation de la structure d'accueil :

Le département leasing de BNP Paribas ED est situé à Beb Ezzouar à Alger.

Ce département met ses services à la disposition des grandes entreprises et des PME et a des artisans, commerçants, professions libérales, les multinationales résidentes ou non résidentes...

L'offre produit du département leasing BNP s'adresse aux :

- Le Corporate : les grandes entreprises, ayant aux minimums deux ans d'activité, présentant une bonne santé financière et un plan de charge.

Le montant de financement dépend du besoin de l'entreprise et de sa capacité à honorer ses engagements.

Généralement la clientèle de cette offre sont les entreprises de bâtiments et travaux publics.

-le Retail : PME et professionnels, ayant aux minimums deux ans d'activité, la clientèle cette offre est les pharmaciens.

La communication de ces deux offres se fait par les directeurs et les charges d'affaires des agences de la BNP.

Le leasing au sein de BNP se caractérise par :

- Une équipe dédiée de 20 personnes.
- Plus de 8 ans d'expérience sur le marché algérien.
- Une expertise locale et groupe.
- Conseil technique et financier, connaissance des biens et marchés
- Un partenaire solide sur le long terme : plus 13 Mds d'engagements
- Enveloppe annuelle utilisable au gré des besoins du client
- Barèmes spécifiques
- Suivi personnalisé.

#### **2.4. Organigramme département leasing :**

D'après cet organigramme, nous comprenons que l'opération leasing est passée par 4 étapes

La première équipe c'est les commerciaux ce sont des chargés d'affaires qui ont un contact direct avec les clients afin de compléter les documents nécessaires pour le financement.

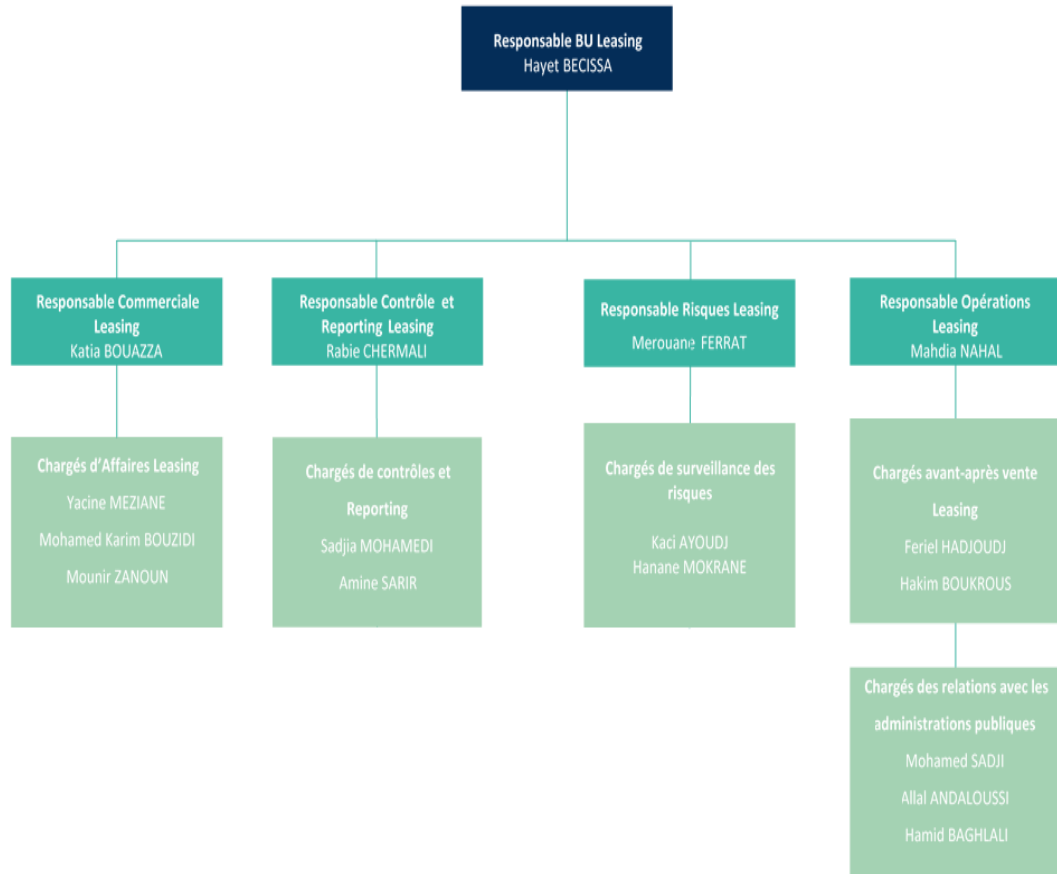
La deuxième équipe est les chargés d'affaires spécialisés en avant / après-vente leasing ainsi les relations avec les administrations publiques.

La troisième équipe de surveillance des risques leasing avant et après le financement

La dernière équipe est chargée de contrôle et reporting leasing (contrôle général de toutes les opérations de l'accord d'un crédit jusqu'à le suivi des paiements.

Figure N° 14 : L'organigramme du département leasing

## Organigramme BU Leasing



La source : document interne de la banque

### Conclusion :

Pour conclure nous allons rappeler les points essentiels dans ce chapitre, ce chapitre a mentionné la démarche suivie dans notre étude de recherche qui est la démarche qualitative et le paradigme épistémologique appuyé est le paradigme épistémologique constructiviste.

Nous avons utilisé la documentation et les entretiens comme des moyens de collecte de données afin d'analyser et interpréter les données recueillies par l'analyse du contenu.

Nous avons aussi présenté l'entreprise d'accueil « la banque BNP Paribas El Djazair » et le département d'accueil le département leasing où nous avons effectué notre stage.

Nous avons aussi présenté les organigrammes de la banque et du département concerner.

## **Présentation et discussions des résultats**

## **Introduction :**

Dans ce chapitre, nous allons étudier un cas concret d'une entreprise (SARL X Lait) qui a été évaluée par les chargés d'affaires pour l'octroi d'un crédit bancaire et financée par le leasing et crédit à moyen terme (CMT) par la banque Bnp Paribas.

## **Section 1 : présentation et l'analyse de viabilité du projet**

Après avoir évalué et sélectionné les projets d'investissement les plus rentables et bénéfiques par la PME, cette dernière cherche le mode de financement le plus adéquat et qui optimisera la rentabilité globale du projet.

Dans ce chapitre, nous allons évaluer le projet en termes de viabilité et de rentabilité et évaluer l'entreprise elle-même pour voir sa santé financière qui est basé sur les bilans et le TCR ainsi le financement de cette dernière et une petite comparaison entre les deux modes de financement des projets d'investissement (le leasing et le crédit à moyen terme) en termes de coût et de remboursement et de la durée de financement et la modalité de remboursement...

### **1.1. Présentation du projet :**

Le présent projet a pour objet la réalisation d'une unité de collecte et de distribution de lait cru d'une capacité de 30.000 litres.

Il s'agit d'un projet qui évoluera dans un secteur stratégique touchant le domaine de l'alimentation humaine.

Les études de ce type de produit en Europe et partout dans le monde s'orientent vers l'amélioration de la qualité de conditionnement des produits agro-alimentaires destinés à la consommation humaine.

La création de ce type de projet devra permettre la mise en place d'une plateforme et des infrastructures pouvant prendre en charge la production de lait notamment la surproduction qui sera destinée à la transformation du liquide en poudre et matières premières telles que le cheddar entrant dans la fabrication directe de différents types de fromages, assurant ainsi l'indépendance pour une meilleure sécurité alimentaire.

Les outils législatifs et normatifs encouragent et encadrent le développement de ce type de projets.

La présente étude a été réalisée dans le but d'un accompagnement bancaire pour le financement du projet et le recueil des différents avantages qu'offrent les pouvoirs publics pour ce type d'activité prioritaire.

#### **1.1.1. Présentation de la société :**

-Raison sociale : **Sarl X Lait**

-Date de création : 27/01/2013

-Activité : centre de collecte et de distribution de lait cru

-Forme juridique : société à responsabilité limitée

-Siège social : Ain Boucif wilaya de Médéa

Capital social : 100.000,00 DA

Ce capital augmentera progressivement pour atteindre au cours de la deuxième année le niveau de 32.000.000,00 DA et représentant au moins 10% du cout du projet.

#### **1.1.2. Répartition du capital :**

-X. Mohamed 66% (principal animateur de la société)

-Y. Adel 34%

#### **1.1.3. Nature du projet :**

Rappelons que le présent projet consiste en la réalisation d'une unité de collecte et de distribution de lait cru destiné aux unités de transformations.

#### **1.1.4. Implantation du projet :**

Le projet sera localisé dans la wilaya de Médéa

#### **1.1.5. Impact du projet sur le plan économique et sur l'environnement :**

##### **Sur le plan économique :**

-réalisation d'une forte valeur ajoutée

-participation à la diminution du déficit existant en d'investissement dans la région.

-renforcement des infrastructures existantes en nombre et en qualité

- création d'emplois directs et indirects
- augmentation du niveau de la contribution fiscale qui alimentera le fonds d'investissements de la wilaya.
- encourager et multiplier le nombre d'éleveurs dans la région pour une meilleure indépendance alimentaire.
- réduire l'utilisation de la poudre de lait importé et par la même réaliser une importante économie de devises.

**Sur l'environnement :**

- projet ne dégageant aucun produit toxique d'où l'absence totale de risque.

**1.2. L'étude de viabilité du projet :**

**1.2.1. Le marché :**

L'étude de marché a fait ressortir que sur la wilaya, il n'existe actuellement aucune unité de collecte de lait cru de cette taille.

Ainsi la demande nationale en lait et dérivés est en effet plus que l'offre, un déséquilibre dans la production fait naître une grande tension sur ses produits notamment en ce qui concerne le lait en sachet.

**1.2.2. Processus de fabrication :**

Le processus de collecte de lait cru n'étant pas complexe. Il repose essentiellement sur les tanks réfrigérés pour enfin procéder à son enlèvement par les transformateurs de lait cru et lait en poudre.

Il est précisé que la législation exige aux transformateurs l'utilisation du lait cru pour pouvoir bénéficier de leurs quotas de poudre de lait subventionnée.

**1.2.3. Planning de réalisation projet :**

- Différentes études de pré réalisation (étude de l'environnement et étude de sol ...) en 2015
- étude faisabilité bancaire réalisée.
- formalisation du dossier des avantages fiscaux
- obtention de la notification bancaire pour le financement du projet

-acquisition des équipements à importer après la durée de fabrication 3 mois soit au plus tard le mois de mai 2017.

-montage et essai des équipements en mai 2017

-lancement de la production juin 2017

#### 1.2.4. Emplois :

Des personnes de différents profils (laiterie et fromage) à répartir selon les exigences et les qualifications et par rapport au processus de fabrication.

Cadres : 03 et Maitrises : 03 et Exécution : 06

#### 1.2.5. Structure financière du projet (Structure d'investissement et de financement) :

##### 1. Structure d'investissement :

Tableau N° 15 : la structure d'investissement

Rubriques	Montants
Frais préliminaires	1 000.000
Terrain	80.000.000
Bâtiments	155.305.000
Aménagements	32.467.492
Equipement à acquérir	47.614.074
<b>Total</b>	<b>316.386.566</b>

##### Les détails des rubriques :

-Frais préliminaires : toutes les dépenses de la société en termes d'étude... **(1.000.000 DA)**

-Terrain : d'une superficie de 5000 m<sup>2</sup> ..... **(80.000.000 DA)**

-Bâtiments : ..... **(155.305.000 DA)**

-L'aménagement un montant a réalisé ..... **(32.467.492 DA)**, la répartition est comme suit :

Travaux d'aménagement en béton ..... (13.445.992 DA)

Travaux de bardage intérieur et extérieur..... (6.210.000 DA)

Travaux pour poste et groupe électrique..... (12.811.500 DA)

**-Equipement à acquérir : ..... (47.614.073 ,67 DA)**

**A/ équipement de collecte de lait cru** : les équipements de réception et de stockage du lait cru à collecter, conçus selon les normes européennes..... **(24.456.124,97 DA) en HT**

L'offre est reprise comme suit : (5) cuves refroidissantes G9 6000 L 2Mt

(1) Unité de réception de lait

**B/ Citernes Isothermes** : en acier inox alimentaire d'une capacité de 1200 litres, avec une facture pro-forma porte un montant de ..... **(2.717.948,70 DA)**

**C : matériel roulant** : pour la collecte du lait cru, (6) véhicules NISSAN **(17.040.000 DA)**

**D : matériel électrique** : l'acquisition d'un poste moyen tension..... **(3.400.000 DA)**

## **2. Structure de financement de tout le projet :**

-Apports des promoteurs : En nature : **236.305.000 DA (75%)**

-Financement bancaire : **80.081.566 DA (25%)**

Tableau N 16 : récapitulatif du cout et financement du projet

<b>Rubriques</b>	<b>Montants</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Montants</b>
Frais préliminaire	1.000.000	<b>Apports promoteurs</b>	<b>236.305.000</b>
Terrain	80.000.000	Frais préliminaires	<b>1.000.000</b>
Bâtiments	155.305.000	Terrain	<b>80.000.000</b>
Aménagement	32.467.492	Bâtiments	<b>155.305.000</b>
Equipement à acquérir	47.614.074		
		<b>Participation bancaire</b>	<b>80.081.566</b>
		Equipement à acquérir	47.614.074
		Aménagement	32.467.492
<b>Total</b>	<b>316.386.566</b>	<b>Total</b>	<b>316.386.566</b>

### **1.2.6. Fonds de roulement (FR) :**

En raison des pratiques actuelles, ce type d'activité ne nécessite pas le besoin d'un fonds de roulement pour l'achat du lait cru.

Les éleveurs ne seront payés qu'après règlement par le transformateur à la livraison et sans délais.

### 1.2.7. Détermination du volume d'affaires prévisionnel :

Sur la base d'une capacité de collecte 30.000 litres/par jour de (8 heures) de lait cru :

**-capacité de collecte** : 30.000 litres par journée de 8 heures

**-prix de vente** : 38,00 DA / litre

**-chiffres d'affaires (CA) journalier** : 30.000 litres × 38 DA/litre = 1.140.000 DA

**-production annuelle** : 1.140.000 DA × 365 = 416.100.000 DA

**- Subvention annuelle** : 5 DA/ litre × 30.000 = 150.000 DA × 365 jours = 54.750.000

DA

### 1.2.8. Détermination des consommations prévisionnelles :

Le montant de la collecte de lait cru :

-30.000 litres/jour de 8 heures × 36 DA / litre = 1.080.000 DA

-1.080.000 DA × 30 jours = 32.400.000 DA

-32.400.000 DA × 12 mois = 388.800.000 DA

### 1.2.9. Les charges d'exploitations :

#### **-Frais personnel :**

12 personnes pour la première année pour l'exploitation du centre de collecte **U=KDA**

Tableau N° 17 : représente les frais personnels

Désignation	Nombre	Salaire	Total/mois	Total/An
Cadres	3	90	270	3 240
Maitrises	3	45	135	1 620
Exécution	6	35	210	2 250
Total	12	170	615	7 380

### **-Impôt et taxe :**

La société compte obtenir les avantages fiscaux et une exonération pour la première année de réalisation de l'investissement et de son exploitation. Il était tenu compte d'une imposition de l'ordre de 2 % à partir de la 3 troisième année en raison de l'exonération fiscale (avantages ANDI)

**-Service :** 2% du volume d'affaires et renferment les charges mensuelles telles que les consommations en gaz et en électricité et en eau et assurance...

### **1.3. Tableau d'amortissement des immobilisations :**

Tableau N° 18 : tableau d'amortissement

<b>Rubriques</b>	<b>Montants</b>	<b>Taux</b>	<b>Amortissements</b>
<b>Bâtiments</b>	187.772.492	5%	9.388.625
<b>Équipements</b>	47.614.074	10%	4.761.407
<b>Total</b>	235.386.566		14.150.032

D'après l'étude technico-économique, nous avons constaté que la SARL X lait a une très grande demande de son premier client « SOUMMAME », une très grande offre de 30.000 L par jour, la laiterie Soummam est apte d'acheter la totalité du lait collecté par SARL X lait.

À cet effet, nous pouvons dire que le projet est viable.

## **Section 2 : l'étude de rentabilité du projet et l'évaluation de la santé financière de la PME**

### **2.1. L'évaluation de la structure financière de l'entreprise :**

Le chargé d'affaires et ses analystes calculent quelques ratios de l'entreprise d'afin de l'évaluer et voir sa santé financière pour financer ses projets à moyen et long terme.

Nous allons calculer quelques ratios de liquidité et de rentabilité, d'activité et de la structure financière de l'entreprise.

## 2.1.1. Analyse de la solvabilité :

### 1. Ratios de structures :

Immobilisations corporelles nettes

$$1/\text{Taux d'obsolescence} : \frac{\text{Immobilisations corporelles nettes}}{\text{Immobilisations corporelles brutes}} = 301.236.533 / 315.386.565$$

Immobilisations corporelles brutes

$$= 0.955$$

95.5 % est le degré de vieillissement de l'actif productif et situe l'entreprise dans le processus de renouvellement de ses immobilisations.

Immobilisations corporelles brutes

$$2/\text{Taux d'investissements} : \frac{\text{Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles}}{\text{Immobilisations corporelles brutes}}$$

Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles

$$= 315.386.565 / 14.150.032 = 22,288$$

22,28 % est le signe d'un renouvellement des moyens de production

3/Indépendances financières : ressources propres (FP + CP) / ressources stables (dettes long terme + FP+ CP)

$$= (100.000 + 236.305.000) / (80.081.566 + 100.000 + 236.305.000) = 0,746$$

L'entreprise est indépendante financièrement et représente 74,6 % des ressources stables.

4/Autonomies financières : dettes financières / ressources propres

$$= 80.081.566 / (100.000 + 236.305.000) = 0,3387$$

33,87 % est le niveau d'endettement de l'entreprise, la SARL X est autonome financièrement

5/Capacité de remboursement : dettes financières / CAF

Les années	1	2	3	4	5
Dettes financières	80.081.566	80.081.566	80.081.566	64.065.253	48.048.940
CAF	65.253.000	145.623.300	140.496.290	100.843.254	100.359.251
Ratio %	1,2	0,54	0,56	0,63	0,47

La capacité de remboursement est de :  $1+2+3+4+5 = 3,4$  %

L'entreprise X rembourse ses dettes financières à 3 ans et quelques mois, 3,4 ans inférieurs à 4 ans (ce taux doit être inférieur à 4 ans)

## 2. L'analyse de la liquidité :

### Ratios de liquidités

$$1/\text{Ratio de liquidité général : } \frac{\text{Actifs < 1 An}}{\text{Passifs < 1 An}} = \frac{65.353.001}{236.305.000} = \mathbf{0,276}$$

Ce ratio montre que 27% de l'actif circulant finance les dettes à court terme de l'entreprise  
Trésorerie active

$$2/\text{Ratio de liquidité immédiate : } \frac{\text{Trésorerie active}}{\text{Passifs < 1 An}} = \frac{55.353.001}{236.3} = \mathbf{0,234}$$

Ce ratio nous montre que 23% de la trésorerie active finance les dettes à court terme de l'entreprise.

### 2.1.2. Ratio d'activité et de profitabilité :

$$1/\text{taux de variation du CA} = \frac{\text{CA HT}_N - \text{CA HT}_{N-1}}{\text{CA HT}_{N-1}} = \frac{941.700.000 - 470.850.000}{470.850.000} = \frac{C_2 - C_1}{C_1}$$

= 100 % pour la première année de l'activité, le chiffre d'affaires varie

À 100 % puis ce taux s'annule car le chiffre d'affaires se stagne à 941.700.000 DA

$$\text{VA}_1$$

$$2/\text{taux de la valeur ajoutée : } \frac{\text{VA}_1}{\text{CA HT}_1} = \frac{72.633.000}{470.850.000} = 0,154$$

Nous concluons que la valeur ajoutée de la première année représente 15,4 % du chiffre d'affaires.

Tableau N°19 : le taux de la VA

Les années	Taux de la valeur ajoutée VA
2	N2 = 153.741.300 / 941.700.000 = 0,163 (16.3%)
3	N3 = 152.705.430 / 941.700.000 = 0,162 (16.2%)

4	$N4 = 151.565.973 / 941.700.000 = 0,160$ (16%)
5	$N5 = 150.312.570 / 941.700.000 = 0,159$ (15.9%)

Source : réalisé par nos soins

Nous remarquons que ce taux augmente la première année puis diminue avec le temps de N<sub>2</sub> jusqu'à N<sub>5</sub>.

3/taux de marge bénéficiaire = RNC / CA HT

Tableau N 20 : représente la marge bénéficiaire

Les années	Taux de marge bénéficiaire
1	$51.102.968 / 470.850.000 = 0,108$
2	$131.473.268 / 941.700.000 = 0,139$
3	$126.346.258 / 941.700.000 = 0,134$
4	$86.693.222 / 941.700.000 = 0,09$
5	$86.209.219 / 941.700.000 = 0,09$

Source : réaliser par nos soins

Nous remarquons aussi que les résultats nets représentent de 9% à 13% du chiffre d'affaires.

### 2.1.3. Ratios de rotations :

1/Rotations des créances clients :

$$\frac{\text{Créances clients} + \text{EENE} - \text{avances reçues} + \text{ECA sur clients} - \text{ECP sur clients} \times 360}{\text{CA TTC}}$$

Pour la première année

$$10.000.000 / 470.850.000 * 360 = 7,64 = 7 \text{ jours et demi-journée}$$

Pour les autres années :

$$10.000.000 / 941.700.000 * 360 = 3,82 = 4 \text{ jours}$$

Le nombre de jours accorder aux clients est de 7 jours et demi-journée pour la première année puis ça diminue et devient 4 jours

Vu que la PME est indépendante financièrement et autonome et peut rembourser ses dettes aux délais exigés par la banque alors nous pouvons dire qu'elle a une bonne santé financière

Et a une bonne structure financière car elle représente de bons résultats financiers, notamment : ses résultats nets représentant de 9 à 13 % du CA.

## 2.2. L'évaluation du projet :

Nous allons évaluer le projet pour voir sa rentabilité et son rendement à travers l'évolution du chiffre d'affaires et la consommation annuelle.

### 2.2.1. L'évolution du chiffre d'affaires sur 5 ans :

Tableau N°21 : représente Le CA de l'entreprise et l'évolution de la consommation du lait

1/ le CA de l'entreprise

Les années	CA
1 (8 H)	470.850.000 DA
2 (16H)	941.700.000 DA
3 (16H)	941.700.000 DA
4 (16H)	941.700.000 DA
5 (16H)	941.700.000 DA

Source : les données de la banque

Nous remarquons que le chiffre d'affaires pour la première année est inférieur à la deuxième année et ce dernier restera constant jusqu'à la 5-ème année.

### 2.2.2. L'évolution de la consommation pendant 5 ans :

2/ L'évolution de la consommation du lait

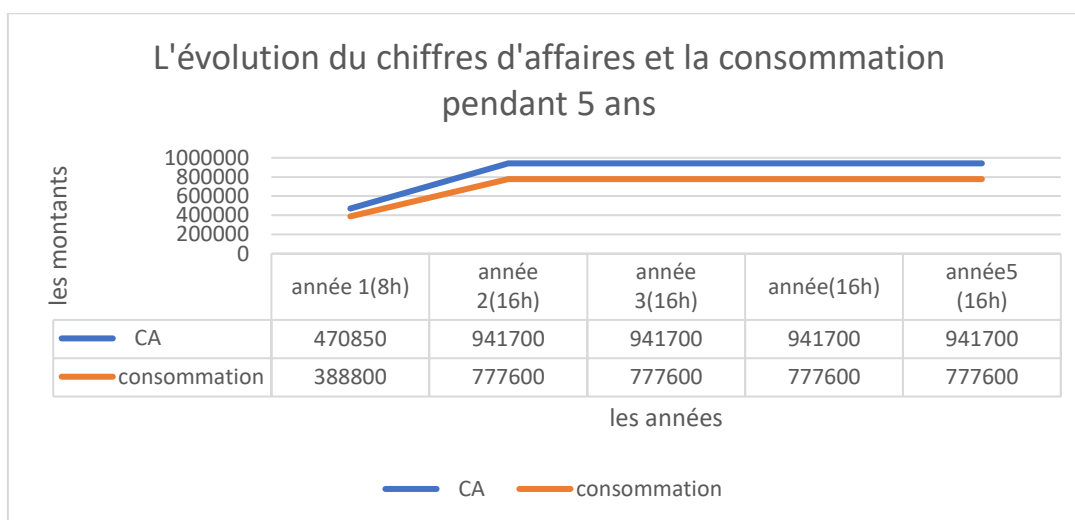
Les années	La consommation du lait
1 (8H)	388.800.000 DA
2 (16H)	777.600.000 DA
3 (16H)	777.600.000 DA
4 (16H)	777.600.000 DA
5 (16H)	777.600.000 DA

Source : les données de la banque

Cette Figure représente l'évolution du CA et la consommation du lait pendant 5 ans :

**U=KDA**

**Figure N 15 : représente l'évolution du CA et la consommation du lait**



D'après ce graphe, Nous remarquons que pendant la première année, le chiffre d'affaires a augmenté puis il s'est stagné pendant les 4 ans restants sur le même montant.

La consommation était moyenne la première année puis elle s'est augmentée de la même somme pendant les 4 ans restants.

Nous pouvons dire que le chiffre d'affaires est supérieur que la consommation sur les 5 ans ce qui implique une valeur ajoutée positive.

### 2.2.3. Tableau des comptes des résultats prévisionnels (TCR) :

Tableau N 22 : représente le compte des résultats prévisionnels pendant 5 ans

Rubriques	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
<b>CA</b>	470.850.000	941.700.000	941.700.000	941.700.000	941.700.000
<b>Consommation</b>	388.800.000	777.600.000	777.600.000	777.600.000	777.600.000
<b>Services</b>	9.417.000	10.358.700	11.394.570	12.534.027	13.787.430
<b>Valeur ajoutée</b>	72.633.000	153.741.300	152.705.430	151.565.973	150.312.570
<b>Frais du personnel</b>	7.380.000	8.118.000	8.929.800	8.929.800	8.929.800
<b>Impôt et taxes</b>	0	0	0	18.834.000	18.834.000
<b>Frais financiers</b>	0	0	3.279.340	2.623.472	1.967.604
<b>Dotations amortissements</b>	14.150.032	14.150.032	14.150.032	14.150.032	14.150.032

<b>Total charges</b>	21.530.032	22.268.032	26.359.172	44.537.304	43.881.436
<b>Résultat brut</b>	51.102.968	131.473.268	126.346.258	107.028.669	106.431.134
<b>I.B. S</b>	0	0	0	20.335.447	20.221.916
<b>Résultat net</b>	51.102.968	131.473.268	126.346.258	86.693.222	86.209.219
<b>Résultat net (RN/ CA)</b>	10%	14%	14%	10%	10%

Nous comprenons d'après ce tableau que l'entreprise a de bons résultats qui s'augmentent à la première année puis diminuent légèrement à la 3-ème année ensuite se stagnent et que ces résultats représentent de 10 % à 14 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

#### 2.2.4. Tableau de rentabilité :

Tableau N 23 : les cash-flows prévisionnels

Rubriques	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Dotations amortissements	14.150.032	14.150.032	14.150.032	14.150.032	14.150.032
Résultat net	51.102.968	131.473.268	126.346.258	86.693.222	86.209.219
Cash-flow	65.253.000	145.623.300	140.496.290	100.843.254	100.359.251
Cash-flow cumulé	65.253.000	210.876.300	351.372.590	452.215.844	552.575.095

Le cash-flow réalisé durant les différents exercices permet de conclure que le projet est très rentable et dont le retour à l'investissement global se fera au cours de la 3 troisième année car :

**Le capital investi = FP + crédit bancaire**

Donc la **somme globale du projet est 316.386.566 DA** dont :

- le fonds propre est de 236.305.000 DA

- le crédit bancaire de 80.081.566 DA

Et le remboursement du concours bancaire interviendra au début de la 2 deuxième année.

La somme du crédit bancaire est de 80.081.566 DA

### 2.3. L'évaluation de la rentabilité du projet :

L'évaluation de la rentabilité du projet passe par six étapes afin de montrer qu'il est rentable pour le financer par un crédit bancaire.

1/La 1 ère étape : le calcul de dotation des immobilisations (DAP) :

$$\text{DAP} = 14\,150\,032$$

2/ 2ème étape : calcul de la VNC valeur nette comptable :

$$\text{VNC} = V_0 - V_0/\text{durée d'utilisation} * \text{durée du projet}$$

3/ 3-ème étapes c'est le calcul de la capacité d'autofinancement CAF :

Tableau N 24 : représente la CAF de l'entreprise

Rubriques	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Résultat exploitation (brut)	51.102.968	131.473.268	123.346.258	107.028.669	106.431.134
- I. S	0	0	0	20.335.447	20.221.916
= résultat après I.S (R net)	51.102.968	131.473.268	126.346.258	86.693.222	86.209.219
+ DAP	14.150.032	14.150.032	14.150.032	14.150.032	14.150.032
=CAF	65.253.000	145.623.300	140.496.290	100.843.254	100.359.251

La capacité d'autofinancement a augmenté en N 1 puis diminue légèrement à la troisième année pour enfin se stagner à la 4-ème et 5-ème années avec un montant supérieur que la première année.

4/ 4ème étapes : calcul du BFR

$$\text{BFR} = \text{CA (annuel)} \times (\text{jour (h)} / 360)$$

$$\text{BFR}_1 = \text{CA}_1 \times 1 \text{ jour (8h)} / 360 = 1.307.916,66 \text{ DA}$$

$$\text{BFR}_2 = \text{CA}_2 \times 2 \text{ jours (16h)} / 360 = 5.231.666,66 \text{ DA}$$

$$\text{BFR}_3 = \text{CA}_3 \times 2 \text{ jours (16h)} / 360 = 5.231.666,66 \text{ DA}$$

$$\text{BFR}_4 = \text{CA}_4 \times 2 \text{ jours (16 h)} / 360 = 5.231.666,66 \text{ DA}$$

$$\text{BFR}_5 = \text{CA}_5 \times 2 \text{ jours (16 h)} / 360 = 5.231.666,66 \text{ DA}$$

$$\text{C}_2=\text{C}_3=\text{C}_4=\text{C}_5= 941.700.000 \text{ DA ET } \text{C}_1=470.850.000 \text{ DA}$$

Tableau N 25 : la Variation BFR :

Rubrique	An 0	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
BFR	/	1.307.916 ,66	5.231.666,66	5.231.666,66	5.231.666,66	5.231.666,66
Variation BFR	1.307.916 ,66	3.923.750	0	0	0	0

5/ 5-ème étapes tableau des flux de trésorerie d'exploitation FTE :

Tableau N 26 : FTE du projet

Rubriques	Début N	Fin N	Fin N+1	Fin N+2	Fin N+3	Fin N+4
CAF	/	65.253.000	145623300	140496290	100843254	100359251
+ VR	/	/	/	/	/	/
+ Récupé- ration BFR	/	/	/	/	/	5231666,66
- Investisse- ment	-236.305.000	/	/	/	/	/
-Variation BFR	-1.307.916,66	/	/	/	/	/
= FTE	-237.612.916,7	65.253.000	145.623.300	140.496.290	100.843.254	105.590.917,7
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)

Nous remarquons que les flux de trésoreries d'exploitation du projet sont positifs et ils ont augmenté à la première année d'une somme importante puis diminuent légèrement en 3-ème et enfin ils ont augmenté légèrement aussi aux 5-ème année.

### 2.3.1. Tableau des emplois /ressources : (après le financement)

Tableau N 27 : les emplois et les ressources de l'entreprise

Rubriques	An 0	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
-----------	------	------	------	------	------	------

CAF	/	65.253.000	145.623.300	140.496.290	100.843.254	100.359.251
Récupération BFR	/	/	/	/	/	5.231.666,66
VRI	/	/	/	/	/	302.920.533
Total ressources	0	65.253.000	145.623.300	140.496.290	100.843.254	100.359.251
Immobilisations	317.070.565	/	/	/	/	/
Variation BF R	1.307.916,66	3.923.750	0	0	0	0
Total emplois	318.378.481,7	3.923.750	0	0	0	0
Trésorerie (TR)	-318.378.481,7	61.329.250	145.623.300	140.496.290	100.843.254	408.511.450,7
TR cumulée	-318.378.481,7	-257.049.231,7	-111.425.931,7	29.070.358,3	129.913.612,3	538.425.063
TR Actualisée	/	55.353.001	158.716.147	164.008.355	135.062.667	125.246.753
TR actualisée cumulée	-318.378.481,7	-263.025.480,7	-104.309.333,7	59.699.021,3	194.761.688,3	320.008.441,3

D'après ce tableau, nous constatons que les flux de trésoreries cumulés des deux premières années d'activités sont négatifs ce qui signifie que les besoins du projet sont supérieurs aux ressources. et que les conditions de crédit 5 ans + 6 mois de différés ne permettent pas d'obtenir des flux de trésorerie cumulés positifs.

### 2.3.2. La valeur résiduelle d'investissement VRI :

C'est le total des immobilisations – les immobilisations amortis

$$\text{VRI} = 1\,000\,000 + 80\,000\,000 + 187\,772\,492 + 27\,174\,073 + 34\,000\,000 + 170\,400\,000 + 2\% \text{ du CA (684\,000)} = 317\,070\,565 - 14\,150\,032 = 302\,920\,533 \quad \text{VRI} = \mathbf{302\,920\,533}$$

### Le taux d'actualisation et le cout moyen pondéré du capital (d'après les données de la banque)

Taux d'actualisation = poids des actionnaires × rémunération des actionnaires + poids de la banque × TNE

$$\text{Taux d'actualisation} = (75\% \times 10\%) + (25\% \times 10\%) = \mathbf{10\%}$$



$T = 35 \%$

$T = 35 \%$  supérieure à  $10\%$  CPMC, du taux d'actualisation

Taux d'actualisation (CMPC) =  $10 \%$

### **3. Indice de profitabilité IP :**

$IP = VAN / (A) + 1 = 182055720,7 / 237612916,7 + 1 = 0,766 + 1 = 1,76$

Donc  $1,76$  supérieur à  $1$ , nous pouvons dire que le projet est rentable

Nous pouvons dire que la VAN est positive et le TRI est supérieur au taux d'actualisation autrement dit le taux du cout de projet ou (CMPC) cout moyen pondéré du capital et que l'IP est supérieur à  $1$  et le DR est court, soit  $2$  ans et  $9$  mois pour récupérer toute la somme investie alors ce projet est très rentable.

Nous pouvons dire aussi que le montant de l'investissement sera récupéré dans  $2$  ans et  $9$  mois, une durée courte et inférieure à la durée de vie du projet lui-même.

Puisque le taux de rentabilité interne TRI ( $35\%$ ) est supérieur au taux d'actualisation ( $10\%$ ), alors tout financement dont le cout est inférieur à  $35 \%$  donc le projet génère une VAN positive.

L'indice de profitabilité est un autre critère qui nous a montré le rendement appréciable du capital dégagé alors chaque dinar investi nous apporte  $1.76$  dinars de plus.

Nous allons passer au financement du projet afin de savoir les conditions d'octroi d'un crédit bancaire en leasing ou en CMT et de connaître la différence entre ces deux modes de financement des projets d'investissement des PME.

Il est à signaler que l'étude que nous avons menée est différente de celle du chargé d'affaires qui a analysé et évalué le dossier de crédit. Nous avons remarqué que les méthodes d'évaluation et les critères de choix et de sélections financières des projets d'investissement sont absents et que la banque se base essentiellement sur les états financiers : les bilans comptables et TCR prévisionnels fournis dans l'étude technico-économique et sur les ratios (de rentabilité et de liquidité et les ratios d'activités et de structures financières) pour évaluer l'entreprise et le projet afin d'accepter la demande.

## **Section 3 : le financement du projet**

Après avoir évalué la rentabilité du projet ainsi que la santé financière de la PME, ce dernier sera financé par la banque selon les attentes et le besoin du client par deux modes de financement : le leasing ou CMT.

### **3.1. Le financement**

Ce projet est financé par les fonds propres des associées de (75%) 236.305.000 DA et de (25%) 80.081.566 DA de crédit.

Ce projet a été financé par un crédit bancaire d'une somme de 80.081.566 DA qui représente 25% du capital investi. Cette somme est répartie en deux :

47.614.000 DA (15 % du 25%) a été financé par le crédit-bail et CMT comme suit : 44.214.000 DA (14%) par le leasing et (1%) 3.400.000 DA par le CMT et le reste le (10 %) 32.467.492 DA a été financé par une autre banque BDL pour l'aménagement.

### **3.2. Les différentes phases du montage d'un dossier de Financement**

- Transmission du dossier
- Traitement du dossier
- Recueil de garantie
- Déblocage
- Le suivi du dossier après le financement, le suivi est une étape primordiale pour la banque pour assurer son remboursement.

### **3.3. Les procédures d'un financement par crédit-bail :**

L'opération leasing est passée par des étapes suivantes que nous allons l'expliquer et le détail est fourni dans l'annexe E.

Une fois l'accord est envoyé au département leasing, ce dernier va diviser l'opération en deux parties :

- la première est le processus en amont : étudier le dossier du crédit-bail et faire la mise en place de ce dernier.
- la deuxième est le processus en aval : suivre les contrats leasing et les opérations après-vente et de contrôler la mise en place du financement, effectuer aussi les contrôles à

posteriori (mise en place d'un leasing en importation) et mesurer l'activité et archiver le dossier du leasing dans logiciel Equipe.

Un contrat de crédit-bail contient les informations nécessaires du client avec le montant et le fournisseur du matériel et le nombre de loyers à payer et leurs TVA pour chaque échéance. Ce contrat contient le prix d'achat du bien à la fin du contrat qui est généralement la VR valeur résiduelle. (Le contrat est à l'annexe C pour plus de détails).

### **3.4. Les pièces constitutives d'un dossier de crédit :**

Les pièces nécessaires à l'étude du dossier :

- Derniers bilans fiscaux (mise à jour fiscale et para fiscal) et une situation comptable récente si le dossier a été présenté après le 30-06
- Bilan prévisionnel
- Extrait de rôle datant de moins de 03 mois
- Mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité
- Plan de charge
- BUSINESS PLAN
- Plan d'importation si nécessaire
- l'état financier des trois dernières années.
- les factures.

La durée du traitement d'un dossier de crédit varie entre 30 et 60 jours selon la complexité du dossier et le montant du crédit et les niveaux de pouvoir

### **3.5. Le financement par le crédit-bail :**

Listes des documents à fournir pour la constitution d'un dossier de crédit-bail :

Documents juridiques :

- copie du registre de commerce
- copie des statuts à jour
- copie carte fiscale
- copie pièce d'identité du gérant.

Documents financiers :

- bilan et TCR des deux derniers exercices
- extrait de rôle. CNAC et CASNOS (moins de 3 mois)
- Relevé du compte bancaire principal pour les 6 derniers mois

Documents commerciaux :

- Etat des marchés en cours de réalisation (plan de charge/copie contrats)
- Etat du parc avec des cartes grises actuellement en exploitation
- facture pro-forma de l'équipement à acquérir

Ces documents peuvent être adaptés et/ou complétés en fonction de la nature de la relation et de l'objet du financement.

Six citernes de collecte du lait ont été financées par le crédit-bail d'une somme de 5.700.000 DA sur 60 mois de 6 mois différés et le premier loyer 10%.

Tableau N 28 : La simulation du dossier

Prix du bien HT	5.700.000 DA
Premier loyer % majoré (1 LM)	10% de la valeur du bien financé
Valeur résiduelle 1 %	1
Durée du crédit-bail	60 mois
Avantage fiscal	ANDI

Tableau N 29 : présente les résultats obtenus après la simulation

Montant du premier loyer mensuel	5.700.000 DA
59 loyers HT mensuel	116.825,82 DA
Montant de la valeur résiduelle	1 DA

Les citernes sont des catégories B avec un taux d'intérêt de 12,5 % avec une durée du présent bail sont de 66 mois irrévocables.

Tableau N 30 : Le prix d'achat des citernes en HT et TTC

Prix d'une citerne de collecte de lait	950.000 DA
6 citernes de collecte	5.700.000 DA HT
Remise de 5 %	285000 DA

6 citernes avec remise (total net HT) valeur locative en HT	5.415.000 HT
TVA 19%	1.028.850
6 citernes en TTC	6.443.850. TTC
Frais du dossier	45.000 DA

Les conditions de paiement sont 50% à la commande et 50% à la livraison.

Le montant d'engagement pour tous les équipements et le matériel est de 44.222.000 DA dont 6.443.850 DA TTC (5.415.000 DA HT) pour financer 6 citernes sur 66 mois avec un taux nominal c'est-à-dire taux d'intérêt est de 12,5 %.

Les loyers s'entendent TVA et sont dus le 10,20 ou la fin de mois à chaque période et le premier loyer est payable à la signature des contrats et au plus tard à la livraison du matériel.

À l'expiration de la période de location, le preneur achète le bien par sa valeur résiduelle VR 1 DA plus les taxes et les frais de transfert de propriété dont le règlement mettra fin au présent bail de plein droit.

Le plan de financement de cette PME est un plan linéaire dont le premier loyer majoré est de 10% du prix d'achat.

Le plan était choisi en fonction de plusieurs éléments : l'utilisation du matériel et sa durée de vie et d'amortissement fiscale et du risque client ainsi le besoin de ce dernier.

Tableau N 31 : Le remboursement de loyers des 6 citernes

Année	Loyers HT	Loyers TTC	Capital restant du	Intérêts	Capital remboursé
6mois différé	0	0	A augmenté de 290.968,1	347.374,35	-347.374,35
1 année	1.849.348,3	2.200.724,51	A diminué de 755.551 ,24	606.681,17	1.242.667,13
2 années	1.426.743,6	1.697.824,92	A diminué de 781.783,87	498.091,74	855.598,35
3 années	1.426.743,6	1.697.824,92	A diminué de 1.051.620,29	375.123,31	1.133.494,4

4 années	1.426.743,6	1.697.824,92	A diminué de 1.097.190 ,33	235.871,93	1.190.871,67
5 années	1.426.743,6	1.697.824,92	A diminué de 1.016.389,32	78.181,2	1.348.562,4

Le mois 66 le dernier mois les citernes vont être vendues à 1 DA avec leur valeur résiduelle. Le dernier loyer est le 16/03/2023 et les sommes des loyers sont représentées dans ce tableau :

Tableau N 32 : Les loyers à payer des 6 citernes

Capital restant du	2.141.323,70 DA
Capital rembourser	5.414.999 DA
Total loyers HT	7.556.322,70 DA
Total loyers TTC	8.992.024 ,19 DA

### 3.5.1. Le financement par le CMT :

L'acquisition d'un poste moyen tension par un CMT crédit à moyen terme est de 3.400.000 DA sur 60 mois avec un apport de 10%. Son remboursement par capital constant.

Amortissement :  $3.400.000 / 5 \text{ ans} = 680.000 \text{ DA}$  et  $3.400.000 \times 10\% = 340.000 \text{ DA}$  l'intérêt

Tableau N 33 :-Les annuités et les intérêts à payer

Les Années	Capital restant	Amortissement	Intérêts	<b>Annuités</b>
1	3.400.000	680.000	340.000	<b>1.020.000</b>
2	2.720.000	680.000	272.000	<b>952.000</b>
3	2.040.000	680.000	204.000	<b>884.000</b>
4	1.360.000	680.000	136.000	<b>816.000</b>
5	680.000	680.000	68.000	<b>748.000</b>
Total	/	3.400.000	1.020.000	<b>4.420.000</b>

### 3.5.2. Le financement des citernes en CMT :

Pour le même équipement, nous allons calculer les annuités à payer dans le cas d'un financement par CMT crédit à moyen terme au lieu le leasing, ça nous permettra de voir la différence de cout pour les mêmes citernes des deux financements CMT et leasing.

La comparaison consiste à évaluer les 6 citernes financées déjà par le leasing pour voir le financement le plus couteux entre ces deux modes de financement.

Le montant financé : 5.415.000 DA pour 60 mois avec un apport de 10%

L'élaboration d'un tableau de remboursement par le CMT :

$5.415.000 / 5 \text{ ans} = 1.083.000 \text{ DA}$  l'amortissement et l'intérêt  $5415000 \times 10\% = 541.500$

Tableau N 34 : Les annuités et les intérêts pour les 6 citernes en CMT

Les années	Capital	Amortissement	Intérêts	<b>Annuités</b>
1	5.415.000	1.083.000	541.500	<b>1.624.500</b>
2	4.332.000	1.083.000	433.200	<b>1.516.200</b>
3	3.249.000	1.083.000	324.900	<b>1.407.900</b>
04	2.166.000	1.083.000	216.600	<b>1.299.600</b>
5	1.083.000	1.083.000	108.300	<b>1.191.300</b>
Total	/	1.083.000	1.624.500	<b>7.039.500</b>

Nous pouvons dire que les 6 citernes financées par le leasing et le CMT sont moins couteuses s'elles sont financées par un crédit à moyen terme car le cout des annuités est de 7.039.500 DA HT et lorsqu'elles sont financées par le leasing, les loyers de toute la période de location sont de 7.556.322 DA HT. Une différence de 516.822 DA HT.

## Section 4 : Comparaison entre les deux modes de financement CMT et le leasing :

### 4.1. La propriété :

Tableau N 35 : la différence entre CMT et leasing pour la propriété du bien

<b>Crédit-bail</b>	<b>CMT</b>
A la banque BNP Paribas (devenir propriétaire après l'achat par VR)	Au client

#### 4.2. Montant et durée :

Financement de 6 citernes d'une somme de 5.415.000 DA HT

Tableau N 36 : la différence entre CMT et leasing par montant et durée

Crédit-bail	CMT
5.415.000 DA HT (le financement 100 %)	4.332.000 DA HT (le financement 80%)
L'autofinancement 0%	L'autofinancement 20%
De 36 à 60 mois (60 mois avec 6 mois différé)	De 12 à 60 mois
La banque facture au client les loyers hors TVA (la base locative)	Avancement de la TVA (effort supplémentaire de trésorerie)

#### 4.3.TVA :

Tableau 37 : la TVA à payer dans les deux modes de financement

Crédit-bail	CMT
TVA s'applique seulement sur les loyers. Le client paye la TVA à 19 % sur le montant du loyer et la récupère chaque mois en réduction de la TVA à reverser.	Le client paye la totalité de la TVA sur le prix d'origine du matériel à la facturation. Il récupère son TVA de son solde créditeur dans la déclaration G50

#### 4.4. Echéance du financement :

Tableau N 38 : l'échéance de financement pour les deux modes

Crédit-bail	CMT
Possibilité de : -restituer le bien -renouveler le contrat -acheter le bien avec sa valeur résiduelle (1 DZD)	Le crédit est soldé après le paiement de la dernière échéance.

#### 4.5. Les garanties du projet :

Tableau 39 : les différentes garanties pour le leasing et CMT

Crédit-bail	CMT
Subrogation d'assurance tous risques du matériel au profil de la banque est de 44.222.000 DA Contre Gar société caution mutuelle (FGAR) de 30.955.000 DA	-nantissement des équipements (CMT) 3.400.000 DA -délégation assurance (hors export) 3.400.000 DA -protection pro à hauteur de 10 MDA -une garantie FGAR à hauteur de 70% du projet est de 22.40.000 DA

#### 4.6. Comptabilité et fiscalité : selon la norme (IAS/IFRS)

Tableau N 40 : montre les différentes écritures des deux modes

Crédit-bail	CMT
<u>Du bilan :</u> Actif : immobilisation corporelle (prix d'acquisition du matériel HT) Passif : dette financière (emprunt =encours de capital) <u>Compte de résultats :</u> Charge exploitation : dotation aux amortissements (partie capitale) Charge financière : frais financiers (partie marge)	<u>Du bilan :</u> Actif : immobilisation corporelle (prix d'acquisition du matériel HT) Passif : dette financière (emprunt =encours de capital) <u>Compte de résultats :</u> Charge exploitation : dotation aux amortissements (partie capitale) Charge financière : FF (intérêts de l'emprunt)

#### 4.7. Comparatif de cout :

Tableau N 41 : représente les couts du crédit-bail et CMT

Crédit-bail	CMT
Financement 100% HT (5.415.000 DA HT) Autofinancement 0% Les loyers de 66 mois : 7.556.322,7 HT Les loyers en TTC : 8.992.024,19 TTC L'acquisition du bien : Total loyers + VR (1 DA) = 7.556.323,7 HT	Financement 80% HT (4.332.000 DA HT) L'autofinancement 20% (1.083.000 DA HT) Remboursement total des annuités en 60 mois : 7.039.500 HT En TTC : 8.377.005 TTC

	Le cout du bien financé : Total annuités + l'autofinancement = 8.122.500 HT
--	--

En termes de remboursement, le leasing est couteux par rapport au CMT car les loyers des 6 citernes payés (7.556.322,7 HT) sont supérieurs aux annuités de ces derniers payés (7.039.500 HT) pour le même bien financé. Une différence de 516.822,7 DA HT et de 615.019,19 TTC.

Par contre, en comparant le cout des biens financés lors d'une acquisition des 6 citernes par deux modes de financement :

CMT : totale annuité + autofinancement 20% = 8.122.500 DA HT

Leasing: total loyer + VR (1 DA) = 7.556.323,7 DA HT

Nous remarquons que le coût du crédit à moyen terme est supérieur que celui du crédit-bail car l'entreprise utilise 20% de ses capitaux propres pour pouvoir financer le reste du montant des 6 citernes. Une différence de 566.176,3 DA HT, alors le crédit-bail est plus bénéfique et avantageux pour la PME qui compte choisir entre ces deux modes de financement d'investissement.

#### 4.8. Taux d'intérêts :

Tableau N 42 : les taux d'intérêts des deux modes de financement

Crédit-bail	CMT
Taux d'intérêt pondéré 12,5%	Taux t'intérêt pondéré 10%
Les intérêts sur 60 mois sont de 1.793.949,35 Et 66 mois est de 22.141.323,7	Sur 60 mois est de 1.624.500
Les loyers sont déductibles fiscalement	Les intérêts sont déductibles fiscalement

#### 4.9. Comparatif TVA : (19%)

Un investissement des 6 citernes de 5.415.000 DA HT avec 6.443.850 TTC

Tableau N 43 : la différence entre les deux modes en termes de TVA à payer

Crédit-bail (66 mois)	CMT (60mois)
L'autofinancement : 0%	L'autofinancement : 20%

TVA 19% :	TVA 19% :
1 loyers :118.895,30 HT × 12 mois =	5.415.000 HT × 19/100 = 1.028.850 TTC
1.426.743,6 HT × 19/100	Total : TVA + autofinancement
= <b>271.081,284 TTC</b> ..... A	= <b>2.111.850 TTC</b> .....B

Une différence de (B-A) = 2.111.850 – 271.081,284 = **1.840.768,716 TTC** à placer ou investir dans d'autres projets.

Aux montants des loyers, s'ajoute à chaque échéance le montant de la TVA aux taux en vigueur le jour de l'échéance.

Tableau N 44 : les frais à payer des deux modes de financement

Crédit-bail	CMT
	L'autofinancement : 1.083.000 HT
	Frais financiers : (sur 60 mois à partir de la 3 <sup>ème</sup> année
	-3.279.340.....A
Total loyers sur 60 mois est de 7.556.322,7	-2.623.472.....B
DA HT.....B	-1.967.604 .....C
	Total A+ B + C = 7.870.416 HT
	L'autofinancement + FF =
	8.953.416HT.....A.
	Ce sont des charges à payer.

L'équation (A-B) est de 1.397.093,3 HT × 25% = **349.273,325** l'économie d'impôt IBS (25%) à placer ou investir dans d'autres projets.

Nous pouvons dire qu'en leasing, la PME paye moins d'impôts par apport au crédit classique.

#### 4.10. Le calcul des loyers des différents équipements financés par le leasing :

1. une unité de réception de lait : VR= 1 DA

Tableau N 45 : le remboursement du crédit de l'unité de réception

Crédit-bail	66 mois
Prix d'achat hors TVA	7.200.000 DA
1 <sup>er</sup> loyer 10% 1LM	720.000 DA HT son TVA 136.800
Loyers 59	158.087,94 HT son TVA 30036.71

Le premier LM est payé à la signature du contrat plus tard à la livraison du matériel

2. six citernes Milk COOLING tank IC (5000 L): VR = 1 DA

Tableau N 46 : le remboursement de crédit pour les citernes Milk COOLING

Leasing	66 mois
Prix d'achat HT	15.126.050,46 DA
1LM 10%	1.512.605,05 DA avec TVA 287.394,96
Loyers 59	332.117,54 DA avec TVA 63.102,33

3. six Hyundai HD 35 châssis NU : avec VR= 1 DA

Tableau N 47 : le remboursement du crédit pour les véhicules

Credit-bail	66 mois
Prix d'achat HT	16.291.058,88 avec TVA 309.530,14
Loyers 59	357.697,23 avec TVA 67.962,47

4. Une Yaris RED Edition ESS 1.3L avec un prix de vente avec sa VR= 1 DA

Tableau N 48 : le remboursement du crédit pour une voiture Yaris

Credit-bail	66 mois
Prix d'achat HT	2.530.168 DA
1LM 10%	253.016,80 avec TVA 48073 ,19
Loyers 59	55554,03 DA avec TVA 10555,27

5. six citernes de collecte de lait : VR = 1 DA

Tableau N 49 : le remboursement du crédit des 6 citernes de collectes

Crédit-bail	CMT
Prix d'achat HT	5.415.000 DA
1LM 10%	541500 HT avec TVA 102.885
59 loyers	118.895,30 avec TVA 22590,11

## **Synthèse :**

L'évaluation du projet par la PME passe deux étapes : la première l'étude de viabilité du projet à travers l'étude de marché et l'analyse technico-économique et la seconde : l'étude de rentabilité du projet par l'analyse économique et financière afin d'évaluer le projet en termes de rendement pour enfin prendre la décision soit d'investir ou refuser le projet.

Nous avons analysé le projet de l'entreprise SARL X lait et nous avons constaté que le projet est très rentable d'après les critères de choix et de sélections des projets d'investissements : la valeur actuelle nette (VAN) et le taux de rendement interne (TRI) ainsi l'indice de profitabilité (IP) sont positifs et importants et le délai de récupération du capital est court.

Nous avons calculé aussi le taux d'actualisation qui est considéré comme le cout moyen pondéré du capital (CMPC), ce dernier était inférieur au TRI ce qui implique que le projet est rentable. Cette PME a demandé un financement externe : un crédit bancaire pour satisfaire ses besoins.

Les chargés d'affaires avant tout accord à un dossier de financement, la décision passe par plusieurs regards (décision du gestionnaire + service risques +SCO senior crédit officer + ligne métier et la décision finale reviennent au DG).

Les chargés d'affaires ont évalué le projet en termes de viabilité en introduisant la demande de financement sur l'outil après avoir toutes les pièces du dossier et en se basant sur l'étude technico-économique pour tout financement de création fourni par l'entreprise comme une première étape puis ils ont évalué la santé financière de cette PME à travers l'analyse détaillée des bilans et les différents états financiers. D'ailleurs, cela nous a été confirmé par l'un des responsables interrogés qui estiment que « l'évaluation est basée sur la solvabilité de la contrepartie et sur sa capacité financière à faire face aux engagements financiers »

Après avoir évalué le projet, il était financé par un crédit bancaire de la banque BNP Paribas : une partie en leasing et l'autre partie en crédit à moyen terme CMT ainsi une autre somme a été financée par une autre banque.

Le montant d'engagement de l'entreprise SARL X lait est de 44.222.000 DA HT pour un crédit-bail mobilier pour 60 mois et 6 mois différés et de 3.400.000 DA HT d'un crédit à moyen terme à 60 mois (le total est de 47.622.000 DA)

Un dépassement sur la ligne autorisé suite au changement des prix durant la période de l'étude de dossiers jusqu'à la mise en loyer. Ce changement a augmenté la somme de l'emprunt de leasing c'est-à-dire le montant financé par la banque (le prix d'achat des équipements par la banque) de 44.222.000 DA à 46.562.277,34 DA.

**Tableau de remboursement annuel « leasing » pour tous les biens financés par un remboursement à capital constant : en DA HT**

Tableau N 50 : les loyers à payer pour tous les biens financés en leasing

Années	Unité de réception de lait	6citernes Milk COOLING 5000L	6 Hundai HD35 chassis NU	Yaris RED 1.3L ESS	6citernes de Collecte
1 LM 10%	720.000	1.512.605,05	1.629.105,99	253.016,80	541.500
1	2.458.967,34	5.165.897,99	5.563.775,52	864.111,80	1.849.348,3
2	1.897.055,28	3.985.410,48	4.292.366,76	666648,36	1.426.743,6
3	1.897.055,28	3.985.410,48	4.292.366,76	666648,36	1.426.743,6
4	1.897.055,28	3.985.410,48	4.292.366,76	666648,36	1.426.743,6
5	1.897.055,28	3.985.410,48	4.292.366,76	666648,36	1.426.743,6
<b>Total Loyers HT</b>	<b>10.047.188,46 HT</b>	<b>21.107.539,91 HT</b>	<b>22.733.242,56 HT</b>	<b>3.530.704,57 HT</b>	<b>7.556.322,70 HT</b>
<b>En TTC</b>	<b>11.956.154,27</b>	<b>25.117.972,49</b>	<b>27.052.558,65</b>	<b>4.201.538,438</b>	<b>8.992.024,19</b>

Le montant total remboursé de tous les loyers en leasing est de **64.974.998,2 DA.HT**

Nous concluons que le montant financé par la banque BNP Paribas est de 46.562.277,34 DA HT et le montant des loyers payés par la SARL X lait durant les 5 ans est de 64.974.998,2 DA HT Dont la différence est la marge de la banque est de **18.412.720,86 DA HT** seulement en leasing.

Pour le deuxième mode de financement CMT, un crédit de 3.400.000 DA HT a été donné à la société X, cette dernière doit payer les annuités mensuellement.

Les annuités payées pour les 5 ans sont de 7.039.500 DA HT, la marge de la banque en CMT est de **3.639.500 DA HT**.

Nous pouvons dire que le montant de crédit bancaire en leasing 46.562.277,34 DA HT et CMT est 3.400.000 da HT une somme de **49.962.277,34 DA HT** a été évaluée et financée

par la banque BNP Paribas à la société X lait. Dont la marge totale dans les deux modes est de **22.052.220,86** DA (18.412.720,86 en crédit-bail et 3.639.500 DA en CMT).

Pour répondre à la problématique, Nous pouvons dire le PME sélectionne et évalue ses projets et choisit les plus rentables dont leur CMPC est minime et cherche à les financer par les modes de financement le plus adéquat comme le leasing qui est un mode de financement avantageux.

Nous proposons à la banque de mettre en place un logiciel pour évaluer la rentabilité du projet par les critères de rentabilité des projets d'investissement et d'assurer la transparence dans l'étude de dossiers sans prendre en considération l'antériorité de la relation client-banque.

## **Conclusion :**

Cette partie a été réservée au cas pratique, nous avons pu démontrer que le projet est viable et rentable et il a été financé par deux banques la BNP Paribas et une autre BDL.

L'évaluation du projet d'après les critères de choix et de sélections des projets d'investissement des PME a montré que ce dernier est nettement rentable.

L'évaluation des projets d'investissement se fait au niveau des agences par les analystes et les chargés d'affaires et le département risque afin de prendre la décision de financement après avoir évalué la santé financière de l'entreprise et la rentabilité du projet par ces cash-flows pendant sa durée de vie.

Le traitement des dossiers de crédit se fait manuellement par les chargés d'affaires, ils ne détiennent pas un logiciel pour l'évaluation. La banque ne possède pas de logiciel qui reprend les critères de rentabilité du projet. La méthode d'évaluation des projets d'investissement est absente qui est un obstacle pour la banque pour bien évaluer les entreprises spécialement les PME et de déterminer les conditions de crédit les plus adéquates aux attentes des sociétés.

Le chargé d'affaires se base lors de son évaluation sur la capacité de financement CAF pour les PME et la capacité de remboursement de crédit dans le plus bref délai. Le chargé d'affaires propose au gérant de l'entreprise les différents modes de financement et pour l'aider à faire son choix, le choix le plus adéquat (suivant ses besoins et ses attentes) il y joint des simulations (CB ou CMT).

Une fois la décision de financement est prise par le DG selon l'évaluation et selon les attentes et les besoins de la clientèle (Leasing : pour acquisition de matériels roulants et matériels d'investissent) et (CMT : pour acquisition de matériels roulants et matériels d'investissent et acquisition de terrain et construction), la demande de financement est envoyée au service visé soit le leasing soit le crédit à moyen terme.

La comparaison entre les deux modes de financement des projets d'investissement crédit-bail / CMT nous a permis de conclure qu'il est préférable de choisir le leasing comme un mode de financement malgré qu'il soit un peu onéreux mais très avantageux par apport au crédit à moyen terme en termes de : fiscalité (économie d'impôts) et de TVA (petite somme a payé à chaque loyer) et aucun apport initial exigé (financement à 100 %) et bénéficié d'une période de différé, aucune garantie exigée. Bien sûr cela n'est pas à généraliser pour tous les investissements.

## **Conclusion générale :**

Avant d'exposer les résultats obtenus, nous rappelons d'abord que l'objectif de la recherche est de connaître comment la PME évalue et finance ses projets d'investissement ainsi de comparer l'évaluation de l'entreprise avec celle effectuée par la banque lors d'une demande de crédit afin d'avoir un financement bancaire le plus adéquat pour ses projets et de savoir aussi la différence entre les deux modes de financement bancaires des projets d'investissement.

Une bonne politique d'investissement et de financement assure la pérennité de l'entreprise ainsi sa contribution dans le développement de l'économie à travers la création de richesses et d'emplois.

L'entreprise évalue ses projets en se basant sur les méthodes et des critères financiers de choix et de sélections des projets d'investissement (VAN, TRI, IP, DRC), lorsque les projets ont les mêmes capitaux donc les projets retenus sont ceux qui présentent la VAN et TRI les plus grandes et si les capitaux sont différents donc les critères de sélection sont l'indice de profitabilité « IP » et le taux de rentabilité interne « TRI » les plus grandes.

De plus, les projets les plus rentables sont les projets qui présentent le moins coût moyen pondéré du capital « CMPC » et qui dégagent une forte valeur ajoutée VA sont retenus.

Une fois l'entreprise évalue ses projets en termes de rentabilité et de rendement, elle commence à chercher le mode le plus adéquat à ses projets et ses attentes.

La banque évalue le projet sans utiliser les méthodes et les critères de prise de décision, elle prend en compte juste la santé financière de l'entreprise surtout sa capacité d'autofinancement et sa solvabilité, autrement dit elle évalue les états financiers tels que les bilans et le CR et quelques ratios afin d'assurer le remboursement de leur crédit.

Il nous a été donné de constater que l'étude de la demande de crédit d'investissement est absente pour la banque BNP Paribas El Djazair... De plus, il n'y a pas un logiciel d'évaluation des projets. Une bonne relation PME /banque permet d'accepter la demande de crédit malgré que le projet ne soit pas rentable.

Nous avons constaté aussi que le crédit-bail est un mode de financement un peu coûteux par rapport au CMT mais plus avantageux en termes d'impôts et de durée de remboursement.

Bien que le CMT soit moins couteux, il exige un apport et des garanties un peu lourds pour les PME. De ce fait, chaque entreprise choisit le mode le plus adéquat à ses besoins et ses attentes et le plus adapté à ses projets d'investissement. C'est pour cela les chargé d'affaires au niveau de la banque orientent leurs clients et les aident pour se financer par le meilleur mode.

En effet, le choix entre le leasing et le CMT revient au coût de l'emprunt le plus minime et au délai de récupération du capital « DRC » et à la valeur actuelle nette « VAN » du projet afin d'assurer le remboursement des loyers ou des annuités aux échéances.

Notre étude de recherche a été limitée par le manque des données à cause de cette crise sanitaire et la difficulté d'obtenir certaines informations concernant l'évaluation et le financement du projet vu que les stages ont été suspendus.

Enfin, pour compléter notre recherche, nous proposons aux futurs chercheurs d'analyser un échantillon de projets afin d'identifier les déterminants des choix de financement des PME algériennes.

## **Bibliographie :**

### **Les livres :**

- Adla. L, Gallego-Roquelaure. V (2019) « *manager l'innovation en PME : focus sur la gestion des ressources humaines* ». Edition : EMS Edition.
- Bacali. L and al (2011). « *Défis des PME du sud et du Nord : vers leur développement durable* », Edition : presses de l'université d'Ottawa.
- Barneto. P, Gregorio. G ,2009 « *DSCG2 finance : manuel et applications* » 2-ème Edition : Dunod.
- Barthelemy. B, Courrèges. P ,2004 « *gestion des risques : méthodes d'optimisation global* » 2-ème Edition : d'organisation.
- Borges. A, Karyotis. C (2012) « *réussir le mémoire des écoles de commerces* » Edition : Galino, Collection : les ZOOM'S.
- Boughaba. A,2015, P.9 « *projets d'investissement : analyse, évaluation financière et économique* »3-ème Edition : BERTI.
- Boulenouar. A and al ,2019 « *maitrise d'un projet : livre 4* » Edition : AFNOR
- Brault. P, Bouchand. J-Y (2019) « *finance d'entreprise* » Edition : Fontaine Picard.
- Bridier. M, Michailof. S,1995 « *guide pratique d'analyse de projets : évaluation et choix d'un projet d'investissement* » 5-ème Edition : Economica, paris.
- Cabane. P,2008 « *l'essentiel de la finance : à l'usage des managers maitriser les chiffres de l'entreprise* ».2-ème Edition : d'organisation.
- Chrissos. J and Gillet. R ,2008 « *décision d'investissement* » 2-ème Edition : Pearson éducation, France.
- Clerc. J-P (2013) « *processus 6-gestion de la trésorerie et du financement* » Edition : le génie des glaciers.
- Degos. J-G, Griffiths. S (2011) « *la gestion financière de l'analyse à la stratégie* »2-ème Edition : d'organisation.
- Degos. J-G, Griffiths. S ,2011 « *gestion financière de l'analyse à la stratégie* » 2ème Edition : d'organisation.

- Dicko. S (2019) « *méthodologie de recherche et théories en sciences comptables* » Edition : presses de l'université du Québec.
- Farber. A and al ,2009 « *finance* »2-ème Edition collection: synthex.
- Gardes. N,2006, P.2 « *finance d'entreprise* » Edition : d'organisation, paris.
- Houdayer. R,2006 ou 2016 « *évaluation financière des projets : ingénierie de projet et décision d'investissement* »2-ème Edition : Economica, paris.
- Julien. Franck (2008) « *banque et droit .122 novembre -décembre 2008* ». Edition: RB
- Lado Nogning. F, Gardoni. M (2020) « *Pour une innovation équilibrée entre exploration et exploitation : le tableau de bord de l'innovation* », Edition : presses de l'université du Québec.
- Legros. G ,2010 « *mini manuel de finance d'entreprise* » Edition : Dunod,paris.
- Métayerr. Y, Hirsch. L,2007 « *premier pas dans management des risques* » Edition : AFNOR.
- Michel. J-L (2016) « *les 6 causes de vos problèmes de trésorerie* » Edition : Du Puits Fleuri.
- Otemikongo Mandefu Yahisule. J (2018) « *la recherche scientifique en science sociales et humaines* » Edition : L'harmattan
- Papin. R (2018) « *création d'entreprise : comment trouver le meilleur financement* » Edition : Dunod.
- Peffer. S, Abbeloor. E, Collet. C, Dauw. C, Roloux. D (2010) « *Vade-mecum du financement des PME* » Edition : groupe de Boeck.
- Recroix. P (2020) « *DCG 6 –finance d'entreprise : cours et applications* » 10-ème Edition : Gualino.
- Rigobert. M-J, Jouaber Snoussi. K (2016) « *TD finance d'entreprise* » 3-ème Edition : Dunod.
- Serge. P and al (2010) « *Vade-mecum du financement des PME* » Edition : Larcier
- Simon. F-X, Dreveton. B ,2018, P.66-67 « *50 schémas pour comprendre la finance : les grands équilibres du bilan, le business plan, la création* » Edition : Eyrolles

-ST-Pierre. J (2018) « *gestion financière des PME : théories et pratiques* », 2 -ème Edition : presses de l'université du Québec.

-ST-Pierre. J, Beaudoin. R,2003 « *la décision d'investissement dans les PME : comment évaluer la rentabilité financière* » Edition : presses de l'université du Québec.

-ST-Pierre. Josée (2004) « *gestion du risque : comment améliorer le financement des PME et faciliter leur développement* » Edition : presses de l'université du Québec.

-Taverdet-Popiolek. N (2006) « *guide du choix d'investissement : préparer le choix sélectionner l'investissement financer le projet* » Edition : d'organisation.

-Thauvron. A, Guyvarch. A (2019) « *DCG 6- finance d'entreprise -manuel et applications* » Edition : Foucher.

-Wolff. H-P,1996 « *évaluation des projets : recherche, méthode empiriques, analyse causale des marchés* » 3-ème Edition université de Ouagadougou FA.S.E. G consulté en ligne le 04/05/2020.

### **Les articles scientifiques :**

-Bulletin statistique N °34 en avril (2019) du ministère d'industrie et des mines, volume 40 pages.

-Bulletin statistique N °35 en novembre S1 /2019 du ministère d'industrie et des mines, volume : 35 pages.

-Gharbi. S (2011) « *les PME en Algérie : Etat de lieux N° 238* du mars 2011 » Volume :14 pages.

-Kerzabi. A (1989) « *le crédit interentreprise en Algérie* » cahier du CREAD N°20 du 4ème trimestre 1989, volume (89-94)

-Si Lekhal. K, Gaboussa. A, Korchi. Y (2013) « *les PME en Algérie : Etat de lieux, contraintes et perspectives* » N° 04-2013 consulté le 25/08/2020 à 08 :50, volume :40pages (P.29-49)

**Les mémoires de fins d'études :**

Chibah. M (2018) « *financement bancaire des PME /PMI étude de cas : BNP Paribas* » master à école supérieure des banques.

-Hamrani. G (2019) « *étude de faisabilité et critères financière des projets d'investissements : cas compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG-KDM)* » master à l'école nationale de management.

**Les lois :**

Loi du 10/01/2017 N° 17-01 du journal officiel de la république algérienne N° 2

**Les sites web :**

<http://bnpparibasdz/nous-connaitre/bnp-paribas-el-djazair/le-groupe-bnp-paribas/>

consultation 16/08/2020

# Table des matières

Résumé	I
Remerciement	II
Sommaire	III
Liste des tableaux	IV
Listes des figures	V
Listes des abréviations	VI
Introduction générale	1
<b>Chapitre 1 : La création et l'évolution des PME en Algérie</b>	
<b>Section 1 : la PME, ses caractéristiques et son importance</b>	
1.1. Définition et classification des PME	4
1.2. Définition des PME en Algérie	5
1.3. la répartition des PME	6
1.4. les caractéristiques et critères de classifications des PME	6
1.4.1. Les caractéristiques des PME	6
1.4.2. Les critères de classifications des PME	8
1.5. L'importance de la PME	10
<b>Section 2 : la PME dans le contexte algérien</b>	
2.1. la place de la PME dans l'économie algérienne et son évolution	10
2.1.1. La place de la PME	10
2.1.2. L'évolution de la PME	11
2.2. la répartition des projets d'investissement et les prêts octroyés par secteurs	13
2.3. les perspectives de développement des PME algériennes	15
2.4. les contraintes de développement des PME	18
2.4.1. les contraintes des activités informelles	19
2.4.2. les contraintes financières	19

2.4.3. Les contraintes liées au marché de travail	19
2.4.4. Les contraintes liées au foncier industriel	20
2.4.5. Les contraintes administratives et judiciaires	20
2.4.6. Les contraintes d'informations	20
<b>Chapitre 2 : l'évaluation et le financement des projets d'investissement</b>	
<b>Section 1 : les méthodes d'évaluation des projets d'investissement</b>	
1.1. Définition projet d'investissement	22
1.2. Classification des projets d'investissement et leurs importances	23
1.2.1. La classification des projets	23
1.2.2. L'importance des projets	25
1.3. les méthodes d'évaluations des projets d'investissement	25
1.3.1. L'évaluation économique	25
1. La méthode des prix de référence	26
2. La méthode des effets	26
1.3.2. L'évaluation financière	27
1. Les critères de choix et de sélections des projets d'investissement	27
1.1. Les avantages et inconvénients des critères financiers	32
1.3.3. Relation entre l'évaluation économique et financière	35
1. Relation de complémentarité	35
2. Relation de concurrence	36
1.4. la prise de décision	36
1.5. les risques d'investissement	40
<b>Section 2 : les sources et les modes de financement des projets d'investissement</b>	
2.1. Les sources de financements	43
2.2. Les modes de financements	44
2.2.1. Financement par fonds propres (financement interne)	44

2.2.1.1. L'autofinancement	44
2.2.1.2. L'augmentation de capital	45
2.2.1.3. Aides publiques	45
2.2.1.4. Cessions d'actif	45
2.2.2 Financement par quasi-fonds propres	45
2.2.2.1.les prêts subordonnés	45
2.2.2.2.les comptes courants d'associés bloqués CCA	46
2.2.2.3. Titres hybrides donnant accès au capital	46
2.2.2.4. Titres de créances négociables TCN	46
2.2.3. Financement par emprunt :	47
2.2.3.1. Crédit bancaire à moyen et long terme CMT/CLT	47
2.2.3.2. Les emprunts obligataires	48
2.2.3.3. Crédit-bail	48
2.2.3.4. Les prêts interentreprises	48
2.2.3.5. Crowdfunding	48
2.2.3.6. Capital-risque	49
2.2.4. Les avantages et inconvénients des modes de financement	49
<b>Section 3 : leasing comme mode alternatif pour financer les PME</b>	
3.1. Définition crédit-bail (leasing)	52
3.2. Caractéristiques du leasing	54
3.3.les types du crédit-bail	54
3.4.les avantages et les inconvénients du leasing	55
3.4.1. Les avantages du leasing	55
3.4.2.les inconvénients du leasing	56
3.5. Comparaison entre crédit-bail et le crédit classique	57

### **Chapitre 3 : méthodologie de recherche**

<b>Section 1 : choix méthodologiques</b>	61
1.1. Le paradigme épistémologique	61
1.2. la démarche méthodologique et le processus de recherche scientifique	61
1.3. les instruments de collecte des données	62
1.3.1. les sources documentaires	62
1.3.2. L'entrevue et le guide d'entretien	62
1.3.3. Matériel de collecte de données	63
1.4. L'unité d'analyse	63
1.5. L'analyse de données	64
<b>Section 2 : Présentation et organisation de l'entreprise d'accueil</b>	66
2.1. la présentation de la structure d'accueil	66
2.2. L'organigramme de la banque BNP Paribas	68
2.3. Présentation du département d'accueil	68
2.4. L'organigramme du département leasing	69
<b>Chapitre 4 : présentation et discussion des résultats</b>	
<b>Section 1 : présentation et l'analyse de viabilité et de rentabilité</b>	<b>71</b>
1.1. Présentation du projet	71
1.1.1. Présentation de la société	72
1.1.2. Répartition du capital	72
1.1.3. Nature du projet	72
1.1.4. Implantation du projet	72
1.1.5. Impact du projet sur les plans économique et environnemental	72
1.2. L'étude de viabilité du projet	73
1.2.1. Le marché	73
1.2.2. Processus de fabrication	73
1.2.3. Planning de réalisation projet	73

1.2.4. Emplois	74
1.2.5. Structure financière du projet (structure d'investissement et de financement)	74
1.la structure d'investissement	74
2.la structure de financement	75
1.2.6. Fonds de roulement FR	75
1.2.7. Détermination du volume d'affaire prévisionnel	76
1.2.8. Détermination des consommations prévisionnelles	76
1.2.9.les charges d'exploitations	76
1.3. Tableau d'amortissement des immobilisations	77
<b>Section 2 : l'étude de rentabilité du projet et l'évaluation de la santé financière de la PME</b>	
2.1. L'évaluation de l'entreprise	77
2.1.1. L'analyse de la solvabilité	78
2.1.2. Ratios d'activités et de profitabilités	79
2.1.3. Rations de rotations	80
2.2. L'évaluation du projet	81
2.2.1. L'évolution du CA	81
2.2.2. L'évolution de la consommation	81
2.2.3 Tableau des comptes résultats	82
2.2. 4Tableau de rentabilité	83
2.3. L'évaluation de la rentabilité du projet	84
2.3.1. Tableau des emplois et ressources	85
2.3. 2Le calcul du VRI	86
2.3.3.les critères financiers d'évaluation (VAN, TRI, IP, DRC)	87
<b>Section 3 : le financement du projet</b>	
3.1. Financement du projet par leasing et CMT	89
3.2.les phases de montages d'un dossier de financement	89

3.3.les procédures d'un financement par crédit-bail	89
3.4.les pièces constructives d'un dossier de crédit	90
3.5. Le financement par le leasing	90
3.5.1. Financement par CMT	93
3.5.2. Financement des citernes en CMT	94
<b>Section 4 : comparaison entre les deux modes de financement crédit-bail et CMT</b>	
4.1.de la propriété	94
4.2. Du montant et durée	95
4.3.de la TVA	95
4.4.de l'échéance de financement	95
4.5.les garanties du projet	95
4.6. Comptabilité et fiscalité	96
4.7. Comparatif de coût	96
4.8. Du taux d'intérêt	97
4.9. Comparatif de TVA	97
4.10. Le remboursement du crédit-bail (les loyers à payer)	98
<b>Synthèse</b>	<b>100</b>
<b>Conclusion</b>	<b>103</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>104</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>ANNEXES</b>	

# **LES ANNEXES**

## **ANNEXE A : Le guide d'entretien**

## **Cher Monsieur et Madame :**

Dans le cadre de la préparation de mon mémoire de fin de cycle, je vous adresse et je vous demande de bien vouloir établir cet entretien, avec beaucoup de précision et d'objectivité, afin de prendre connaissance sur l'évaluation et le financement des projets d'investissement des PME au sein de votre banque.

Je tiens à vous rassurer, de l'anonymat et de l'utilisation à des fins scientifiques des informations que vous nous fournissez.

### 1/ Les données personnelles :

- Sexe :

- Expérience professionnelle :

1-Quels sont les types des financements des projets d'investissement des P.M.E ?

2-Quelles sont les conditions de l'octroi d'un financement des P.M.E ?

3- Quelles sont les pièces constitutives d'un dossier de crédit ? Et quel est la Durée de traitement d'un dossier ?

4- Quels sont les éléments d'information que la demande d'un financement Doit Comporter ?

5-Quelles sont les garanties exigées par le financement ?

6-Quels sont les secteurs ou la banque accorde un financement pour la Création des projets d'investissement ?

7-A quoi consiste l'étude d'un dossier de demande de financement ?

8-Quels sont les différentes phases du montage d'un dossier de Financement (Faites-vous un suivi après un financement) ?

### 2/La décision d'investir dans un projet :

1 Comment prenez-vous la décision de financement d'un projet d'investissement ?

2-Comment savoir si l'entreprise a une bonne santé financière ? ET Que faites-vous quand vous n'êtes pas satisfait du résultat ?

3- Que faites-vous avec le résultat de vos analyses ?

4- Dans l'évaluation d'un projet d'extension d'une PME dont la santé financière est importante (bilan financier/comptable positifs durant quelques années) :

- A quel niveau on peut aller dans notre évaluation ?
- S'il s'agit de l'un leasing ou CMT, notre évaluation bancaire se basera surtout sur les bilans de l'entreprise ou sur les critères bancaires de rentabilité du projet ?
- Quelles sont ces critères bancaires selon votre logiciel applicable ?

5- Lors d'une création d'une PME présentant une étude technico-économique ou une étude de marche, quels sont :

- Les critères bancaires à soulever et vérifier par le chargé d'étude

6-D'après quels critères vous vous basez pour :

- Faire l'étude du dossier d'une PME
- Choisir le mode de financement le plus adéquat pour ce derrière.

7- Afin de financer une PME, le leasing est-il le mode le plus adéquat ?

Le leasing n'est pas forcément le mode le plus adéquat, tout dépend du projet de la PME

**ANNEXES B-MODELE D'UN  
CONTRAT CREDIT-BAIL**

**CONTRAT DE CREDIT-BAIL avec PV**  
**Conditions Particulières**  
 CONTRAT N°

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

BNP PARIBAS EL DJAZAIR Société Par Actions, au capital de 10.000.000.000 DA, immatriculée au R.C sous le N° 01B15609, dont le Siège Social est à ALGER, 8, rue de Cirta - Hydra - 16035

Représentée par :

Ci-après dénommée "LE BAILLEUR"

**D'UNE PART**

ET :

**RC**
**MF :**

Représentée par :

Ci-après dénommé(e) "LE PRENEUR"

D'AUTRE PART

**IL A ETE PREALABLEMENT RAPPELE QUE :**

A la demande du preneur, BNP Paribas El Djazair a accepté d'acquérir le matériel ci-dessous désigné, tel que le preneur l'a choisi sous sa seule et entière responsabilité auprès de son fournisseur et en a négocié, avec lui, le prix, les conditions de vente et la livraison.

L'acquisition ainsi faite par BNP Paribas El Djazair a pour but de donner en location au preneur, le matériel dont il s'agit aux conditions ci-après dans le cadre du présent contrat.

**A LA SUITE DE QUOI, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

Le bailleur donne en location au preneur, aux conditions du présent acte, le matériel décrit ci-dessous :

Nature du Matériel	Fournisseur

**MODALITES DE LA LOCATION**
**Durée du bail**

La durée du présent bail est de : -- mois irrévocables.

La présente location ne peut être résiliée que dans les conditions prévues dans l'article 8 du présent contrat.

**Loyers** Les loyers dus par le preneur au bailleur pour prix de location du matériel y ont été calculés sur un montant HT de : ----- DA représentant le prix d'achat hors TVA de l'équipement loué au moment du contrat et seront révisés en cas de variation (dans la limite de + ou - 10%) du prix du matériel entre la date de la signature du contrat et la date de paiement du matériel.

Au cas où le régime d'imposition ou le montant des dites taxes seraient modifiés comme au cas où le bailleur se trouverait assujéti du fait de son activité à des taxes accessoires ou nouvelles, le montant de la facturation sera révisé en fonction de ces modifications.

**Loyers**

Le montant des loyers sera conforme au tableau ci-dessous :

Nombre de loyers	Montant du loyer HT	T.V.A.	Périodicité

Les loyers s'entendent TVA en sus et sont dus le 10, le 20 ou fin de mois de chaque période. Le quantième retenu sera celui qui suit la date de mise à disposition du matériel par le fournisseur équivalant à livraison. Le premier loyer est payable à la signature des contrats et au plus tard à la livraison du matériel.

**Valeur résiduelle**

A l'expiration de la période de location, la valeur résiduelle moyennant laquelle le matériel pourra être acheté par le preneur dans les conditions de l'Article Sixième ci-dessous est de ----- DZD plus les taxes et frais de transfert de Propriété dont le règlement mettra fin au présent bail de plein droit.

**Lieu d'exploitation**

Le matériel loué sera fixé et exploité à l'adresse suivante : -----

Il ne pourra être transféré en un autre lieu sans l'accord écrit du bailleur.

**Conditions suspensives**

Le présent contrat est conclu sous les conditions suspensives suivantes :

DELEGATION ASSURANCE TOUS RISQUES

**CONDITIONS GENERALES**

**ARTICLE 1 :**

1 - 1 - Règlement : Le preneur s'engage à régler au bailleur à leur échéance les loyers dus correspondant aux montants et dates indiqués aux conditions particulières.  
En cas de plusieurs règlements partiels le preneur s'engage à payer les intérêts intercalaires au taux annuel maximum de 15% à partir du premier déblocage jusqu'à la date de mise en loyer sans aucune réserve ni restriction

**1 - 2 Cas de décès du preneur**

En cas de décès du preneur il y aura indivisibilité entre ses héritiers et ayants droits qui seront tenus solidairement au paiement des loyers et à l'exécution du présent contrat

**1 - 3 Déchéance du terme et intérêts de retard**

Outre la faculté donnée au bailleur de prononcer la résiliation du contrat et de réclamer la restitution du matériel en cas de non paiement d'un terme de loyer à son échéance, le bailleur a également droit à des intérêts de retard au taux de 125% par mois, majorés de la taxe correspondante

A compter de un mois de retard, tout terme commercial est dû. Le non paiement d'un loyer à son échéance entraînera la déchéance du terme et l'exigibilité des autres billets à ordre et termes à titre d'indemnité conformément à l'article 83

**ARTICLE 2 : RECEPTION ET MISE EN SERVICE DU MATERIEL**

2 - 1 - La livraison du matériel au preneur a lieu à l'initiative de celui-ci et sous sa responsabilité et même hors la présence du bailleur ou de ses représentants

2 - 2 - Le matériel est livré aux frais, aux risques et sous la responsabilité du preneur. Celui-ci devra dès la mise à disposition du matériel établir et signer avec le fournisseur

Soit un procès-verbal de pose en charge constatant que le matériel est conforme à la commande et aux caractéristiques et l'adresser au bailleur le jour de la livraison pour la permettre de régler le fournisseur. Le procès verbal peut, par dérogation être remplacé par un ordre de règlement de la facture du fournisseur signé par le preneur.

Soit un procès verbal dit de difficultés si le matériel s'avère non conforme. En aucun cas le preneur ne devra conserver le matériel si un procès-verbal de difficultés a été dressé.

Le preneur s'engage à refuser le matériel pour tout autre motif qu'une non conformité manifeste aux spécifications de la commande, sauf résiliation du présent contrat avant le paiement du fournisseur.

2 - 3 - Au cas où le preneur aurait omis de faire dresser le dit procès-verbal, comme au cas où pour une raison quelconque, celui-ci n'aurait pas été établi, la responsabilité du bailleur n'en reste pas moins dérogée et le preneur tenu des engagements mis à sa charge par le présent contrat

2 - 4 - Lorsque, ultérieurement à la signature du procès-verbal de pose en charge du matériel, un vice quelconque y apparaît, le rendant partiellement ou totalement inutilisable ou seulement insuffisamment performant, et dès lors que ce matériel et ses fournisseurs ont été choisis par le preneur, celui-ci ne peut s'en prévaloir à l'encontre du bailleur à l'égard duquel il reste tenu des termes de ce contrat, sous réserve de son recours contre le ou les fournisseurs

2 - 5 - Par voie de conséquence, le bailleur n'assume aucune obligation de garantie, les biens loués n'ayant pas été choisis par ses soins, mais par le locataire qui les a préférés comme tels auprès du (des) fournisseur(s) de son choix

2 - 6 - La livraison tardive du matériel comme les difficultés de sa mise en service ne sauraient permettre au preneur de différer le règlement des loyers convenus. Le bailleur restant en toutes circonstances, élargir aux accords du preneur avec ses fournisseurs ainsi qu'à leurs suites et leurs conséquences

**ARTICLE 3 : EXPLOITATION DU MATERIEL**

3 - 1 - Le matériel est loué au preneur en vue de son exploitation personnelle et exclusive par ses soins avec interdiction d'en disposer d'une manière quelconque ou de le sous-louer au profit de tout tiers sauf accord préalable du bailleur.

3 - 2 - Le preneur exploitera le matériel mis à sa disposition avec l'attention et le soin requis du locataire diligent et en pourra en bon père de famille en observant, en outre, les règlements en vigueur pour l'utilisation d'un tel matériel

3 - 3 - Le preneur a l'obligation d'entretenir à ses frais, le matériel loué et de supporter les réparations quelconques qu'il nécessiterait de sorte qu'il puisse être constamment en bon état de marche et être restitué en fin de bail dans cet état.

Il ne saurait prétendre à aucune diminution du prix du loyer pour trouble de jouissance ou du coût des réparations ou de l'entretien ou encore de la destruction du matériel, et demeurerait tenu des loyers et des obligations lui incombant en vertu de ce contrat, qui, de par sa nature et ses conditions ne constitue pas un bail ordinaire, le tout sous réserve des dispositions de l'article Quatrième ci-après

**ARTICLE 4 : ASSURANCES**

4 - 1 - Le preneur est tenu jusqu'à la fin du bail de couvrir le matériel, objet du présent contrat par une police d'assurance "tous risques" - Bris de machines - Dommages au matériel (dommage d'incendie, explosions, vol et tout autre dommage)

Le preneur doit souscrire auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable une police couvrant les risques ci-dessus énoncés. Le preneur est tenu d'en justifier la souscription à la demande du Bailleur

4 - 2 - La Police d'Assurances couvrant le matériel doit comporter au profit de BNP Paribas El Djazair délégation de toute indemnité qui viendrait à être due pour sinistre. De convention expresse entre le Bailleur et le Preneur, la Compagnie d'Assurance devra remettre les dites indemnités à BNP Paribas El Djazair contre une simple quittance et sera ainsi libérée de sa dette

4 - 3 - Du montant des indemnités que le bailleur viendrait à percevoir par application des dispositions ci-dessus, seront déduits les loyers restant dus jusqu'à la fin du bail, le solde s'il en reste, sera remis au preneur, lequel en cas d'insuffisance demeurera par contre, tenu du reliquat

4 - 4 - Outre, la Police d'Assurances visée au paragraphe 4.1 le preneur devra souscrire une assurance Responsabilité Civile le couvrant en tant que gardien et utilisateur du matériel

**ARTICLE 5 : PROPRIETE DU MATERIEL - GARDE**

5 - 1 - Le preneur reconnaît au bailleur sa qualité de propriétaire du matériel loué avec tous les droits s'y attachant. Cette qualité peut être de surcroît, à l'initiative du bailleur, matérialisée par l'apposition visible sur le matériel, d'une plaque portant l'expression "Propriété de BNP Paribas El Djazair" laquelle devra demeurer apparente des murs, lorsqu'il est seulement

5 - 2 - Le preneur s'engage à informer le propriétaire et lisible jusqu'à la fin du bail locataire des lieux où le matériel est exploité, que celui-ci n'est pas sa propriété mais celle de BNP Paribas El Djazair. Il doit rapporter au bailleur la preuve de cet avertissement.

5 - 3 - Le preneur assume la qualité et les obligations de gardien du matériel conformément aux dispositions légales et au Contrat.

Il répondra seul et sans recours aucun contre le bailleur, de tous dommages causés par le matériel quels qu'en soient le montant, la nature et les victimes, en cela compris les troubles de voisinage

5 - 4 - Le bailleur a le droit de pénétrer à tout moment dans les lieux où le matériel est exploité pour en vérifier la présence, l'utilisation et l'état.

5 - 5 - Au cas où le matériel loué viendrait à faire l'objet d'une saisie quelconque, conservatoire ou d'exécution ou d'une réquisition par toute autorité, le preneur est tenu de déclarer à l'agent chargé de la mesure que le matériel est la propriété du bailleur et d'avertir immédiatement ce dernier par tous moyens et de plus, une confirmation écrite. Cette même obligation incombe au preneur en cas de dommage survenu au matériel

**ARTICLE 6 : FACULTE D'ACHAT**

6 - 1 - Le matériel objet du présent contrat est offert à l'achat par le bailleur au preneur qui pourra l'acquiescer à l'expiration de la première période de location ferme, conformément aux conditions particulières (§ Valeur Résiduelle)

6 - 2 - Si le preneur ne désire pas user de la faculté de rachat sus visée, il devra en informer le bailleur par lettre recommandée avec accusé de réception ou mois au moins avant l'expiration de la période de location. A défaut il est censé l'accepter

6 - 3 - A défaut de renonciation dans les délais impartis au point 6.2 ci-dessus le preneur se voit contraint d'acquiescer le bien objet du présent contrat, et autorise dès à présent le Bailleur à débiter son compte ouvert auprès de ses guichets du montant correspondant à la Valeur Résiduelle du bien

**ARTICLE 7 : EXTINCTION DU BAIL**

7 - 1 - Le présent bail pourra s'étendre à l'expiration de la période de location avec ou sans rachat du matériel par le preneur. Dans le deuxième cas, il s'oblige à le restituer en bon état d'entretien et de fonctionnement au bailleur

7 - 2 - Le présent bail pourra s'étendre avant la date de son expiration à l'initiative du preneur à condition qu'il verse au bailleur une indemnité égale au montant des loyers restant à courir jusqu'à la fin du bail majorée de la valeur résiduelle

**ARTICLE 8 : RESILIATION**

8 - 1 - La présente convention sera résiliée de plein droit et sans formalité en cas d'observation par le preneur de l'une quelconque de ses dispositions et après une simple mise en demeure adressée au preneur lui donnant un délai de quinze jours pour observer la condition en souffrance, restée sans effet

En outre, elle sera résiliée de plein droit et après la mise en demeure infructueuse visées ci-dessus, en cas de

non paiement d'un seul terme de loyer à son échéance et sans préjudice de l'application de la disposition prévue ci-dessus à l'article 1.3

décès du preneur (article 1.2)

non paiement ou non remboursement de l'un des accessoires du loyer (taxes, primes d'assurances etc.)

faillite liquidation judiciaire administration judiciaire, fermeture du fonds du preneur pendant plus de trois mois saisie de ses biens même à titre conservatoire ou tout autre événement de nature à diminuer la solvabilité du preneur

8 - 2 - Dans tous les cas de résiliation, le preneur s'engage à restituer au bailleur, le matériel objet du présent contrat à ses frais, en bon état de marche au lieu indiqué par le bailleur

8 - 3 - La résiliation au montant des loyers dus jusqu'à la fin contractuelle du bail, les billets à ordre ou moyens de paiement détenus par le bailleur devenant alors immédiatement et entièrement exigibles

8 - 4 - Au cas où le preneur ne restituerait pas le matériel volontairement en application des clauses précédentes, la restitution sera ordonnée par Monsieur le Président du Tribunal compétent territorialement agissant en tant que juge des référés, lequel autorisera la restitution et la reprise du matériel par ordonnance exécutoire au vu de sa minute et avant enregistrement. A la demande du bailleur, le juge pourra autoriser la vente aux enchères du dit matériel, toute perte pouvant en résulter étant à la charge du preneur

**8 - 5 - REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES**

Il est expressément convenu que tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution d'une clause quelconque du présent contrat de crédit-bail devra tout d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement amiable

A cet effet, la partie demanderesse fera connaître l'objet de sa réclamation à l'autre partie concernée par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse indiquée dans l'intitulé du présent contrat, ou à celle dont le changement aura été notifié à l'expéditeur. Dans les quinze jours de la date de mise à la poste de cette lettre, le destinataire devra faire connaître ses propositions de règlement

En cas de non retrait de la lettre par son destinataire, ce dernier sera présumé s'être refusé à tout règlement amiable, sauf s'il s'est manifesté entre-temps

Si un accord intervient il sera constaté par un procès-verbal ou tout autre document en tenant lieu. Si un accord n'est intervenu dans un délai de deux mois à compter de la date d'envoi de ladite lettre, la partie intéressée pourra alors faire valoir ses droits en application des autres clauses du présent contrat

8 - 6 - Si le bailleur est contraint d'agir judiciairement à l'encontre du preneur tant pour obtenir la restitution du matériel ainsi que le règlement des loyers et indemnités, le preneur supportera tous les frais de justice et prendra en charge une pénalité contractuelle de 10% du montant des sommes restant à recouvrer au titre des frais répétables, notamment de représentation en justice. Cette pénalité se cumule avec les intérêts de retard prévus à l'article 1.3 ci-dessus

**ARTICLE 9 : FRAIS ET TAXES**

Tous droits, frais et taxes auxquels le présent contrat donnera lieu ou qui en seraient la suite ou la conséquence, seront à la charge du preneur

**ARTICLE 10 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

En cas de litige né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, et à défaut de règlement à l'amiable, il est fait application de la loi algérienne. Attribution de juridiction au tribunal dans le ressort duquel est situé le siège du Bailleur.

Fait en 4 exemplaires

A Alger, le \_\_\_\_\_ 20\_\_

**Le Preneur**

Cachet et signature du preneur précédée de la mention manuscrite, "lu et approuvé"

Le Bailleur

**ANNEXES C- LES POINTS FORTS DE  
LA BANQUE BNP PARIBAS**



# LE BNP PARIBAS WAY

Nos valeurs pour faire avancer BNP Paribas

**AGILITÉ**  
Nous voulons agir plus simplement, mieux intégrer la consommation, Agilité et Innovation au service de nos Clients

**SATISFACTION CLIENT**  
Nous voulons être la banque qui profite de nos clients, être à leur écoute et travailler de façon plus étroite avec eux

**CULTURE DE CONFORMITÉ**  
Nous sommes convaincus que les règles sont le premier et le meilleur moyen de garantir la conformité et de bien faire

**OUVERTURE**  
Nous sommes l'ouverture d'esprit. Nous mettons tout en œuvre pour que nos collaborateurs se sentent écoutés, impliqués, qu'ils puissent s'exprimer et faire les projets de leur vie

**NOS LEVIERS**

**SOLIDITÉ**  
Nous nous appuyons sur un management orienté long terme, un business model diversifié et intégré et notre forte présence internationale

**EXPERTISE**  
Nous nous appuyons sur la savoir-faire reconnu de nos équipes

**RESPONSABILITÉ**  
Nous nous appuyons sur notre culture de responsabilité et d'intégrité afin de toujours mieux servir les intérêts de nos clients

**GOOD PLACE TO WORK**  
Nous développons un environnement de travail motivant où chacun est traité avec équité et respect

**NOS FORCES**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

**ANNEXE D - les procédures d'un  
financement crédit-bail**

## **-Les procédures d'une opération leasing :**

### **1/ Processus amont :**

#### **1.1 la vente et l'étude d'un crédit-bail :**

- Fait générateur : Formulation de la demande de prêt par le client ou proposition faite par le CAE / ACE / CAP

- Fait de clôture : Décision d'octroi du crédit-bail. Se référer à la procédure intitulée "Vente et étude d'un crédit-bail".

#### **1.2 Mise en place d'un crédit-bail**

##### **1.2.1 Mise en place du dossier de crédit-bail en importation :**

###### **ETAPE1 : Besoin de financement via importation**

Client se présente au niveau de son gestionnaire de compte avec une facture Pro Forma en devise.

Le gestionnaire de compte procède à une première analyse de la demande

Une fois le processus d'importation validé, le gestionnaire de compte contacte le département leasing par téléphone ou par e-mail en envoyant la facture Pro Forma, pour établir une simulation, tout en précisant le mode de livraison par le fournisseur total ou partiel , **en appliquant le taux de change en vigueur majoré de 10%.**

###### **ETAPE 2 : Création du tiers et contrat dans EKIP**

A la réception du dossier, l'Advisor leasing suit le circuit habituel de création de contrat

Facturation : Le prix du bien du matériel importé est en devise sur la facture Pro forma, la conversion du montant en monnaie local DZD se fait comme suit :

**Montant du bien en devise \*le taux de change en vigueur (en fonction de la devise)  
+10% de marge.**

Une consultation d'ATLAS est nécessaire pour connaître les taux de change en vigueur.

###### **-Edition des documents contractuels depuis EKIP :**

En plus des documents contractuels habituels :

-Contrats en (6 exemplaires)

-Ordre de virement

-Ordre de règlement

- Avenant de délégation
- Actes de caution (3 exemplaires).

**ETAPE 3 :** Demande d'ouverture du CREDOC

**ETAPE 4 :** Envoi du dossier d'ouverture de CREDOC au MOCI

**ETAPE 5 :** Ouverture du CREDOC et l'envoi du Swift

A la réception du dossier d'importation, Le MOCI établit le swift en 48 heures maximum, une copie de ce dernier est transmise au département leasing.

**ETAPE 6 :** Réception du SWIFT par le fournisseur étranger

A la réception du SWIFT, le fournisseur prépare le dossier d'importation « **PLI** »

**ETAPE 7 :** Embarquement du matériel<sup>3</sup>

L'Advisor Leasing en charge du dossier prend contact soit avec le client soit avec le fournisseur (en fonction des relations) pour suivre l'état d'avancement du dossier et la date d'arrivée du matériel.

**ETAPE 8 :** Arrivée du matériel

Le transitaire M TAIBI est mandaté par BNPP ED département leasing, pour dédouaner le matériel propriété de la banque. Ce mandat est signé par le Directeur Général de la banque, pour une durée donnée.

**ETAPE 9 :** Dédouanement du matériel

Ce sont des actions effectuées par le transitaire, la banque n'intervient pas dans ces opérations.

1. Déclaration de mise en entrepôt : La marchandise quand elle arrive à destination, le transitaire dispose de 48h pour faire la déclaration de mise en entrepôt :

**ETAPE 10:** Etablissement de l'avenant n° deux :

1.Le transitaire facture :

Les frais de transit

Les débours<sup>5</sup> (toutes les dépenses liées au dédouanement exemple : stockage, transport, consigne conteneur, etc.), ces factures sont émises au nom de BNPP ED pour compte du client, mais payées par le transitaire, et refacturées à BNPP ED.

2. A la réception des factures, l'Advisor Leasing recalcule la base locative à l'aide d'un fichier Excel sur K:\Credit\_bail\Credoc\LES CREDOC

Paiement du matériel par le commerce international

Frais de douanes

Frais de transitaire

Frais débours

Intérêts intercalaire<sup>6</sup>

Chèque de droit de douane

Chèque TVN (matériel roulant)

**ETAPE 11 : Mise en loyer**

2. Facturer le 1er loyer sur EKIP, imputer le montant encaissé d'avance sur ATLAS et prélever le complément si besoin

3. Règlement du transitaire :

**ETAPE 12 : Immatriculation du bien :**

A la réception du modèle 846 par le transitaire, document délivré par les services de douane, ce dernier est transmis au client avec les documents suivants pour expertise et établissement du document de conformité par l'ingénieur des mines :

**4 Processus aval**

**4.1 Suivre les contrats leasing et les opérations après-vente**

La gestion des contrats en cours de vie est décrite dans la procédure intitulée "Suivi des contrats leasing et opérations après-vente".

**4.2 Contrôles liés au processus de mise en place d'un crédit-bail**

- Contrôler que l'ensemble des demandes de crédit-bail accordés transmises au département leasing ont donné lieu à la saisie sur EKIP dans les délais ;

### **4.3 Effectuer les contrôles a posteriori**

Le département leasing doit périodiquement contrôler la cohérence des données entre Atlas 2 et EKIP et doit s'assurer du bon fonctionnement de la mise à jour comptable dans Atlas 2. Contrôler la présence de justificatifs ainsi que le paiement des factures aux différents intervenants.

### **4.4 Mesure de l'activité et statistiques (Mise en place d'un crédit-bail)**

L'outil EKIP fournit un certain nombre de restitutions représentant :

- Nombre de contrats mis en place par période ;
- Nombre de contrats mis en commande par période
- Nombre de contrats mis en loyer par période
- Montant de l'encours à une date donnée ;
- Montant des agios encaissés durant une période ;
- Les mises en loyer pour une période donnée ;
- Liste des matériels acquis...etc.

### **4.5 Archivage du dossier de crédit-bail**

Une fois la mise en loyer effectuée le dossier de crédit-bail doit être archivé par le département leasing. Les actes de crédit et de garantie doivent être conservés dans le coffre après enregistrement